Migrations & Développement

Projet ACACTAE

« Articuler Communautés Agraires et Communes rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une Transition Agro-Ecologique »

Etude sur la filière de la race ovine Siroua

Valorisation des produits de l'élevage en tant qu'opportunité pour l'augmentation du niveau de vie des populations

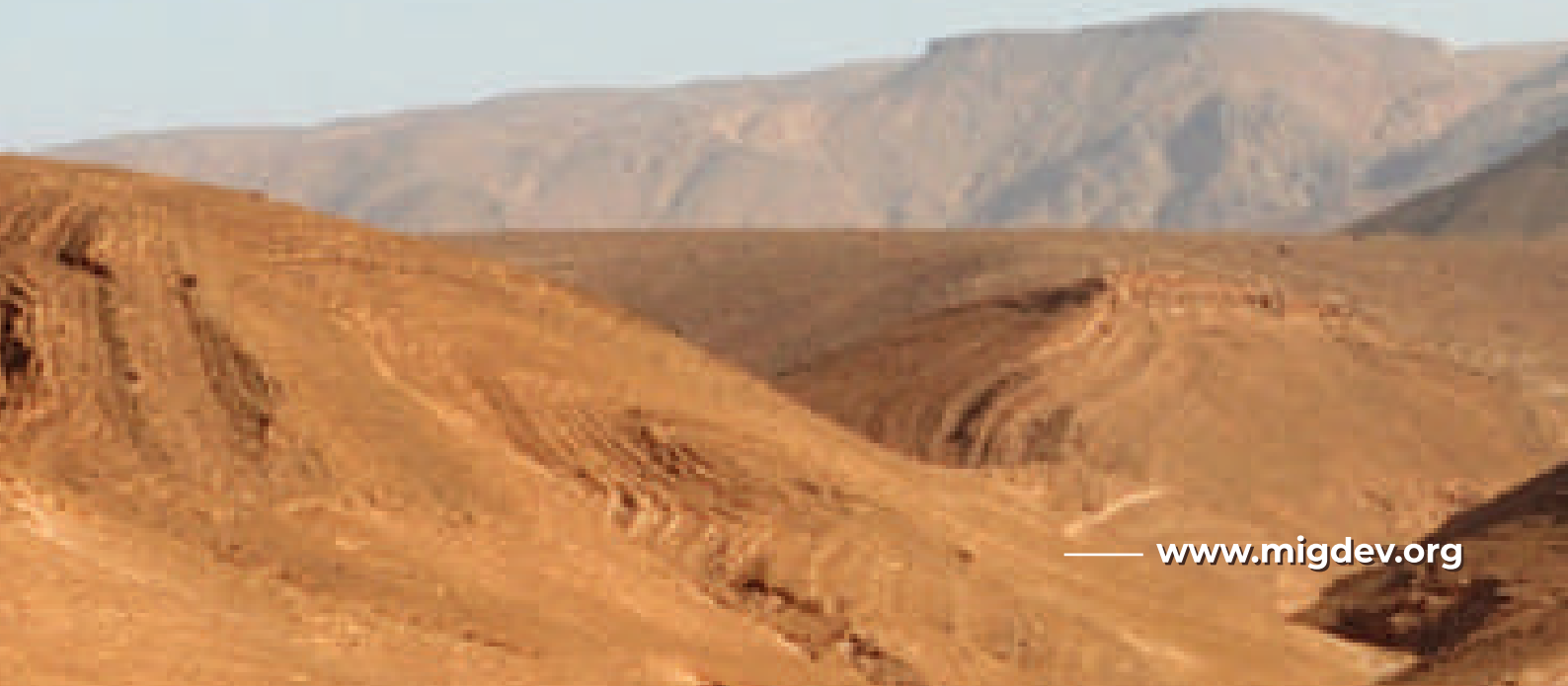

www.migdev.org

Remerciements

L'équipe chargée de la conduite de cette étude tient à remercier vivement les responsables des structures consultées notamment les présidents des collectivités territoriales de Siroua et d'Assaisse, les responsables des services publics au niveau de Taliouine et d'Ouarzazate, les responsables des associations et coopératives, les groupements d'éleveurs, les groupes de jeunes garçons et de jeunes filles, les femmes rencontrées, ainsi que toutes les personnes ressources, pour leur participation, leur soutien et leur accueil chaleureux qui ont aidé directement ou indirectement, de loin ou de près, à la réalisation de ce travail.

Ces remerciements s'adressent également aux cadres et aux équipes opérationnelles de Migrations & Développement de Taliouine et Agadir, et particulièrement à Mr Abderrazak EL HAJRI, Mr Rachid BIHANE, Mr Mohamed BAGHADI et Mr Youssef EL HIYANI.

Mrs RAMDANE et EL KHETTABI de l'ORMVA d'Ouarzazate ont soutenu et accompagné l'équipe durant la période de la collecte des informations. Par ailleurs, les cadres de l'IAV Hassan II de Rabat ont contribué à nous fournir des informations et des documents pertinents, notamment les enseignants-chercheurs, Mr BOUJENANE et Mr BOUSLIKHANE, ainsi que le personnel du Centre de documentation et de la direction des études doctorales.

L'esprit d'ouverture, l'adhésion et l'intérêt de toutes ces personnes durant la conduite de cette étude ont constitué un atout qu'il est important de mentionner, au-delà de ce travail, en ce sens que cela contribue à relever le défi de l'accompagnement des populations du Siroua quant à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Que des initiatives de ce genre se multiplient, que le partage des responsabilités fleurisse au profit d'une société développée et équitable, où tout un chacun joue pleinement son rôle civilisationnel, qui n'est que le sien.

Résumé

Le projet Intitulé : « *Articuler Communautés Agraires et Communes Rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une transition agro écologique dans le massif du Siroua* » est porté par Migrations et Développement (M&D), en consortium avec deux autres associations œuvrant pour un développement agricole et rural durable, en l'occurrence, Terre & Humanisme Pratiques Ecologiques et Solidarité Internationale (T&H-PESI) et Terre & Humanisme Maroc (T&HM). Dans ce cadre, M&D a conçu, développé et mis en œuvre une étude nationale sur la filière de la race ovine Siroua – Valorisation des produits de l'élevage en tant qu'opportunité pour l'augmentation du niveau de vie des populations.

Les objectifs de cette consultation portent particulièrement sur une étude de la filière ovine de « race Siroua » au niveau des collectivités territoriales de Siroua et d'Assaisse. Elle permettra de comprendre quelles sont les actions à mettre en place pour préserver la race Siroua tout en instaurant une gestion durable des parcours et de la biomasse. Elle portera également sur les potentialités de la filière laine.

Le présent rapport est donc le produit d'un travail d'équipe et de collaboration entre différentes parties prenantes tel qu'il a été conçu dans la méthodologie, et plus particulièrement en se basant sur l'analyse documentaire, la recherche bibliographique, la concertation et l'animation des entretiens semi ouverts et de focus group avec les acteurs locaux : collectivités territoriales, responsables des services publics et privés, associations et coopératives, groupement d'éleveurs, revendeurs, bazaristes, centres artisanaux, personnes ressources, jeunes garçons et filles, femmes aux foyers des éleveurs ou en tant que tisseuses, gardiens de troupeaux et autres acteurs identifiés au cours de la conduite de cette étude.

Les premiers constats issus de l'organisation et de la conduite de ces activités, et en conformité avec les aspects méthodologiques qui y sont retenus, ont porté sur :

- Une adhésion des acteurs concernés qui a permis entre autres d'identifier les profils, les filières, ainsi que les différents dispositifs développés quant à l'accompagnement des populations des zones concernées, en plus des insuffisances à combler et les responsabilités à assumer pour de telles améliorations.

- Les races animales sont en majorité locales, symbolisées par la race ovine « Siroua », bien adaptée aux conditions de montagne, et par la race caprine et bovine locale, qui sont exploitées par un certain nombre d'agriculteurs / éleveurs, à côté d'autres races bovines locales et parfois améliorées. Ces races de montagnes, représentent des ressources génétiques animales importantes, en raison de leur adaptation à un environnement difficile et de leur grande diversité potentielle.

- Les femmes de la région ont su perpétuer au fil des générations leur savoir-faire dans le traitement de la laine des ovins Siroua et dans le tissage artisanal, en inventant des motifs originaux et en faisant jouer les couleurs naturelles, pour produire des produits tissés hautement reconnus pour leur qualité et l'art qui s'y exprime, notamment à travers les tapis de type « Ouzguiti ».

- La valeur ajoutée par les porteurs de ces activités aussi bien hommes et femmes et organisations sociales et départements publics, a largement contribué pour l'amélioration des revenus des ménages mais également dans la dynamique de stimulation du tissu économique local et la mobilisation sociale pour plus d'attention à la situation des ménages actifs pouvant faire l'objet de valorisation des différents produits issus des terroirs de ces zones.

- L'écart à rattraper entre les aspirations et les attentes des ménages, par rapport à la formation et à l'information, aux opportunités d'ouverture sur d'autres contextes, aux dotations en outils pour la pratique de métiers conséquents, à l'insertion des jeunes par l'auto emploi à travers des projets individuels ou collectifs, à plus d'implication des femmes notamment artisanes, qui s'amplifient d'autant plus au regard d'une insuffisance à gagner en matière d'orientation et dont l'accompagnement en constituent dans leur ensemble la pièce maîtresse.

- Les acteurs locaux, notamment ceux qui interviennent dans le secteur de l'élevage, de l'artisanat, du tourisme solidaire, et de l'entraide nationale, œuvrent de manière continue, parfois limités par leurs stratégies d'action et aux missions dévolues pour tout un chacun, mais ouverts à un travail en partenariat et à la participation aux débats sur la problématique de l'amélioration des revenus des ménages des collectivités de la zone d'étude.

- Les questions de concepts, de droit, d'opportunités à saisir, font face à des difficultés, voire d'insuffisance de communication et de sensibilisation et sont très peu abordées et prises en compte par les acteurs du territoire, les organisations sociales et les ménages. Des écarts sont constatés à des niveaux différents entre les aspects juridiques et les pratiques locales.

- La mobilité des jeunes pour la recherche de l'emploi ou pour l'accès au marché de travail se confronte à de multiples difficultés, et plus particulièrement à l'insuffisance de connaissances et d'informations, aux moyens de transport et aux mentalités des chefs de ménages notamment en liaison avec la culture et les traditions des sociétés locales.

Ce rapport est structuré en trois parties :
La première partie est consacrée au contexte et au cadre de l'étude,
la deuxième est dédiée aux résultats des activités de l'étude,
la troisième aux conclusions et recommandations.

Sommaire

LISTE DES TABLEAUX, ENCADRES, CARTES ET FIGURES 7

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 9

CHAPITRE I : Contexte et cadre de l'étude 10

1.1. Aperçu sur le contexte national 11

1.2. Focus sur le secteur de l'élevage des ovins 12

1.2.1. Généralités 12

1.2.2. Systèmes de production ovins 16

1.3. Problématique 18

1.4. Finalités et méthodologie de l'étude 21

1.4.1. Rappels sur le projet 21

1.4.2. Objectifs de l'assistance 22

1.4.3. Aspects méthodologiques 22

1.4.4. L'échantillonnage 24

1.5. Présentation de la zone d'étude 25

1.5.1. La collectivité territoriale de Siroua 25

1.5.2. La collectivité territoriale d'Assaisse 27

CHAPITRE II : Principaux résultats des activités de l'étude 29

Section 1 : La filière ovine de race Siroua et les systèmes agro-pastoraux 30

1.1. Etat des lieux génétique et quantification des ovins de race Siroua 30

1.2. Les ressources pastorales 38

1.3. Mode de conduite du troupeau ovin (paramètres zootechniques) 40

1.4. Le gardiennage du troupeau ovin 40

1.5. La reproduction 41

1.6. L'alimentation 42

1.7. L'abreuvement 43

1.8. L'hygiène et la prophylaxie 43

1.9. Les productions potentielles des ovins 44

1.10. Les systèmes agraires 45

Section 2 : La filière laine, des pratiques féminines très anciennes en évolution 51
2.1. La production potentielle de laine brute 51
2.2. Les techniques de tonte et l'utilisation des toisons 53
2.3. Les approvisionnements en matières premières 55
2.4. Les étapes, techniques et organisation du travail, depuis la transformation de la laine brute à la fabrication du produit final 58
2.5. Des savoir-faire ancestraux face aux changements des pratiques des femmes 61
2.6. Principaux atouts et contraintes de la filière laine du Siroua 63
Section 3 : La filière viande, des qualités ignorées par le consommateur 65
3.1. Estimation des productions potentielles annuelles 65
3.2. Statistiques des abattages à Taznakhte 65
3.3. Des perspectives de valorisation 66
Section 4 : Etude des marchés 67
4.1. Du diagnostic des potentialités socio-économiques à la promotion des produits des terroirs de la zone d'étude 67
4.2. Les marchés de la laine et des produits tissés 69
4.3. La filière de la viande Siroua, des opportunités à saisir 79
Section 5 : Des atouts et contraintes aux potentialités 83
Section 6 : Cartographie des acteurs 86
Section 7 : Des zones de montagne porteuses de filières à valeur ajoutée 89
7.1. Trois types d'objectifs à concilier 89
7.2. Développer la filière des ovins du Siroua au regard de l'enjeu du développement durable 90
7.3. Des atouts mais aussi des risques à mesurer 91
7.4. Propositions de pistes d'actions 92
Section 8 : Plan d'action 99

CHAPITRE III : Conclusions et recommandations 105
3.1. Conclusions 106
3.2. Recommandations 107

Liste des tableaux, encadrés, cartes et figures

TABLEAUX

Tableau I : Principaux Indicateurs socio-économiques (SIROUA)	26
Tableau II : Principaux Indicateurs socioéconomiques pour Assaisse	28
Tableau 1 : Récapitulatif des données éleveurs issues des différentes sources d'information pour la CT d'Assaisse	31
Tableau 2 : Répartition des effectifs du cheptel ovin à Assaisse sur la base des déclarations des éleveurs consultés	32
Tableau 3 : Simulation des estimations des effectifs du cheptel ovin total, sur la base des données détenues par M&D et la commune d'Assaisse (CT)	32
Tableau 4 : Les effectifs caprins et bovins en nombre de têtes	33
Tableau 5 : Effectifs des troupeaux enquêtés, par éleveur et par classe	33
Tableau 6 : Récapitulatif des données éleveurs issues de différentes sources d'information pour la CT Siroua	34
Tableau 7 : Simulation des effectifs ovins	34
Tableau 8 : Effectifs des caprins et bovins en têtes	35
Tableau 9 : Performances des ovins	36
Tableau 10 : Eleveurs de la CT de Siroua adhérant au groupement ANOC Siroua	37
Tableau 11 : Composition de l'Unité Zootechnique Ovine (UZ0)	44
Tableau 12 : Nombre d'UZ par CT	45
Tableau 13 : SAU de la CT d'Assaisse, selon l'échantillon d'enquête, en hectares (ha)	46
Tableau 14 : SAU de la CT de Siroua, selon l'échantillon d'enquête, en ha	47
Tableau 15 : Le calcul effectué pour estimer les quantités de toison	52
Tableau 16 : Part autoconsommée et vendue selon les éleveurs par commune	55
Tableau 17 : Production potentielle de viande ovine au niveau des CT d'Assaisse et Siroua	65
Tableau 18 : Statistiques d'abattage	65
Tableau 19 : Estimation de la production potentielle de tapis dans les deux communes	74
Tableau 20 : Calcul du prix de revient pour la fabrication d'un tapis de type Aghnif	75
Tableau 21 : Relevé de prix de produits de teinture chez un herboriste de Taroudant	75
Tableau 22 : Statistiques d'abattage	80

ENCADRES

Encadré 1 : Le Projet ANOC	37
Encadré 2 : Expérience de l'ANOC	55
Encadré 3 : Les approvisionnements pour la teinture ou le tissage	57
Encadré 4 : Eléments saillants des entretiens avec les acteurs	66
Encadré 5 : Fiche technique de l'agneau Siroua	68
Encadré 6 : Synthèse des entretiens semi structurés avec des bazaristes	77
Encadré 7 : Le secteur de l'artisanat au Maroc	77

CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Siroua 26
Carte 2 : Localisation de la commune d'Assaisse 27

FIGURES

Figure 1 : Densité du cheptel exprimée par province 14
Figure 2 : Principaux circuits de commercialisation des laines brutes 72
Figure 3 : Circuit de commercialisation de la viande 81

Liste des sigles et abréviations

ACACTAE	Articuler Communautés Agraires et Communes rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une Transition Agro-Ecologique (Projet porté par M&D, dans lequel s'inscrit cette étude)
ADS	Agence de Développement Social
ANOC	Association Nationale Pvine et Caprine
BM	Blanche de montagne
CA	Communauté Agraire
CESE	Conseil Économique Social et Environnemental
CMV	Centre de Mise en Valeur agricole
Cmv	Composé minéral vitaminé
COPAG	Coopérative Agricole Marocaine
CT	Collectivité Territoriale
DAS	Division de l'Action Sociale
DRA	Direction Régionale de l'Artisanat
Dhs	Dirhams
FAO	Food and Agriculture Organization
FSF	Fields Farms School
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Agence allemande de coopération technique
Ha	Hectare
HCP	Haut Commissariat au Plan
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
Kg	Kilogramme
MAPM	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du développement rural et des eaux et forêts
M&D	Migrations & Développement
MFR	Maison Familiale Rurale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONSSA	Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires
OSC	Organisation de la Société Civile
ORMVAO	Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate
PAC	Plan d'Action Communal
PAM	Plantes Aromatiques et Médicinales
PEDEL	Promotion Economique et Développement Local dans les zones excentrées du Maroc (Projet porté par la GIZ)
PIB	Produit intérieur brut
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAU	Superficie Agricole Utile
T&H-PESI	Terre & Humanisme Pratiques Ecologiques et Solidarité Internationale
T&HM	Terre & Humanisme Maroc
UF	Unité Fourragère
UZO	Unité Zootechnique Ovine

CHAPITRE I :
Contexte et cadre de l'étude

CHAPITRE I : Contexte et cadre de l'étude

1.1. Aperçu sur le contexte national

Au cours de la dernière décennie, le Maroc s'est engagé dans un processus important de réformes au niveau politique, législatif, social et économique. Ces réformes ont été engagées compte-tenu des défis à relever : la stabilité macro-économique, l'efficience institutionnelle, l'intégration internationale de l'économie, le développement industriel, l'emploi des jeunes et des femmes, la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté.

En effet, le pays a fait des progrès notables dans la réforme des institutions politiques en adoptant en 2011 une nouvelle Constitution, secondée par des élections législatives, communales et régionales. Les autorités marocaines se sont donc engagées pour la mise en application de ces nouvelles lois (régionalisation avancée, recherche d'équilibres socioéconomiques entre les territoires, amélioration de l'accès aux droits humains et élargissement de la participation des citoyens et citoyennes).

De bons résultats ont été enregistrés en matière de performance économique mais avec une certaine « volatilité ». Le Maroc est confronté à des défis majeurs en termes de transition économique, avec une population en pleine croissance, qui a de grandes attentes en matière d'amélioration de son niveau de vie et une tendance à l'urbanisation dont les effets sont structurants sur l'activité et le chômage de l'ensemble de la population. Or, de grandes disparités existent entre les jeunes et les adultes, disparités souvent renforcées par les spécificités spatiales et/ou de genre.

En 2015, la population rurale comptait près de 14 millions de personnes soit 42% de la population totale. L'agriculture est un secteur stratégique dans le développement économique marocain et représente 15 à 20 % du PIB. Les niveaux de vie les plus bas par catégorie socioprofessionnelle restent ceux des ouvriers et des exploitants agricoles résidant en zones rurales. Ces données suggèrent que pour de nombreuses familles agricoles, les revenus issus des exploitations ne suffisent pas à assurer un niveau de vie décent. Ces conditions sont encore beaucoup plus difficiles en milieu de montagne où l'on rencontre plusieurs contraintes : culturales, foncières, climatiques, géographiques et commerciales.

1.2. Focus sur le secteur de l'élevage des ovins

1.2.1. Généralités

L'élevage des ovins est une activité importante au Maroc. Sa prédominance à travers le pays découle de son adaptation à la majorité des agro-écosystèmes, cela en raison de la biodiversité de ses races, d'une part, et de sa flexibilité en tant qu'unité de production par rapport au contexte socio-économique et foncier du Maroc, d'autre part.

Ce secteur bénéficie, depuis des décennies, d'une attention particulière des pouvoirs publics. En effet, celui-ci a fait l'objet de nombreux plans sectoriels. On peut citer le Plan Moutonnier (1980), qui visait à préserver et développer les races locales, le plan laitier, le plan viandes rouges, et depuis 2008, la stratégie du Plan Maroc Vert orientée vers l'amélioration des productions animales, en vue de satisfaire les besoins croissants du consommateur et d'accroître sa compétitivité. Il revêt, de par sa fonction polyvalente, une importance socio-économique certaine, notamment en dynamisant le développement en milieu rural.

Par ailleurs, et face aux différentes mutations qu'a connues le secteur de l'élevage au fil des années, la sécurisation sanitaire du cheptel a toujours constitué une préoccupation majeure des services vétérinaires nationaux compte tenu de l'importance économique et/ou hygiénique des maladies animales. Dans ce cadre, des efforts considérables ont été déployés par ces services dans un objectif fondamental de garantir au patrimoine animal national un environnement sanitaire des plus satisfaisants en vue d'améliorer ses productions, d'assurer sa sécurisation sanitaire et de contribuer à la protection du consommateur.

En plus de son impact en termes de production animale, ainsi que sur le plan social, l'élevage des ovins assure des fonctions polyvalentes dans l'exploitation agricole. En effet, il valorise la main-d'œuvre familiale dans les processus de production et de transformation des sous-produits. Lors des années à faible pluviométrie et des années suivantes (quand la production végétale est à reprendre), c'est le troupeau ovin qui constitue en même temps une réserve de trésorerie et d'épargne afin d'amortir les risques pour l'exploitation agricole. Par ailleurs, le mouton a un rôle rituel : fêtes religieuses, familiales et autres traditions socioculturelles.

Ainsi, l'activité d'élevage ovin est adaptée à pratiquement toutes les zones agro-écologiques du Maroc.

D'après le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) de 1996-97 [1], le nombre d'exploitants/éleveurs pratiquant l'élevage ovin s'élevait à 781 560, soit 52 % du nombre total d'exploitants et 71 % de ceux pratiquant l'élevage (toutes espèces confondues).

[1] D'après les informations recueillies durant l'étude, il est préférable d'utiliser les données du RGA de 1996, bien qu'anciennes, plutôt que celles pouvant être fournies dans différents documents et, qui sont, pour beaucoup, pas du tout actualisées.

Concernant la structure du cheptel, selon le RGA, ses caractéristiques étaient les suivantes :

16 % de l'effectif était détenu par les exploitations ayant une Superficie Agricole Utile (SAU) de moins d'1 ha et ***37 % par celles avec SAU de 5 à 20 ha***, pratiquant l'élevage ovin et représentant 58 % du total ; 16 % de l'effectif appartenait à des exploitations de 20 à 100 ha **et 2,6 % à celles de plus de 100 ha**.

La taille moyenne des troupeaux était de 21 têtes par éleveur, 30 têtes pour les "éleveurs sans terre" et 225 têtes pour ceux ayant plus de 100 ha. Enfin, 60 % des éleveurs avaient moins de 20 têtes et 34 % détenaient entre 20-50 têtes par troupeaux et 6 % avaient plus de 50 têtes[2].

D'après ces données, en majorité (80 % du total), il s'agissait de troupeaux de moins de 50 têtes, les exploitations de moins de 20 ha détenant 65 % de l'effectif, celles de 20-50 ha, 12 %, et celles de plus de 50 ha, 6,4 % de l'effectif.

L'évolution du nombre d'exploitants/éleveurs est relativement difficile à appréhender avec précision. En 2005, l'Inra indique que près de 780 000 exploitations s'adonnent à l'élevage ovin, dont plus de 513 000 (65,7 %) disposent d'une assise foncière inférieure à 5 ha[3]. En 2015, il y avait 1,1 millions de foyers ruraux, représentant 74 % du nombre d'exploitations agricoles (1,5 Millions) et assurant 20 % de l'emploi[4].

S'agissant du cheptel, les effectifs ont fortement augmenté depuis le début des années 2000 : le nombre d'ovins est estimé à 20 millions[5] en 2015-16 contre 16,6 millions en 2005[6].

Quant à la répartition du cheptel ovin, au sein de toutes les régions et provinces du Maroc, **quatre principales zones « à vocation ovine »** ont été répertoriées par les chercheurs (INRA, 2005) comptabilisant la majorité de l'effectif total (les deux tiers en 1996-97 et 88 % en 2012).

[2] Boulanouar, B. et Benlekhal A. *L'élevage ovin au Maroc : de la production à la consommation*, pp 6-7. In : Boulanouar Bouchaib et Paquay Raymond (Eds.), L'élevage du mouton et ses systèmes de production au Maroc, Institut National de la Recherche Agronomique, 2005, 348 p.
[3] Précédemment cité, Boulanouar, B. et Benlekhal A. Inra, 2005.
[4] MAPM, Direction du Développement des Filières de Production Deuxième rapport national sur l'état des ressources génétiques animales, Royaume du Maroc, 2014, 46 p.
[5] Statistiques de l'élevage, campagne 2015-16 : 20 286 717 ovins. Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Royaume du Maroc.
http://www.agriculture.gov.ma/pages/rapports-statistiques/campagne-agricole-2015-2016.
[6] Précédemment cité, MAPM, 2014.

Les proportions ont évolué entre la période du RGA et 2012[7], surtout dans le Plateau Central et le Moyen Atlas, comme présenté ci-après :

Plateau central (Chaouia – Rehamna – Abda) : 19 % à 32 %
Plateau de l'oriental (Oujda – Figuig – Taza – Jerada) : 17 % - 16 %
Moyen Atlas : 17,5 % à 27 %
Haut Atlas : (Haouz - Tafilalet – Ouarzazate – Azilal – Essaouira) : 12 % à 13 %.

En 1996-97, la densité du cheptel était variable : la seule province de Settat comptait plus de 1 million de têtes, 15 provinces entre 500 000 et 1 million de têtes et six provinces disposaient d'un effectif de moins de 50 000 têtes.

Le cheptel ovin est caractérisé par une grande diversité de races bien adaptées aux conditions du milieu. Le RGA de 1996-97 a permis d'identifier **cinq races locales** (figure 1) regroupant 40 % de l'effectif. **Depuis 2014, une cinquième race a été répertoriée ; il s'agit de la race Siroua (ANOC).**

Ces races ont été décrites par plusieurs auteurs, suite à des études ou enquêtes diverses et se localisent dans des zones dites "berceaux de race" délimitées par voie réglementaire.

Figure 1 : Densité du cheptel exprimée par province (INRA, 2005)

D'autres races ont été également repérées : l'Atlas (2,01 millions de têtes) et Ouled Jellal (718 700 têtes), tandis qu'il faut mentionner les races importées et implantées au Maroc (environ 10 000 têtes réparties dans environ 25 troupeaux encadrés).

[7] Sources préalablement citées : Inra 2005 et MAPM 2014.

Selon les dernières recherches (A. Kandoussi, 2017, citant Boujenane 2010) : « *La population ovine marocaine est composée pour 99 % du type dit « local », qui est constitué de 57 % d'ovins purs et 43 % d'ovins dits « communs ». Le type pur est représenté par 41 % de races pures reconnues par les pouvoirs publics avec un standard bien défini ; ce sont les races Sardi, Timahdite, Boujaâd, D'man et Béni Guil, alors que le reste (16%) est composé de populations non standardisées qui regroupent surtout les ovins dits de Montagne* »[8].

Cependant, les populations ovines dites de montagne en particulier n'ont pas bénéficié de la même attention que les autres races de la part des pouvoirs publics et ce, malgré leur importance micro-économique, alors que, durant le Protectorat, la situation était différente, comme mentionné dans de nombreuses études (Boujenane, 1999).

Paradoxalement, **les produits du terroir**, en tant que patrimoine agricole national, font l'objet de programmes spécifiques de la part du Ministère de l'Agriculture, à travers :

- La réalisation d'études pour l'identification des différents produits de terroir, la mise en place de plans stratégiques pour leur développement, leur promotion, leur commercialisation et leur labellisation à travers le système des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOC 1) et la Production Biologique ;
- L'appui et le soutien des producteurs afin de renforcer la production et améliorer sa qualité ; la mise en place des plateformes logistiques et commerciales régionales des produits du terroir.

[8] Kandoussi Asmae, Etude de la variabilité génétique de la race ovine Blanche de Montagne à travers le polymorphisme de l'ADN mitochondrial. Projet de Fin d'Etudes en Agronomie, Option Ingénierie des Productions Animales, IAV Hassan II, Rabat, Septembre 2017, 137 p., pp 23-24.

1.2.2. Systèmes de production ovins

Au Maroc, les systèmes de production ovins sont majoritairement constitués par l'élevage des races pures.

Les différentes recherches effectuées depuis les années 90 (Kabbali et Berger, 1990 ; Guessous, 1991) **ont permis d'établir une typologie distinguant deux grands systèmes de production, le système pastoral et le système agro-pastoral :**

Le système pastoral *est un système où les apports des parcours couvrent plus de 50 % de la ration alimentaire du troupeau. Il est dominant dans les zones montagneuses ». Disposant de parcours forestiers et hors forêts et dans les steppes arides où l'agriculture devient très aléatoire, les Hauts Plateaux de l'Est, le flanc sud du Haut-Atlas, y compris la région des montagnes du Siroua et les régions du centre sud du Plateau Central (Chaouia - Rehamna). Ce système est essentiellement du type "naisseur" orienté vers la commercialisation des broutards de 6 à 12 mois. La pratique d'engraissement y est limitée. En raison de la grande hétérogénéité des écosystèmes couverts par ce système, on y retrouve notamment plusieurs variantes de conduites alimentaires.*

Le système agro-pastoral *est rencontré dans les grandes régions céréalières Bour et dans les périmètres irrigués. Il se distingue par une contribution importante de l'exploitation agricole à l'affouragement du troupeau. C'est un système de type naisseur qui intègre agriculture et élevage et qui connaît une activité d'embouche très saisonnière. Dans ce système, les résidus de cultures représentent à eux seuls la moitié des apports alimentaires. Il s'agit des chaumes et des pailles, du déprimage des céréales et d'autres sous-produits de cultures.*

La place des parcours y est moins importante (8 à 36 % des apports). La grande diversité des agro-écosystèmes présents leur confère différentes possibilités d'intensification de l'élevage à travers la production agricole en général et la production fourragère en particulier. Dans certaines zones du littoral, on assiste même à une intensification de la production par le biais des croisements entre races locales et étrangères (M. El Fadili).

Extraits de : Boulanouar B. (INRA, Département de Productions Animales) et Benlekhal A. (Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, Direction de l'élevage, Chapitre 1, L'élevage ovin, de la production à la consommation, Rabat, pp. 8-9[9]. Citant les travaux de Guessous, Kabbali et Berger[10].

[9] Boulanouar, B. *Typologie des systèmes de production ovins*, pp 8-10. In : Boulanouar B. et Paquay R., L'élevage du mouton et ses systèmes de production au Maroc, 2005, Op. Cit.

[10] Guessous F., Productions fourragères et systèmes animaux : plan directeur fourrager, Rapport de synthèse, Actes Editions, Rabat, Collection Agriculture et Développement, 1991, 118 p.

Kabbali A. et Berger Y. M., L'élevage du mouton dans un pays à climat méditerranéen. Le système agro-pastoral du Maroc. Actes Editions, IAV Hassan II, Rabat, Maroc, 1990. 235p.

Une typologie plus complète effectuée en 1992 par l'INRA en vue de la programmation de la recherche au Maroc a retenu cinq systèmes de production ovins : le système pastoral de l'Oriental, le système agro-sylvo-pastoral du Moyen Atlas, le système agro-pastoral en Bour défavorable, le système agro-pastoral en Bour atlantique et le système oasien. Plus récemment, quatre systèmes ont été identifiés par le MAPM : le système pastoral ou sylvo-pastoral (extensif, zones de parcours essentiellement), le système agro-pastoral (semi-intensif), le système agricole « intensif » (en irrigué et périurbain), le système oasien et plus récemment, l'élevage périurbain (stabulation hors sol)[11].

L'analyse globale de ces systèmes de production ovins au Maroc a abouti à plusieurs constatations (INRA, 2005) :

Malgré le caractère extensif de l'élevage ovin, la part des systèmes de production dans l'approvisionnement du marché national en viande ovine semble assez difficile à préciser. Cela pour plusieurs raisons citées par les chercheurs : la mobilité des animaux entre régions, l'intégration des différents segments depuis l'activité des naisseurs (antenais et antenaises vendus sans aucune charge supplémentaire) jusqu'à l'embouche (engraissement).

Au regard des échanges alimentaires entre régions du pays, il existe une interdépendance entre les différents agro-écosystèmes en matière d'alimentation animale, ce qui « remet en cause » la spécificité des systèmes de production identifiés (cas des parcours steppiques recevant d'importantes quantités de grains d'orge provenant d'autres régions agricoles).

La part du parcours dans l'alimentation du cheptel tend à se réduire, contribuant à dégrader les ressources pastorales, avec des variantes selon les régions et d'une année à l'autre (conditions édapho-climatiques). En particulier dans les systèmes agropastoraux, le recours aux produits issus de l'agriculture et achetés sur le marché est de plus en plus fréquent.

Tout cela a profondément modifié les modes de conduite des troupeaux, les performances technico-économiques ainsi que les conditions de durabilité de l'élevage ovin.

En ce qui concerne la pratique de la transhumance, en tant que migration périodique du bétail entre les pâturages d'hiver et les pâturages d'été, son déclin progressif est également remarqué. Ceux qui la pratiquent sont cependant mis en valeur pour *« leur contribution dans le développement de l'agriculture durable, afin notamment de lutter contre l'embroussaillement, prévenir le risque d'incendie de forêt, aider à conserver la biodiversité et les habitats d'espèces sauvages rares ou en péril »*, ainsi que par rapport à leur rôle clé dans la question du multi-usage des espaces ruraux.

[11] Boulanouar, B. *Typologie des systèmes de production ovins,* pp 8-10. In : Boulanouar B. et Paquay R., op. cit.

Le terme transhumance, qui a deux aspects aussi bien verticaux qu'horizontaux, est utilisé quand des élevages situés en moyenne montagne exploitent alternativement des pâturages situés plus bas et plus haut. Les termes estivage et hivernage sont préférés lorsque les déplacements se produisent sur des distances courtes, vers des pâturages situés dans la montagne proche.

Les bergers qui accompagnent les troupeaux peuvent être ses propriétaires-éleveurs, mais également des bergers salariés, ou des "entrepreneurs" qui prennent à bail le troupeau pour la durée de la transhumance.

L'organisation de la transhumance demande des formes d'organisation sociale complexe pour maintenir ouverts les parcours permettant d'accéder aux pâturages, garantir l'accessibilité aux pâturages de destination, empêcher le surpâturage et régler les conflits entre transhumants et entre transhumants et sédentaires. Elles peuvent faire intervenir une organisation étatique, et/ou une gestion collective des pâturages par les éleveurs, sous la forme de biens communs.

Le lien entre mutations des sociétés pastorales et changement climatique a été établi par plusieurs auteurs, dans une perspective historique. En effet, depuis toujours et à l'échelle mondiale, les pasteurs ont migré au gré de l'évolution des espaces et des activités agricoles. Cependant, depuis les dernières décennies, leurs pratiques sont devenues plus complexes, notamment à cause de l'extensification des activités agricoles, de services, voire industrielles, au-delà des espaces réservés à l'agriculture et à l'élevage. C'est notamment le cas lors de la réalisation des projets considérés comme structurants (aménagements hydro-agricoles, infrastructures routières, etc.). Par ailleurs, les éleveurs sont devenus de plus en plus dépendants des marchés et de certaines stratégies des différents décideurs. Ainsi, tout en étant très diversifiées, leurs stratégies de mobilité perdurent et il est important de les prendre en compte.

1.3. Problématique

D'après les recherches bibliographiques réalisées, il existe peu d'investigations sur la valorisation de la race ovine Siroua, notamment sur les produits qui en découlent au niveau de la zone d'étude. Les quelques études disponibles sont plus descriptives que qualitatives et difficilement comparables ou réfutables.

Ainsi, les activités d'élevage des ovins de race Siroua, objet du champ d'étude, sont de faible traçabilité et leurs données peuvent être même biaisées. Par exemple, la carte des communes donne l'impression que les transhumances suivent des pistes bien tracées (on parle souvent de « couloirs de transhumance »), alors que dans les faits les couloirs, quand ils existent, occupent une fraction infinitésimale de l'espace pastoral. De plus, ce type de représentation ne permet pas d'utiliser directement l'information sur la mobilité dans des calculs d'indicateurs.

Ceci dit, les couloirs de transhumance repérés dans la zone d'étude se caractérisent par une transhumance d'aspect vertical au niveau de la collectivité d'Assaisse (du bas vers le haut du massif Siroua en direction de la collectivité d'Askaoun), d'où la présence de la race blanche Siroua plus que la race noire, et une transhumance d'aspect beaucoup plus transversal, de type circulaire, dans le territoire de la collectivité de Siroua et les collectivités avoisinantes d'où la présence de la race noire Siroua plus que la race blanche.

Nous avons tenté de matérialiser l'espace pastoral à partir de la mobilité des transhumants, qui représente une dimension importante des rapports de production et des échanges des pasteurs. Mais chaque pasteur a sa façon de se représenter son territoire de pratique, d'usage, et d'appartenance. Dans leurs rapports sociaux avec l'espace, les pasteurs construisent jour après jour, saison après saison, année après année, des structures socio-spatiales articulées autour de réseaux diffus et flexibles, entre et autour des zones de résidence, de passage et d'accueil. La transhumance n'est qu'une manifestation de cette complexité, et les méthodes de synthèse cartographique et numérique ne présentent qu'un point de vue simplifié de cette réalité. Mais c'est peut être un pas nécessaire pour que la transhumance prenne la place qui lui revienne dans les politiques de développement.

Au Maroc, les terrains de parcours des troupeaux sont estimés à 62 millions d'hectares, dont 9 millions hectares de forêts et 21 millions d'hectares aménageables. Or, l'écosystème de ces espaces est menacé par le changement climatique et l'avancée de la désertification, mais aussi par le surpâturage lui-même. En outre, sur ces terres, les bergers ou les propriétaires de cheptels prélèvent du bois de manière parfois excessive. Les terrains se retrouvent alors dégradés et la superficie pastorale diminuée. En 2006, le Haut-commissariat au plan (HCP) estimait que les écosystèmes de 8,3 millions d'hectares étaient dégradés, surtout dans les régions de l'Oriental, l'espace de l'arganeraie, le pré-Sahara et le Sahara.

A ce problème de diversité biologique, s'ajoute celui des différends entre propriétaires et exploitants car les pratiques de transhumance conduisent parfois à des appropriations de fait. Depuis les années 1990, des projets ont été lancés dans certaines régions pour préserver cet environnement par la plantation d'arbustes ou la mise en défens (en repos)des

Dans ce sens, la **« loi 113-13 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux »**[12] stipule entre autres que des espaces de pâturage et de transhumance doivent être créés par l'administration, les collectivités locales, les organisations professionnelles ou bien les particuliers lorsqu'ils sont propriétaires. Ils doivent ensuite tous être cartographiés par l'administration. Les administrations compétentes (elles ne sont pas précisées dans le texte) déterminent les périodes d'ouverture ou de fermeture de ces espaces, ainsi que les couloirs de passage des animaux pour aller d'un espace à l'autre.

[12] Loi 113-13, publiée au B.O, N° 6480 du 2 Choual 1437 (7 juillet 2016) et Dahir 1-16-53 du 17 Rajeb 1437, (16 avril 2016).

Cette loi instaure la nécessité pour les propriétaires de troupeaux de détenir une autorisation pour le déplacer en transhumance. Il n'est cependant pas précisé quelle sera l'entité compétente qui la leur délivrera. Lorsque les animaux se retrouvent effectivement sur les lieux qui leur sont autorisés, le propriétaire doit informer l'administration. S'il s'agit d'un terrain privé, le propriétaire du troupeau peut signer un contrat avec celui du terrain.

Principaux aspects de la loi 113-13 :
S'il ne s'agit pas d'une obligation, le pâturage et la transhumance doivent *« s'effectuer dans le respect de la propriété d'autrui »* répète le texte. Le projet de loi stipule cependant que dans le cas des forêts d'arganier, l'administration peut ouvrir des terrains au pâturage sans l'autorisation de leurs propriétaires.

Les autorités peuvent également décider de la mise en défens d'un espace, y compris s'il est privé, pour une durée déterminée, afin que la nature se régénère. Pendant cette période, les troupeaux n'ont plus du tout accès à la zone. Le texte stipule que cette décision ne doit pas *« mettre en péril »* les troupeaux, sans préciser quelles mesures peuvent être mises en place pour compenser, sauf si la mise en défens excède un an: les propriétaires de troupeaux reçoivent alors une indemnité. Son montant doit être fixé par décret. Les autorités peuvent aussi décréter l'interdiction ou la limitation d'un point d'eau pastoral.

La loi évoque des aides publiques accordées pour aménager, préserver ou développer les espaces de pâturage. Il peut s'agir de la réalisation de points d'eau, d'abris, de plantations, de couloirs de passage... Mais ni le montant de ces subventions ni la somme globale qui sera allouée à ces travaux ne sont précisés.

Par ailleurs, de nombreux changements impactent le développement du pays, notamment : sa croissance démographique, les modifications du climat, la pression sur les ressources naturelles, la persistance de l'analphabétisme, la fragilité des sources de revenus et le manque de vision des organisations de la société civile. Mais **ces zones longtemps oubliées et laissées à leur sort se confrontent** elles-aussi, **au-delà de ce qui précède, à de nombreux défis :**

- Le rythme inquiétant de l'exode rural, notamment des jeunes, lesquels se plaignent du manque d'opportunités d'accès à des activités porteuses en zone de montagne. Certaines collectivités territoriales ont enregistré une régression démographique entre le RGPH de 2004 et celui de 2014.
- Des modes de conduite de troupeaux très peu améliorés pour qu'ils puissent assurer la protection des races ovines génétiquement adaptées aux conditions naturelles locales et de fait, un recul des effectifs des troupeaux a été constaté.
- La présence d'intermédiaires qui s'accaparent la valeur ajoutée sur les produits locaux au détriment des revenus des producteurs, du fait de la fragilité des organisations socio professionnelles et de la réticence des éleveurs à s'organiser et à accéder aux programmes d'information et de formation.

- L'abandon des pratiques traditionnelles, qui ont un effet sur la conservation de la biodiversité, ce qui a généré des conflits à différents niveaux du fait de l'exigence de l'alimentation du bétail, des déterminants des sources de revenus, et des facteurs liés à l'attachement à la terre et à la stabilité des ménages.
- Une gouvernance foncière soumise à plus d'interprétation de part et d'autre du fait d'un manque de vision commune des acteurs de développement et de l'interférence des lois dont certaines datent de plus 100 ans.
- Une insuffisance en programmes d'encadrement, formation, information et en débats, du fait des intérêts des décideurs publics et communaux, en plus d'une insuffisance en moyens financiers et humains.
- Un savoir-faire en voie de régression lié au renouvellement des générations, et à l'absence d'une vision d'ensemble de la part des acteurs de la société civile pour assurer le transfert des bonnes pratiques et l'appui à la consolidation et à la gestion des acquis.

Au demeurant, et face aux enjeux de développement d'une économie plurielle et performante, il s'avère primordial de soutenir et d'accompagner les professionnels de l'élevage ovin de race Siroua dans cette zone en vue de revoir leurs itinéraires d'activités dans le cadre de stratégies visant à combiner, d'une part, la conservation de la biodiversité et la protection des ressources naturelles et, d'autre part, le maintien d'un revenu viable susceptible d'assurer la stabilité socioéconomique des ménages.

Dans cette vision, les acteurs de développement territorial doivent conjuguer leurs efforts, pour plus de convergence entre eux afin de mettre en place des programmes intégrés et évaluables, moyennant une approche partenariale et concertée, permettant d'améliorer les conditions de vie de ces populations.

1.4. Finalités et méthodologie de l'étude

1.4.1. Rappels sur le projet

Le projet ACACTAE intervient sur le territoire de deux collectivités territoriales rurales mitoyennes, localisées dans le massif semi-aride du Siroua : la collectivité territoriale (CT) d'Assaisse (Province de Taroudannt, Région Souss-Massa) et la CT de Siroua (Province de Ouarzazate, Région Drâa-Tafilalet).

Leurs populations partagent un territoire de montagne commun et par conséquent des ressources naturelles communes, sur lesquelles reposent la majorité des activités vivrières et économiques. Le projet revêt un caractère innovant afin d'apporter des solutions durables aux contraintes quotidiennes des cinq Communautés Agraires (CA) qui composent le territoire objet de l'étude.

ACACTAE a pour objectif global de valoriser les potentiels du territoire en préservant l'agro-écosystème par une intensification écologique de l'agriculture et de l'élevage.

1.4.2. Objectifs de l'assistance

La consultation porte sur l'étude de la filière ovine durable « race Siroua ». Elle permettra de comprendre quelles sont les actions à mettre en place pour préserver la race Siroua tout en instaurant une gestion durable des parcours et de la biomasse. Elle portera également sur les potentialités de la filière laine.

L'étude répond aux objectifs spécifiques suivants :

- Etablir un état des lieux génétique de la race Siroua (pureté de la race), quantifier le cheptel, identifier le mode de conduite des troupeaux et d'organisation des pâturages.
- Analyser les techniques de tonte et de transformation de la laine (cardage, teinture…), identifier les produits confectionnés et explorer les marchés potentiels.
- Constituer une cartographie des acteurs de la filière, leurs axes d'interventions et leurs plans d'action par rapport à la filière.
- Analyser le marché de la laine, les produits actuellement confectionnés à la base de la laine locale et d'identifier ses possibilités d'évolution (diversification des produits…).
- Etudier et d'analyser le marché de la viande « race Siroua » et les améliorations à faire pour que les éleveurs en tirent profit.
- Identifier la possibilité de la création d'un abattoir communal de proximité.

1.4.3. Aspects méthodologiques

- **Démarche et déroulement de l'étude**

En s'appuyant sur les éléments et aspects de méthodologie retenus initialement pour la réalisation de cette étude, l'équipe chargée de sa conduite et de l'animation des différentes activités de terrain, de transcription et d'analyse des données a constamment été guidée par le respect des principes de participation, de concertation et d'échange en vue de mieux enrichir les informations collectées.

Ceci s'est concrètement traduit à travers la mise en œuvre d'un ensemble d'outils préalablement validés par le comité du suivi du projet et adaptés à des réalités de terrain ou à des circonstances parfois difficiles à prévoir au moment de la conception, surtout quand il s'agit de se déplacer dans des zones de montagne au relief accidenté. Les douars et les habitats dispersés se chevauchent sur le massif de Siroua. Ainsi, la collectivité territoriale de Siroua fait partie de la province d'Ouarzazate et celle d'Assaisse de la province de Taroudant ; ces deux collectivités sont rattachées à deux entités provinciales espacées, elles-mêmes rattachées à deux régions différentes. Ceci par conséquent constitue la contrainte de devoir faire face à une multitude d'acteurs de part et d'autre.

Il s'agit en fait, et dans le temps imparti, d'approcher l'analyse de données sous deux angles complémentaires : les systèmes de conduite de l'élevage des ovins de race Siroua en interaction avec les systèmes agraires, et la filière de la laine parallèlement à la filière de la viande.

Le milieu naturel, conjugué aux savoirs et pratiques traditionnelles vont donner naissance à un terroir défini : « **le pays de l'élevage des ovins de race Siroua ».** Ce terroir engendre des produits diversifiés en termes de secteurs (élevage, artisanat, et viande rouge), dont il faudrait identifier les éléments de spécificité et d'identité, en vue de les protéger et promouvoir en tant que produits de terroir de qualité reconnue. Les actions doivent contribuer à la protection de la biodiversité et sont, bien entendu, intégrées dans un cadre plus global de valorisation des produits du terroir pour le développement durable des zones pauvres de montagne.

- **Etapes de l'étude :**

En concertation avec les commanditaires de l'étude, l'approche méthodologique s'est articulée autour des points suivants :

- Étude et analyse documentaire et recherche bibliographique.
- Administration des enquêtes de terrain dans la zone des deux communes.
- Animation d'entretiens semi ouverts avec les principaux acteurs intervenants.
- Animation de focus group à des différents niveaux et catégories.
- Observation des différentes pratiques et d'espaces d'exploitation.

- **Les activités suivantes ont été réalisées :**

  - *L'administration,* par de jeunes enquêteurs et enquêtrices issus des territoires de l'étude, ***de 121 questionnaires d'enquête*** auprès des éleveurs d'Assaisse et de Siroua.
  - ***L'animation d'entretiens semi directs***, auprès des différents acteurs :

    - Représentants des collectivités territoriales,
    - Responsables et coordonnateurs des programmes de Migrations & Développement,
    - Services agricoles de Taznakhte et de Taliouine, services de l'ONSSA et de l'ORMVA d'Ouarzazate,
    - Services provinciaux du Ministère de l'Artisanat d'Ouarzazate, Taznakhte et Taroudant,
    - Délégation provinciale de l'Entraide nationale à Ouarzazate,
    - Associations et coopératives, dont ANOC, COPAG et GIE Takdift de Taznakhte,
    - Femmes actives dans le tissage et la teinture.

  - ***L'animation de focus group*** auprès de ***groupes d'éleveurs, femmes d'éleveurs, jeunes filles et jeunes garçons*** des 2 collectivités territoriales.
  - ***L'animation de focus group auprès des femmes tisseuses*** de tapis et de transformation de la laine à Anzal.
  - La visite d'une association de teinture et de filature à Taznakhte.

- La visite du souk de vente de tapis à Taznakhte.
- La visite des commerces de tapis et produits de teinture, d'herboristes, de coopératives artisanales à Marrakech, Taroudant et Taznakhte, ainsi que de la tannerie de Taroudant.
- Des observations structurées au niveau des territoires de la zone d'étude.

Toutes les activités ont été étalées sur une durée globale de huit semaines, avec des plannings de réalisation connaissant parfois des chevauchements inter zones, dans un souci de respecter le calendrier global et compte tenu des aspects monographiques des zones d'étude.

La conduite des activités de collecte des données de terrain s'est déroulée sur une durée de 21 jours ouvrable, moyennant l'administration des questionnaires d'enquête[13].

- **La composition de l'équipe :**

L'équipe est composée de : Cinq enquêteurs/animateurs, dont deux jeunes femmes, tous issus des villages de la zone d'étude ;

- Mr Mohamed Ahlibou, Consultant, et animateur social, associé / gérant de la société chargée de la supervision de l'étude et de la réalisation des activités ;
- Mme Christiane Dardé, consultante, chargée de l'accompagnement de l'étude dans son ensemble, y compris l'animation d'entretiens auprès des acteurs et de groupes de discussion avec les tisseuses, le rapportage et l'élaboration des comptes rendus.
- Mr Bellarbi Moulay Ali, consultant indépendant, ingénieur d'Etat, pastoraliste, chargé de la conception des techniques d'élevage, de l'animation d'entretiens auprès des acteurs et de groupes de discussion avec les éleveurs, y compris le rapportage et l'élaboration des comptes rendus ;
- Mr Ahlibou Otman, chargée de centralisation des informations et de la gestion financière des activités de l'étude.

1.4.4. L'échantillonnage

Les critères prédéfinis au départ dans le choix des structures et des personnes à enquêter visaient à représenter la diversité des acteurs, sans pour autant rechercher l'exhaustivité, ni la représentativité de l'ensemble des acteurs intervenant dans les champs d'étude concernés.

[13] Voir en annexe, les sources, les objectifs et les outils mis en œuvre pour la collecte de données.

De ce fait, il a été retenu :

- Au niveau des acteurs intervenants : la sélection a fait l'objet de l'élaboration d'une cartographie des acteurs en lien avec les objectifs de l'étude.
- Au niveau des éleveurs : l'échantillonnage pour l'administration des questionnaires d'enquête a pris en compte les critères guidés par des effectifs avancés des troupeaux et du nombre d'éleveurs par collectivité territoriale, ainsi que la répartition spatiale des douars par rapport aux hautes, moyennes et basses vallées. A noter également que les listes détenues par les différents acteurs (collectivités territoriales, services agricoles et autres acteurs de développement des territoires) présentent des discordances, et de fait, des difficultés d'exploitation.
- Au niveau des associations et des coopératives d'élevage et de tissage : La sélection s'est basée sur le critère de l'appui à la pratique de l'élevage de race Siroua, de l'artisanat, sans perdre de vue la répartition spatiale dans les zones d'étude. A noter que les listes détenues par les acteurs locaux revêtent un caractère plus quantitatif et ont présenté des difficultés d'exploitation.
- Au niveau des personnes ressources : les choix ont porté sur des personnes ayant des liens avec l'élevage des ovins, les filières de la laine et de la viande.

Le nombre de structures et de personnes interviewées est présenté en annexe.

1.5. Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est délimitée par les ressort territorial des collectivités de Siroua (province d'Ouarzazate) et Assaisse (province de Taroudant), situées toutes les deux de manière juxtaposée sur le massif de Siroua**.**

1.5.1. La collectivité territoriale de Siroua

La collectivité territoriale Siroua est rattachée administrativement à l'annexe d'Anzal, cercle d'Amerzgane, province d'Ouarzazate, région de Drâa-Tafilalt. Elle est distante de Taliouine de 95 km, d'Ouarzazate (chef lieu de la province) de 70 km et du siège de la région (Er-Rachidia) de 370 km. Elle a été créée en 1992 à partir de la commune de Taznakhte.

Elle est :

- Limitée au Sud par les communes de Ouissalsat et Iznaguen, et à l'est par les communes de Ouissalsat et Tarmikt, à l'ouest par la commune de Khouzama (province d'Ouarzazate) et Assaisse (province de Taroudant) et au nord par les communes d'Amerzgane et Aït Zineb (province de Ouarzazate) ;
- Composée de trois tribus : Aït Tamassine (8 douars), Ait Ouagharda (12 douars) et Ait Semgane (4 douars).

Carte 1 : Localisation de la commune de Siroua

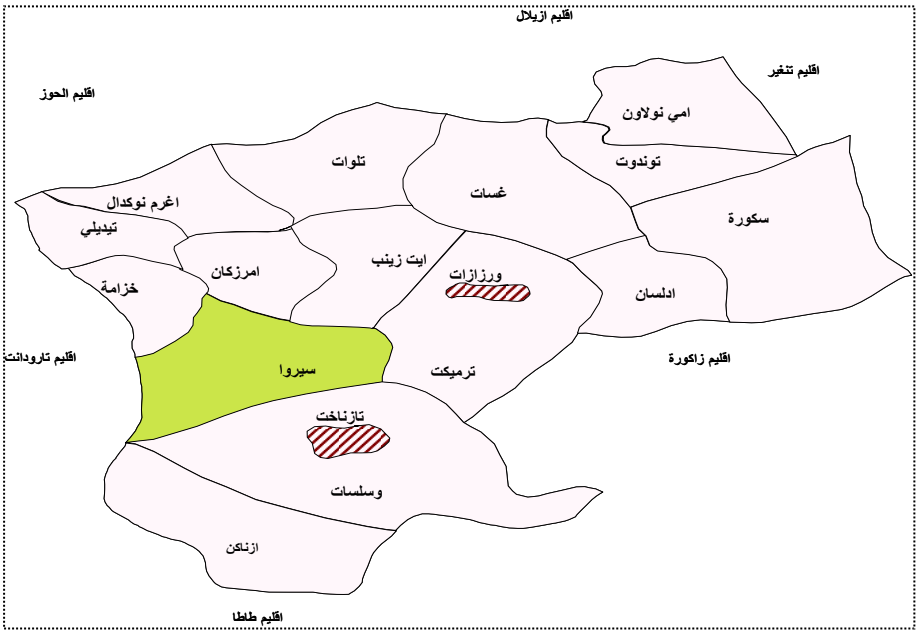

Source : Document du PAC de la commune

Tableau I : *Principaux Indicateurs socio-économiques (SIROUA)*

Désignation	**Effectifs**		
Superficie globale	96.000 ha		
Superficie Agricole utile	**Total**	**Irriguée**	**Bour**
	22.386 ha	1.151 ha	21.235 ha
Superficie des parcours	73.614 ha		
Population totale	9.678		
Nombre de ménages	1.807		
Elus	**Total**	**Hommes**	**Femmes**
	17	14	3
Douars	**Total**	**Le plus peuplé**	**Le moins peuplé**
	24	Ait Tigga (9,56 %)	Andyouth (1,40 %)
Taux de pauvreté	5,6%		
Indice de sévérité de la pauvreté	0,18		
Taux de vulnérabilité	20,1%		
Taux de prévalence du handicap	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
	5,9 %	6,5 %	5,4 %
Taux de chômage	9,7 %		
Taux d'analphabétisme	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
	44,5 %	32,7 %	54,9 %
Indice d'inégalité	36,72		
Indice de développement	**Communal**		**Social**
	0,394		0,650
Associations et coopératives	24		

1.5.2. La collectivité territoriale d'Assaisse

La collectivité territoriale est rattachée administrativement à l'annexe de Souktana, cercle de Taliouine, province de Taroudant, région de Souss Massa. Elle a été créée en 1992 à partir de la commune de Zagmouzen.

Elle est :

- Limitée au Sud et à l'Est par la collectivité de Siroua (province d'Ouarzazate), à l'Ouest par la commune de Zagmouzen et Sidi Hssaine et au Nord par la commune d'Askaoun ;
- Composée de deux tribus : Aït Atmane (20 douars) et Aït Oubyale (13 douars) ;
- Distante de Taliouine de 45 km, de Taroudant (chef-lieu de la province) de 165 km et d'Agadir de 240 km (siège de la région).

Carte 2 : Localisation de la commune d'Assaisse

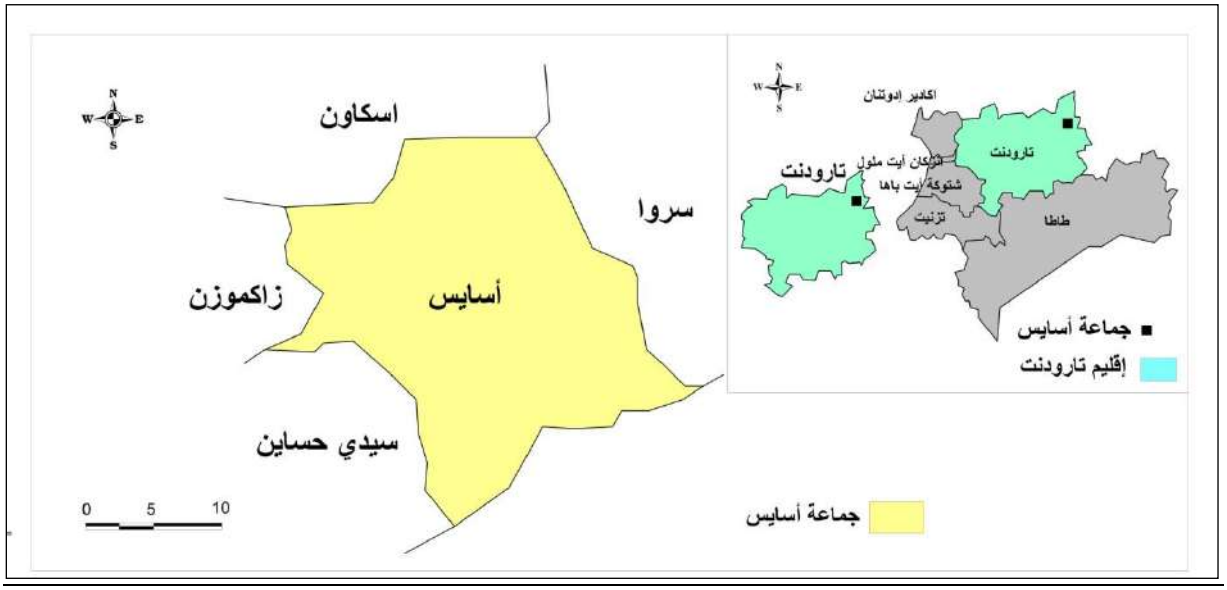

Source : Document du PAC de la commune

Tableau II : *Principaux Indicateurs socioéconomiques pour Assaisse*

Désignation	Effectifs		
Superficie globale	16.545 ha		
Superficie Agricole utile	**Total**	**Irriguée**	**Bour**
	875 ha	180 ha	695 ha
Superficie des parcours	15.670 ha		
Population totale	6.838		
Nombre de ménages	1.355		
Elus	**Total**	**Hommes**	**Femmes**
	15	11	4
Douars	**Total**	**Le plus peuplé**	**Le moins peuplé**
	24	Atougha (7,52 %)	Tizgui Aït Otman (0,38 %)
Taux de pauvreté	7,1		
Indice de sévérité de la pauvreté	0,36		
Taux de vulnérabilité	16,6%		
Taux de prévalence du handicap	**Ensemble**	**Hommes**	**Femmes**
	6,5 %	8 %	5,4 %
Taux de chômage	8 %		
Taux d'analphabétisme	57 %		
Indice d'inégalité	37,41 %		
Indice de développement	**Communal**		**Social**
	0,46		0,567
Associations et coopératives	37		

CHAPITRE II :
Principaux résultats des activités de l'étude

CHAPITRE II : Principaux résultats des activités de l'étude

Ce chapitre est structuré en huit sections consacrées aux trois filières issues de l'élevage des moutons (ovins, laine, viande), ainsi qu'aux marchés existants et potentiels.

Section 1 : La filière ovine de race Siroua et les systèmes agro-pastoraux

Cette section s'attache à décrire l'élevage des ovins, dans ses différents systèmes productifs et agraires, ainsi qu'à quantifier les effectifs des ovins.

1.1. Etat des lieux génétique et quantification des ovins de race Siroua

Les données statistiques du cheptel d'une manière générale, et en particulier du cheptel ovin, revêtent une importance capitale pour toute action de développement. Néanmoins, la particularité de la zone d'étude, et de par ses caractéristiques naturelles telles que décrites ci-dessus, les déplacements sur les pâturages relativement distants et parfois éloignés (3 à 5 km/jour) et la transhumance, rendent difficile un recensement sur les lieux.

Il est à noter que :

- Les déclarations des éleveurs accusent généralement une réduction de l'effectif.
- Les effectifs recensés à partir des campagnes de vaccination par le service vétérinaire de l'ONSSA tendent à la baisse, ce qui pourrait être dû à l'éloignement des lieux de rassemblements de certains éleveurs, soit en déplacement ; soit par manque d'information ou de communication selon les mêmes services. A titre d'exemple, lors d'un programme de vaccination des ovins, le service vétérinaire procède à une estimation de l'effectif pour la comparer à celui réellement vacciné. Les résultats montrent que l'estimation dépasse généralement l'effectif réellement vacciné de 30 à 50% chez les ovins.
- Les chiffres dont disposent les services compétents varient de 3 à 7 ans (depuis respectivement la création de l'ONSSA et l'élaboration des PAC), avec des approximations.
- Les effectifs du cheptel des ovins détenus par les autres structures telles que la monographie des collectivités territoriales, les services d'encadrement agricole de Taznakhte et de Taliouine, ainsi que les données avancées dans le cadre du projet ACACTAE, présentent également des discordances ou un décalage d'année en année.

Afin de parvenir à une estimation approximative des effectifs, nous avons procédé à la **méthode d'extrapolation à partir de l'échantillon enquêté, soit 61 éleveurs à Assaisse et 60 à Siroua, pour un total enquêté de 121 éleveurs** par rapport aux nombres d'éleveurs issus de différentes sources d'information et sur la base des critères d'échantillonnage prédéfinis et validés par le comité de pilotage.

1.1.1. Quantification du cheptel des ovins et caprins par commune

a) La collectivité territoriale d'ASSAISSE :

- **Le cheptel ovin**

Etant donné que les effectifs des ovins estimés à partir des données de M&D (liste en annexe) sont de 180 éleveurs, et que ceux estimés par la subdivision de l'ORMVAO de Taliouine sont de 500 et ceux extraits de la monographie de la commune de 252, les chiffres avancés par la subdivision de l'ORMVAO ont été écartés, du fait qu'ils remontent à la période de l'avant création de l'ONSSA.

Ainsi, **le nombre d'éleveurs-agriculteurs** approximatif a été évalué sur la base de la **moyenne des données** issues de deux sources d'information : celles de Migrations & Développement et celles de la collectivité territoriale (monographie).

Tableau N° 1. *Récapitulatif des données éleveurs issues des différentes sources d'information pour la CT d'Assaisse*

Source d'information	Nombre d'éleveurs Avancé	% de l'échantillon enquêté
Monographie de la Commune d'Assaisse	252	24
Migrations & Développement	180	34
Moyenne des deux données	216	29

Partant donc des effectifs enquêtés, qui font ressortir **10 567 têtes pour 61 éleveurs**, le total des effectifs est de **37 417 têtes, arrondis à 37 400 têtes,** correspondant à **216 éleveurs**. La représentativité de la race Siroua étant de 54 %, l'effectif de cette race serait approximativement de **20 200 têtes** pour la commune d'Assaisse.

Le reste du troupeau ovin est constitué de produits croisés soit avec la race Dman, la race dite « Béldia », la race dite également la petite de l'Atlas ou d'autres races ovines provenant des régions voisines.

Photos : Pâturage dans des prairies

Tableau N° 2. *Répartition des effectifs du cheptel ovin à Assaisse sur la base des déclarations des éleveurs consultés*

Sources d'information : enquête terrain	Répartition de l'échantillon des 61 éleveurs enquêtés		
Classe	**Nombre d'éleveurs**	**%**	**Taille moyenne en têtes**
< 50	2	3	45
≥ 50 - 100	10	16	62
> 100 - 150	30	49	123
> 150	19	31	325
Total	**61**	**100**	**555**

Tableau N° 3. *Simulation des estimations des effectifs du cheptel ovin total, sur la base des données détenues par M&D et la commune d'Assaisse (CT)*

Sources d'information	Echantillon enquêté 61 éleveurs			M&D		Effectifs Subdivision	CT Assaisse	
Classes d'effectifs	**Nombre Éleveurs**	**%**	**Taille moyenne en têtes**	**Éleveurs**	**Effectif**	**Base 500 éleveurs**	**Éleveurs**	**Effectif**
< 50	2	3	45	6	266	738	8	372
≥ 50-100	10	16	62	30	1 830	5 082	41	2 561
> 100-150	30	49	123	89	10 850	30 139	124	15 190
> 150	19	31	325	56	18 236	50 656	78	25 530
Totaux	**61**	**100**	**555**	**181**	**31 182**	**86 615**	**251**	**43 653**

- **Les effectifs des caprins et des bovins**

Le même raisonnement d'extrapolation des effectifs ovins a été conduit pour estimer les autres espèces (caprines et bovines), tout en s'appuyant sur les données tirées du dépouillement des questionnaires d'enquête.

Ainsi, pour les caprins : 60 éleveurs sur 61 de l'échantillon pratiquent l'élevage caprin à côté de l'élevage ovin. Par contre, seulement 55 éleveurs possèdent des bovins avec des effectifs variant de 1 à 4 têtes avec une moyenne de moins de deux têtes par foyer.

Tableau N° 4. *Les effectifs caprins et bovins en nombre de têtes*

Cheptel	Effectif d'échantillon	Total CT Assaisse	Moyenne par éleveur
Caprins	5 270	**18 662**	88
Bovins	86	**338**	1 à 2

D'une manière générale, et selon les responsables de l'ONSSA, les effectifs ovins tendent à la baisse. A titre comparatif, et selon les estimations au niveau du cercle Taliouine, l'effectif ovin est passé de 182 935 têtes en 1991 à 121 337 en 2000, soit une réduction de 1/3.

b) La collectivité territoriale de SIROUA

- **<u>Le cheptel ovin</u> :**

La répartition des éleveurs par classe d'effectifs montre que celle de plus de 150 têtes est la plus représentée, avec 27 éleveurs sur 60 enquêtés, soit 47 %, et un effectif moyen de 277 têtes (tableau ci-dessous).

Tableau N° 5. *Effectifs des troupeaux enquêtés, par éleveur et par classe*

Classes d'effectifs	Nombre d'éleveurs	%	Effectif moyen/classe	Nombre d'animaux	% d'animaux
< 50	**12**	**20**	**33**	**396**	**3,8**
≥ 50 – 100	**11**	**18**	**89**	**979**	**9,5**
> 100 – 150	**10**	**17**	**136**	**1360**	**13,3**
> 150	**27**	**<u>45</u>**	**277**	**7479**	**<u>73,0</u>**
Totaux	**60**	**100**	---	**10214**	**100**

La même méthode conduite sur la CT d'Assaisse a été reproduite sur celle de Siroua. En effet, nous avons choisi la moyenne (249,5) arrondie à 250 éleveurs de la CT Siroua (tableau 6). Ce nombre permet une extrapolation pour en déduire l'effectif total d'ovins de la commune, estimé à **42 560 (arrondi à 42 600 têtes), dont 33 195 de race Siroua (arrondi à 33 200 têtes)**, avec **78 %** de l'ensemble de l'échantillon (tableau 7).

Tableau N° 6. *Récapitulatif des données éleveurs issues de différentes sources d'information pour la CT Siroua*

Source d'information	Nombre d'éleveurs Avancé	% de l'échantillon enquêté
Service communal de Siroua	**187**	**19**
Migrations & Développement	**312**	**32**
Moyenne arrondie des deux données	**250**	**24**

Tableau N° 7. *Simulation des effectifs ovins*

Désignation	%	Effectifs en têtes ovines
Echantillon	24	10 217
Hors échantillon	76	32 350
Estimation pour la CT Siroua	**100**	**42 560**
Dont Race ovine Siroua	78	33 195
Adhésion ANOC	17	6 080

On observe que la race ovine Siroua est quantitativement plus importante dans la commune de Siroua par rapport à celle d'Assaisse. D'après les responsables du CMV et de l'ONSSA, le reste du troupeau est constitué essentiellement de races D'man et de quelques croisements avec d'autres races marocaines.

On note, par ailleurs, que le nombre des éleveurs adhérents à l'ANOC est de 44 avec un troupeau de base de race Siroua de 6 080. Ces chiffres peuvent être revus à la hausse selon les responsables du groupement ANOC-Grand Siroua. Par contre, au niveau d'Assaisse, il n'y a pas encore d'adhérent au groupement. C'est un plaidoyer à présenter aux responsables.

La question de la non adhésion des éleveurs de la CT d'Assaisse à l'ANOC peut, entre autres, s'expliquer par plusieurs éléments : le très peu d'intérêt accordé par l'ANOC à cette zone, le rattachement de la commune à la province de Taroudant, une insuffisance de programmes de sensibilisation sur les bienfaits de l'adhésion, des sensibilités socioculturelles et une réticence des éleveurs de la CT d'Assaisse eux mêmes.

Il appartient aux responsables de l'ORMVAO, étant donné le rattachement de ce territoire à sa zone d'intervention, d'œuvrer pour plus d'attention et de statuer pour créer un deuxième groupement ANOC ou pour sensibiliser les éleveurs d'Assaisse à l'intérêt d'adhérer volontairement au groupement du Grand Taznakhte (incluant les communes de Siroua, Ouissalsat, Khouzama, et Iznaguen et la municipalité de Taznakhte) déjà opérationnel.

- **Les effectifs des caprins et des bovins**

Pour les caprins, seulement 47 éleveurs sur les 60 de l'échantillon pratiquent l'élevage caprin. Avec un effectif moyen de 47 têtes/éleveur, le troupeau varie de 15 têtes au minimum contre 300 au maximum. Concernant les bovins, 50 éleveurs en possèdent, avec des effectifs variant de 1 à 2 têtes et une moyenne de moins de deux vaches par foyer.

Tableau N° 8. *Effectifs des caprins et bovins en têtes*

	Effectif échantillon	Total CT Siroua	Moyenne par éleveur
Caprins	4 140	17 177	47
Bovins	89	370	1 à 2

1.1.2. Présentation de la race ovine Siroua dans l'ensemble du document

Principalement caractérisé par sa qualité lainière d'exception, utilisée notamment dans les produits artisanaux (tapis connus sous le nom de « tapis Ouizguiti », plus précisément produits par les tribus Aït Ouaouzguit), le mouton du Siroua est aussi connu par sa viande de très bon goût, due à la qualité du pâturage (thym, armoise et autres plantes aromatiques). Sur le plan phénotypique, la race noire de Siroua est uniformément noire, et la blanche également blanche, ses longs poils brillant au soleil. Ses caractéristiques physiques et comportementales en font une race parfaitement adaptée aux grandes transhumances et à la conduite en très grandes troupeaux.

- **Origines :**

Le nom de Siroua tire son origine du massif du Siroua, situé entre le massif du Toubkal et le désert. Il est le plus haut sommet de l'Anti-Atlas, à près de 3 304 mètres d'altitude.

Source : Photos ANOC

Description phénotypique, selon l'ANOC
La race Noire de Siroua est une race ovine rustique, de petit gabarit du type longiligne, l'ossature est fine. Les femelles adultes pèsent en moyenne 25,5 kg et font 62 cm au garrot. Les mâles sont plus grands et plus robustes, ils pèsent en moyenne 33 kg et mesurent 65 cm au garrot. La tête est fine et allongée chez la femelle, plus large et massive chez le mâle, elle est recouverte de poils très fins avec un reflet noirâtre et elle est généralement surmontée d'un toupet. Les cornes, absentes chez la femelle, sont moyennement ouvertes en spirale chez le mâle. La laine est uniformément noire, avec une toison de poils longs et denses. Elle couvre le toupet au niveau de la tête et elle s'étend sur tout le corps jusqu'aux jarrets et les genoux au niveau des membres, permettant une bonne protection en plein air à l'estive.

Source : Répertoire des races ANOC

Par rapport à cette description de l'ANOC, il faut remarquer qu'il serait préférable de considérer les ovins de couleur noire et blanche en tant que race ovine du Siroua, car les deux sont pourvoyeurs de laine. Notamment, une étude récente de l'IAV Hassan II de Rabat a permis d'identifier les mêmes caractéristiques génétiques dans les Pyrénées espagnoles.

Tableau N° 9. *Performances des ovins*

Performance	Mâle	Femelle
Tailles adulte (cm)	60 à 70	56 à 65
Poids adulte (kg)	30 à 40	20 à 30
Poids de la toison (kg)	2 à 3	

Source : ANOC, site Internet

Ces données indiquent le poids d'un adulte, voire d'un bélier, avec amélioration obtenue par sélection (ANOC, 2019). Cependant, le poids moyen en carcasse, d'après les statistiques des abattages, est de 9 kg car ces abattages concernent les jeunes agneaux.

- **Effectifs et aire géographique :**

La race ovine du Siroua est rencontrée essentiellement dans les environs du massif montagneux du Siroua, sur les montagnes d'Ouarzazate, Taliouine et les zones avoisinantes en direction d'Ouarzazate.

Au niveau de l'ANOC, la base de sélection renferme « le noyau de 12 troupeaux en exploitant 1.470 brebis, avec une tendance en flèche ». En complément de l'encadrement des éleveurs, l'ANOC les sensibilise à la démarche d'amélioration génétique. L'association constitue des troupeaux de base pour la sélection, dans l'objectif de promouvoir et sauvegarder la race.

Par ailleurs, l'ANOC mène des actions pour valoriser la laine des ovins du Siroua (ANOC, 2017).

Encadré N° 1. Le projet ANOC

« Cette activité permettra à l'ANOC de développer des services dans une zone marginale où elle n'est pas encore active. Les éleveurs de cette zone élèvent le mouton de race Siroua, de petite taille et peu productive, mais dont la laine est d'excellente qualité et très demandée pour l'artisanat local. La race Siroua est issue de la zone où l'élevage ovin est l'une des principales richesses. Elle est caractérisée par sa qualité lainière, franchement blanche ou franchement noire, mais n'est malheureusement pas connue en dehors de son berceau. Outre l'organisation des éleveurs en groupement ANOC fonctionnel et viable et leur formation, cet axe prévoit des activités de sélection et de sauvegarde de la race Siroua, ainsi que de mise en valeur de sa laine ».

Objectifs du projet ANOC :

- Promouvoir la race Siroua en vue de mieux la protéger étant donnée son adaptation à l'écosystème et aux conditions difficiles (et aussi d'un côté agro écologique).
- Améliorer les pratiques d'élevage.
- Organiser les éleveurs de la région de Siroua en groupement ANOC fonctionnel et viable.
- Faire reconnaître la race Siroua afin obtenir l'aide de l'Etat pour les éleveurs de la race Siroua.

Source : Swisscontact, 2017

Cet article de Swisscontact insiste sur la laine mais en revanche, il y a aussi la qualité de la viande car la race Siroua pâturant en montagne produit une viande de qualité, basée sur des espèces pastorales qui lui donnent un goût particulier. Par ailleurs, le système de transhumance organisé de manière séculaire en altitude, demande la disponibilité de races animales adaptées, comme la race Siroua (Birouk, 2009).

Tableau N° 10. *Eleveurs de la CT de Siroua adhérant au groupement ANOC Siroua*

Désignation	Eleveurs	Adultes		Jeunes	
		Ovins	Caprins	Ovins	Caprins
Nombre	44	6 080	1 762	3 100	911
% d'adhérents	17	15		7,5	

Les éleveurs adhérents qui résident dans la CT de Siroua représentent 28,7 % des adhérents de l'ANOC et 17 % de l'ensemble des éleveurs de la commune.

1.2. Les ressources pastorales

a) Au niveau du cercle de Taliouine :

Les parcours des **piémonts et des plaines et plateaux sont dominés par *Hammada scoparia, Farsetiasp* et *Anville aradiata***, qui y sont les plus représentés.
Cependant, les caractéristiques de Taliouine sont :

- Hautes altitudes, avec dominance de xérophytes épineuses et l'existence de pelouses graminéennes dans les bas-fonds ;
- Moyennes altitudes occupées par des steppes à base d'alfa et d'armoise en plus des formations forestières ;
- Un substrat lithologique dominé par la série schistogréso calcaire ;
- Le cortège floristique marqué par une végétation à base *d'Artemisia herba alba, Genista tricuspidata, Thymus saturoides, Stipa parviflora, Asphode lustenuifolius, Anville aradiatae ;*
- Armoise sur pentes moyennes avec affleurements rocheux.

Ce faciès se trouve au niveau de la zone de moyenne montagne. Les conditions édapho-climatiques se caractérisent par la prévalence des étages semi-aride à aride supérieur, et la dominance des séries lithologiques calcaires, grés, conglomérats et dolomies. Les altitudes varient entre 1 000 et 2 000 mètres et les pentes sont d'un niveau inférieur à 15 %.

Le cortège floristique est dominé par **l'armoise blanche (*Artemisia herba alba*)**. Les autres espèces accompagnatrices sont par ordre d'importance : *Thymus satureoides, Asphodelus tenuifolius, Launea arborescens, Launea acantoclada, Lavandu ladentata, Asphodelus micropcarpus, Convolvulus trabituanus, Stipa parviflora, Carthamus fructuosis* (Entretiens, ORMVA, 2019).

b) Dans les communes d'Assaisse et Siroua :

A Assaisse, les espèces végétales sont constituées de groupement à base de *Reseda decursiva, Convolvulus sp, Helianthemum ellipticum, Eryngium elicifolium, Launea arborescens.*

A Siroua, le groupement est constitué de : *Artemisia herba alba, Stipa parviflora, Salviaaegyptiaca, Plantagociliata, Asteriscus hierochantecus.*

La production varie de 40 à 70 UF/ha/an suivant la pluviométrie, l'altitude, le substrat géologique, etc. En revanche, elle peut atteindre par endroit 100 UF/Ha/an, selon Ramdane et les collaborateurs de l'ORMVA Ouarzazate[14].

[14] Ramdane, ORMVAO, Revue Parcours, 1993.

Situation actuelle :

Effets climatiques :

La sécheresse, répétitive ou continue que vit le pays a pour conséquences la réduction du couvert végétal pastoral, moins de rigueur des plantes et la fragilisation du milieu, ainsi que du sol soumis à l'érosion.

Effets anthropozoogènes :

On assiste actuellement à la volonté d'appropriation (*melkisation*) des terres collectives de parcours, par la mise en culture par labour de céréales (orge ou blé). Les rendements ne dépassent guère six quintaux d'orge en année pluvieuse normale. Si on ôte 4 quintaux de charges, le rendement serait de 2 qx / ha. Ces parcelles cultivées étant mises en jachère l'année d'après, on aurait ainsi un quintal par an.

Si on ôte les charges, cela donne encore 1 quintal, si l'année d'après est mise en jachère. En revanche, dans les conditions naturelles, le parcours pourrait produire la même quantité en Unité Fourragère (1 UF : 1 Kg d'orge), ceci sans perturbation des ressources naturelles (végétation, sol et cycle de l'eau). Cette mise en culture a pour objectifs de marquer des limites de terrain au niveau des terres collectives pour une appropriation éventuelle. D'autre part, on peut penser qu'elle vise probablement à produire de la paille. 5 % des terres collectives sont *melkisées* mais par ailleurs, ce chiffre peut atteindre 20 % (Bouchelkha, 2009).

Le prélèvement irrationnel du bois « avec racine » et des plantes aromatiques / médicinales induit une dégradation de la végétation du fait de leur régénération difficile et très lente. A titre d'exemple, le prélèvement du bois est 1 kg / jour / habitant.
(Alison Geist, 1986, cité par A. Ramdane & al, 1993).

Les spécialistes de l'ORMVAO, rapportent que les principaux types d'utilisation des espèces de la flore spontanée sont pastoraux. Les plantes à usage pastoral sont les plus nombreuses, surtout parmi les arbustes et les herbacées : il s'agit d'une région de parcours, dans laquelle l'élevage a toujours représenté l'activité principale, avec une organisation de la transhumance dans le temps et dans l'espace. Cependant, la surexploitation des espèces végétales (PAM & pastorales) dans un milieu aussi fragile se traduit par la dégradation des écosystèmes. Plusieurs espèces sont menacées, dont certaines sont rares et endémiques.

1.3. Mode de conduite du troupeau ovin (paramètres zootechniques)

Les mouvements des troupeaux et la transhumance se caractérisent par :

- La mobilité du cheptel dans la zone d'étude dépend de l'effectif du cheptel, des pratiques ancestrales et coutumières de chaque groupe ethnique, de la topographie et de l'étendue du territoire tribal.
- Le mouvement des troupeaux dans le cercle de Taliouine obéit aux règles de déplacement d'une bonne partie des tribus du versant sud et du Siroua, telles que les Imaghrane, les Khzama, dont la mobilité est liée à l'existence d'un Agdal de douars (Entretiens ORMVAO, 2019).
- Pour Assaisse, au niveau de l'échantillon enquêté, seul trois éleveurs pratiquent la transrégionale vers Tiznit. Par contre, au niveau de la CT de Siroua, la transhumance est une pratique courante pour la majorité des éleveurs de la tribu Aït Ouagharda, vers Jbel Siroua, Tasrirt, Tichka, Tamassine et Bachkoun.
- S'agissant de la transhumance extérieure (vers les deux collectivités) et selon les cas d'observations de terrain, elle se pratique suivant des traditions et des conditions bien négociées inter-éleveurs. Elle reste plus concentrée sur le grand Taznakhte. Lors de nos passages sur l'axe de Taliouine – Taznakhte, deux éleveurs venant de la région de Tinghir ont été rencontrés et interviewés sur leurs origines et le pourquoi de leurs déplacements. Cependant, ces données ne peuvent traitées en conséquence, compte tenu de leurs déclarations spontanées, cela d'autant plus qu'il est difficile d'organiser des moments de discussions étant donné la caractéristique de l'exploitation des espaces.

1.4. Le gardiennage du troupeau ovin

Le gardiennage pose une contrainte majeure pour la conduite du troupeau. En effet, selon les éleveurs des deux zones d'étude, le recrutement d'un gardien devient de plus en plus coûteux. Cela d'autant plus que certains gardiens se désengagent, avant terme, parfois juste après un mois. L'éleveur se trouve donc dans l'obligation d'aller chercher d'autres gardiens. Devant cette situation, l'éleveur lui-même va garder son troupeau ou désigner un autre membre de la famille, soit son fils ou sa fille ou encore un quadragénaire.

Les bergers qui accompagnent le troupeau peuvent être ses propriétaires-éleveurs, mais également des bergers salariés, ou des "entrepreneurs" qui prennent à bail le troupeau pour une durée déterminée.

On retient également, selon les mêmes éleveurs, que le recrutement d'un gardien de troupeaux se pratique au sein de la communauté et parmi les habitants résidant dans la région pour des raisons de stabilité, et de confiance, en plus de facteurs liés à la communication, à l'expérience et au professionnalisme.

Les jeunes issus de familles aisées de notables sont désintéressés par ce métier et préfèrent se lancer dans l'exode vers les villes d'autres régions. Sachant que les conditions de vie des bergers relèvent d'un mode de vie et non de la qualité de vie. Ils aiment donc la pratique de ce métier transmis de génération en génération et qui a été caractérisé surtout par la générosité de la nature, d'où le maintien de la poésie, en nette relation avec le mode de vie.

1.5. La reproduction

Le sex-ratio, c'est-à-dire le nombre de brebis par bélier géniteur, est très réduit selon les résultats de l'enquête (17 brebis/bélier à Assaisse, 14 à Siroua), alors qu'au niveau de l'élevage ovin performant, ce chiffre est entre 40 à 50 brebis pour un géniteur. Cette situation explique un manque de choix de reproducteurs performants aussi bien des mâles que des femelles.

Les éleveurs consultés ont indiqué qu'ils ont des difficultés à acquérir les béliers performants de race. Or, les béliers sélectionnés par l'ANOC ne seront disponibles au niveau du groupement qu'à partir de la génération F5, c'est-à-dire en 2021. Néanmoins, ces reproducteurs pourraient être acquis soit au marché, soit chez d'autres éleveurs performants, ou encore à partir du groupement ANOC d'Imaghrane pour « la blanche de montagne » (selon l'ANOC). Les prix pratiqués actuellement se situent entre 2 000 et 2 500 Dhs. Par ailleurs, au niveau de l'ANOC, les prix des béliers géniteurs sont fonction des catégories (1ère, 2ème et 3ème) et généralement soumis à une adjudication. A titre d'exemple, les géniteurs performants de la race Timahdite peuvent atteindre les 50 000 Dhs mais après 30 ans de sélection par l'ANOC.
La tendance, la vente des animaux, privilégie les gabarits les plus grands (gros) au détriment des futurs reproducteurs qui restent (les plus petits), donc il y a réduction des tailles des animaux. Quand on cherche le bélier, on s'appuie surtout sur sa qualité au niveau de la viande et de la laine, ainsi que sur ses performances de reproduction.

Les premiers produits de la sélection massale Race Siroua ont vu le jour en 2017 : F1, actuellement, en 2019 ce sera la F3. Les béliers ne seront classés qu'à la F5, soit en 2021. Par conséquent, les béliers de race ne seront disponibles qu'à partir de cette date.

Le choix des reproducteurs est une composante importante au niveau d'un élevage ovin. Le recours au bon bélier devrait se faire, soit au niveau du marché, soit à travers les produits géniteurs de l'ANOC, éventuellement. Or, le bélier peut transmettre déjà 50 % des performances géniques et phénotypiques. Une sélection au préalable des bons reproducteurs mâles et femelles consiste à choisir les bonnes conformations avec les critères de race Siroua, par élimination au fur et à mesure des brebis et béliers inféconds et des produits issus des croisements avec d'autres races.

Le taux d'agnelage est de 61 % pour Assaisse et 52 % pour Siroua. Ces chiffres peuvent être expliqués par le fait que la période des enquêtes a coïncidé avec les naissances précoces et intermédiaires (*bakri & wasti*) ; sachant qu'une bonne partie des agnelages est tardive (*mazouzi*) selon les déclarations des éleveurs, et parfois il y a double naissance.

L'ensemble de ces techniques de reproduction devraient faire l'objet de programmes de formation adaptés moyennant des méthodes d'apprentissage sur le tas (cf. plan d'action).

1.6. L'alimentation

- **La productivité des parcours :**

Les troupeaux sont conduits essentiellement sur des parcours. L'alimentation se fait à partir des espèces pastorales de la zone, constituées en grande partie du cortège floristique graminoïdes et non graminoïdes accompagnant les espèces bio indicatrices généralement ligneuses. Ces dernières, notamment l'armoise et d'autres plantes médicinales ou aromatiques, constituent seulement 10 à 20 % de la composition du bol alimentaire suivant les saisons. A titre d'exemple, au niveau des zones steppiques de Midelt, l'armoise et l'alfa représentent 15 % selon les études. Malgré leur faible contribution, ces plantes confèrent à la viande un bon critère gustatif.

- **La supplémentation :**

La supplémentation n'est faite qu'en période de disette, pendant la sécheresse ou pendant les périodes de soudure prolongées.

Malgré le programme de sauvegarde du cheptel initié par l'Etat, les éleveurs avancent que les quantités d'aliments distribuées restent insuffisantes.

Le système d'élevage moins intensif se rencontre au niveau des douars pratiquant les cultures fourragères, la luzerne en l'occurrence et d'autres sous-produits issus des productions agricoles. Ces troupeaux « *ramasse miettes* » sont constitués généralement de la race Dman et d'autres croisements ou encore de la « Béldia ».

L'engraissement des ovins est pratiqué seulement par 26 éleveurs de la zone d'Assaisse, soit 728 têtes, avec moins de 6 % par rapport à l'effectif total. Par contre, dans la commune de Siroua, il se situe respectivement à 986 ovins, soit 9 %. L'âge à l'engraissement est de 1 à 3 ans avec une durée de deux à trois mois.

De nos avis, ces opérations d'engraissement ne peuvent être utiles étant donné le type d'ovin et sa race (taille, poids etc.) et du coup, probablement, elles ne peuvent être appréciées dans les marchés locaux.

- **Les parcours et la supplémentation :**

Selon les normes techniques, des suppléments d'alimentation en complément à l'alimentation issue des parcours devraient se faire en période de fin de gestation, notamment en orge, son de blé et en Cmv (composé minéral vitaminé), ce qui permettrait d'améliorer la qualité de la laine et de la viande.
Cependant, **il est nécessaire de bien étudier la compatibilité de l'usage du Cmv avec les pratiques développées par ailleurs dans le cadre des activités d'appui à l'agro-écologie**.

Par ailleurs, l'engraissement des bovins est très peu pratiqué et ne concurrence en aucun cas les ovins.

1.7. L'abreuvement

Pour les territoires des deux communes étudiées, le problème d'abreuvement se pose surtout pendant la période estivale durant laquelle la teneur en matière sèche des plantes pastorales augmente d'un côté et, de l'autre, la plupart des cours d'eau se dessèchent. Néanmoins, l'abreuvement se fait à partir des oueds et des sources ou encore des puits ; parfois le troupeau devrait parcourir quelques kilomètres à la recherche de l'eau.

Les aménagements des sources et les équipements en points d'eau constituent donc des actions à promouvoir, sans oublier le recours aux équipements en énergie renouvelable en vue d'alléger d'une part la charge d'approvisionnement en eau, notamment des femmes et des enfants, et, d'autre part, de contribuer à la préservation de l'environnement.

Des équipements, le cas échéant en petites citernes à traction animale, devraient faire l'objet de réflexions et d'études de faisabilité.

1.8. L'hygiène et la prophylaxie

Les bergeries sont constituées essentiellement des *Azib* et peu d'éleveurs possèdent une bergerie moderne avec des normes d'hygiène, ceci malgré l'adaptation de ce genre d'installation à la zone.

Compte tenu des conditions climatiques difficiles, on assiste à un nombre d'avortements élevé quand la gestation coïncide avec les froids rigoureux. Pendant ces périodes, le taux de mortalité peut atteindre 10 %. Néanmoins, selon les éleveurs consultés, en période normale, ce taux peut varier de 3 à 4 %. Ceci dit, il faut noter que parfois le nombre de décès d'agneaux et le pourcentage de mortalité ont pu être confondus par les enquêteurs *(données des enquêtes de terrain)*.

Les maladies les plus fréquentes sont : les entérotoxémies (*tassa* ou *izgui*) ; la clavelée (*tabourcht*) ; la clavelée rarement ; et quelques anomalies digestives (diarrhée, strongyloses).

Des **épidémies** surgissent entre temps, comme la bleue Tongue.
Les services vétérinaires ne se rendent sur les lieux qu'en cas de campagnes de vaccination. La dernière date de 2016, selon les déclarations des éleveurs.

Les autres problèmes **d'encadrement sanitaire** de proximité sont dus au manque de ressources humaines et de matériel dans les services responsables et à leur baisse actuellement (départ en retraite sans remplacement, etc.). A titre d'exemple, le centre d'Askaoun est dépourvu d'agent vétérinaire.

1.9. Les productions potentielles des ovins

Pour estimer les effectifs d'ovins dans les deux communes, il a été fait appel à la notion d'unité zootechnique.

Définition de l'UZ (unité zootechnique) : c'est une unité statistique, réelle ou prévisionnelle, qui traduit la composition d'un troupeau élémentaire à partir de la loi de représentation des différents ateliers au sein de ce troupeau.

Tableau N° 11. *Composition de l'Unité Zootechnique Ovine (UZ0)*

Atelier	CT Assaisse	CT Siroua
Brebis	1	1
Antenaises	0.34	0.22
Antenais	0.15	0.14
Bélier	0.06	0.15
Agneaux & agnelles	0.61	0.52
UZO	**2.16**	**2.03**

Tableau N° 12. *Nombre d'UZ par CT*

	Assaisse (UZO =2.16)		Siroua (UZO =2.03)	
	Effectifs en têtes	Nombre d'UZ	Effectifs en têtes	Nombre d'UZ
Total troupeaux ovins	37 400	17 315	42 600	20 980
Troupeaux Race Siroua	20 200	9 350	33 200	16 354

NB : le Nombre d'UZ est obtenu par la division de l'effectif par l'UZO.

1.10. Les systèmes agraires

Du point de vue global de l'agro biodiversité de la région, la culture du safran par les habitants des territoires de Taliouine-Taznakhte s'intègre dans un système agro-pastoral traditionnel de montagne, basé sur l'agriculture vivrière associée à un élevage extensif, ovin et caprin (Birouk, FAO, 2009).

A côté de la culture du safran, la céréaliculture à base d'orge, de blé dur et de blé tendre représente l'essentiel de cette agriculture de subsistance. Des cultures maraîchères et fourragères (luzerne surtout) sont pratiquées aussi. L'arboriculture est généralisée à l'ensemble de la région et représente une importante source de revenus pour les producteurs. Elle porte essentiellement sur l'amandier et l'olivier en basse et moyenne altitude, et sur l'amandier en haute altitude, et sa composition reflète le gradient altitudinal observé (Birouk, 2009).

Photo : L'agriculture vivrière associée à l'élevage ovin avec un Azib suspendu au versant de la montagne de la Commune d'Assaisse

a) Systèmes agraires de la Commune d'Assaisse

Les systèmes agraires de la CT d'Assaisse se caractérisent par une agriculture vivrière basée sur la céréaliculture en sec (Bour), orge en particulier. Cette pratique s'opère sur les plateaux de montagne ou sur les versants peu pentus. Ces cultures sont tributaires des aléas climatiques et peu productives. Le plus probable est l'offre d'une quantité de paille (stock alimentaire) pour subvenir aux besoins du troupeau pendant la disette. Il pourrait s'agir entre autres d'une volonté d'appropriation des terres collectives.

Le tableau ci-après montre que la taille moyenne est très réduite, pour l'échantillon enquêté, aussi bien au niveau du *Bour* (3,89 ha), qu'au niveau de l'irrigué (0,45 ha / éleveur). Le minimum et le maximum peuvent varier de 1 à 12 et de 0,20 à 1,20 ha, respectivement pour le sec et l'irrigué. Au niveau des cultures, on observe l'amandier le long de la vallée malgré le gradient altitudinal.

Bien que la production des amandes soit importante, la population la considère comme une ressource irrégulière, surtout à cause des conditions climatiques, la *Jriha* (gelée) pouvant compromettre la récolte, de même que le pommier qui souffre beaucoup des aléas climatiques et surtout du manque d'eau, comme c'était le cas pendant la campagne 2006-2007 (Bouchelkha, 2009).

Sur les vallées basses relativement tempérées, l'association de l'olivier au figuier est présente, et parfois le cactus sur les pentes environnant les exploitations. Quand les versants des vallées sont trop pentus, les parcelles en étages sont observées.

Tableau N° 13. *SAU de la CT d'Assaisse, selon l'échantillon d'enquête, en hectares (ha)*

Description	En Bour	En Irrigué
SAU totale à Assaisse	237	40,46
Moyenne/éleveur	3,89	0,66
Minimum / éleveur	1	0,10
Maximum /éleveur	12	1,80

b) Systèmes agraires de la Commune de Siroua

L'agriculture est caractérisée par des cultures vivrières, telles que les céréales et quelques légumes. Par contre, la production des pommes et du safran est destinée à la commercialisation locale et nationale.

La SAU est de 237 ha avec 45 % en irrigué soit 108 ha. La taille moyenne par éleveur enquêté est de 4 ha en *Bour* et 1,8 ha en irrigué, avec respectivement des *minima* de 0 Ha et des *maxima* de 15 et 10 ha.

Tableau N° 14. *SAU de la CT de Siroua, selon l'échantillon d'enquête (ha)*

Description	En Bour	En Irrigué
SAU totale à Siroua	236,91	107,80
Moyenne/éleveur	3,95	1,80
Minimum / éleveur	0	0
Maximum /éleveur	15	10

Dans une optique agro écologique, « *les pratiques agro-pastorales traditionnellement suivies permettent de protéger favorablement la biodiversité agricole et pastorale de ces régions de montagne* » (Birouk, 2009), alors qu'actuellement une dégradation de ces ressources est engagée. Les pratiques coutumières des communautés au niveau des systèmes agraires jouent en faveur du maintien de la diversité des variétés et des races locales, parmi lesquelles : la grande dispersion des parcelles de culture, associée à la prédominance de l'autoproduction des semences et plants des cultivars locaux et à la rotation des cultures.

c) Eléments saillants des entretiens animés dans les deux collectivités territoriales

- **Au niveau des présidents des collectivités territoriales :**

Les présidents des collectivités territoriales Siroua et Assaisse ont apprécié fortement les objectifs de l'étude par rapport au souci de développement de leurs territoires respectifs et se sont montrés disponibles pour toute contribution dans le cadre des missions qui leurs sont dévolues. Ils considèrent que la pratique de l'élevage en général et celui de la race Siroua constitue l'une des sources de revenus des plus importantes pour les ménages.

Ils comptent également sur Migrations & Développement pour plus de travail en partenariat autour de programmes générant des valeurs ajoutées pour leurs populations qui ont été longtemps marginalisées, sachant que les budgets dont ils disposent ne peuvent pas supporter des actions liées aux besoins de ces populations.

Ils se sont à l'unanimité montrés forts attachés au développement de leurs zones à travers l'accompagnement en formation aux différents métiers et à l'organisation de la population selon la mise en œuvre des stratégies des différents acteurs.

Pour faire face à l'insuffisance des ressources humaines, ils suggèrent que les associations et les coopératives soient interpelées pour jouer pleinement leur rôle d'intermédiation, dans le cadre de projets à objectifs communs où tout un chacun mettrait son expérience et ses moyens au profit d'une amélioration de la situation, cela compte tenu de la sensibilité que revêt le secteur, des aspirations des populations et des caractéristiques naturelles de ces zones.

- **Au niveau des éleveurs :**
-

Selon les entretiens animés en focus group, la pratique des éleveurs de la Commune de Siroua diffère de celle d'Assaisse suivant la situation géographique diversifiée entre plaine, colline et montagne. Ainsi, toutes les ressources pastorales sont utilisées. La transhumance est pratiquée selon les conjonctures et la disponibilité des ressources pastorales sachant que les parcours sont en dégradation, voire en désertification, en raison de la sur-utilisation des ressources aussi bien par le cheptel que par le prélèvement pour chauffage ou encore pour les PAM. Tous ces facteurs sont d'autant plus exacerbés par la sécheresse.

Les éleveurs souhaitent restituer, dans la mesure du possible, les anciens pactes de transhumance avec l'aide de l'Etat.

La majorité des éleveurs d'Assaisse, qui sont sédentaires, utilisent les montagnes environnantes. Suivant la disponibilité des ressources pastorales, un Azib peut-être installé relativement loin de l'exploitation. Le gardiennage est assuré soit par un membre de la famille, soit par le recrutement d'un gardien. Selon les éleveurs, les gardiens de troupeaux leur coûtent cher, d'autant plus qu'ils ne peuvent assurer leur tâche à long terme. Quant aux associations bailleurs/preneurs, les éleveurs avancent qu'elles n'existent pas et généralement chaque éleveur possède son propre troupeau.

La conduite zoo-sanitaire connaît des problèmes liés au milieu naturel ; en l'occurrence le terrain est très accidenté, les ressources pastorales deviennent de plus en plus rares du fait des conditions climatiques d'un côté, et du facteur humain de l'autre, avec l'appropriation du terrain (melkisation). La cueillette des PAM a sa part dans le manque de ressources. Enfin, parfois en périodes de disettes, les éleveurs utilisent les racines des plantes pour alimenter le cheptel ce qui cause leur disparition et par conséquent la réduction irréversible du couvert végétal.

Le choix des reproducteurs béliers et brebis se fait à partir de la base des troupeaux existant localement. Généralement, le manque de bélier de race Siroua performante est constaté.

Côté alimentation, pendant la période de disette, le prix des aliments accuse une augmentation importante difficile à supporter par les éleveurs. Selon ces derniers, la quantité d'orge subventionnée attribuée aux tribus est très insuffisante.

Des maladies d'ovins sont fréquentes, notamment, la piroplasmose, les entérotoxémies, etc. Les visites vétérinaires sont rares sauf en cas de vaccination contre une épidémie. Ces visites sont espacées souvent de deux ans, sachant d'une part que les éleveurs s'y connaissent bien dans les procédures de contrôle et d'autre part, que leur éloignement des lieux de rassemblement ou encore le manque de communication spatio-temporelle influent largement sur le taux d'animaux vaccinés.

En définitive, les aspects mis en avant par les éleveurs sont :

- ***La communication*** : les éleveurs sont peu informés des réunions, manifestations ou rencontres organisées et méconnaissent les actions menées par M&D.

- ***L'implication des jeunes*** dans tous les processus et surtout l'organisation.

- ***Le gardiennage*** devient problématique. Parfois, le gardien n'est pas fidèle à son contrat et peut quitter même après un mois. La plupart des jeunes ont quitté le territoire, soit pour des études, soit pour trouver du travail ailleurs. Actuellement, les gardiens sont âgés de plus de 45 ans. Les éleveurs souhaitent donner plus de valeur à ce métier peu estimé, en pensant à des formations, sensibilisations, etc. Il faut remarquer que par exemple en Tunisie, chaque année une journée nationale est dédiée aux gardiens de troupeaux. Le gardiennage en association bailleur/ preneur n'existe pas selon les éleveurs.

- ***L'habitat des ovins*** connaît le problème de partage entre les héritiers. Un *Azib* est parfois morcelé à l'image des autres biens. Les bergeries sont moins fréquentes. Une amélioration peut être envisagée via les aides dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV/FDA).

- ***La conduite zoo-sanitaire*** est contrainte par le milieu naturel (terrain très accidenté, rareté des ressources pastorales) mais aussi par l'action humaine (melkisation, cueillette des PAM de manière excessive ou utilisation des racines des plantes pour alimenter le cheptel). La conséquence en est la réduction irréversible du couvert végétal.

- ***La sélection sur la base de laine est très difficile*** : manque de béliers de race Siroua performante, dont la disponibilité est attendue via le groupement ANOC en début de sélection massale. Le croisement de la race avec d'autres races, notamment Sardi et Timahdite, ont pour conséquences une hétérogénéité génétique au niveau du troupeau ovin.

- **Au niveau des aspirations des jeunes :**

Les jeunes garçons et filles des deux collectivités se sentent délaissés à leur sort. Ils ont exprimé des besoins liés surtout à la formation en micro entreprises et en organisation. Cependant, ils souhaitent entreprendre, sur la base de diagnostics faisant ressortir les activités à aborder et les formes d'organisation à adopter.

- **Au niveau des femmes des éleveurs des deux collectivités**

Les besoins exprimés par les femmes concernent surtout les équipements de fabrication des articles à base de l'artisanat, mais aussi la commercialisation. Egalement, la formation et l'accès à l'information a été exprimé comme une nécessité pour celles-ci, cela pour mieux valoriser leurs produits et avoir plus d'ouverture sur les contextes régionaux et nationaux.

Section 2 : La filière laine, des pratiques féminines très anciennes en évolution

Les ovins du Siroua sont connus en tant que moutons de montagne situées entre le Haut et l'anti Atlas, avec pour caractéristiques leur couleur noire et blanche.

La haute qualité de leur toison, brillante, à longs poils provient des conditions agro-écologiques (altitude) et de la capacité de l'animal à s'adapter à un climat froid et neigeux. Depuis plusieurs siècles, cette laine est utilisée par les femmes, notamment des tribus Aït Ouzguiti, pour tisser les tapis et autres produits à base de laine, dont les motifs originaux sont mondialement reconnus en tant qu'art populaire.

Le travail de la laine, depuis la toison au tissage, est une tâche réservée aux femmes. Dans chaque douar et chaque famille, ce savoir-faire très précieux, accumulé depuis bien longtemps, se transmet de mère à fille.
Mais des changements dans les techniques utilisées et les produits fabriqués sont intervenus depuis les 30 dernières années sous l'effet de plusieurs facteurs socio-économique.

Cette section présente les processus, depuis la tonte à la fabrication des produits à base de laine, ainsi que la production potentielle de laine.

2.1. La production potentielle de laine brute

Il est à rappeler que le mode de conduite de l'élevage dans la zone d'étude est essentiellement extensif et très dépendant des conditions climatiques. En effet, l'état des parcours et la difficulté de faire face à la supplémentation en aliments composés limite l'extension des troupeaux.

Le cheptel ovin est principalement constitué par les races Siroua 'noire et blanche de montagne telles que décrites dans la section de l'élevage ovin dans le présent rapport.

Pour rappel, selon les résultats des enquêtes administrées au niveau des éleveurs des deux collectivités territoriales de Siroua et Assaisse, les effectifs des ovins s'élèvent à 80 000 têtes, dont 67 % de race ovine Siroua.

En général, on tire entre 1 et 2 kg de toison par mouton, voire parfois 3 kg (jusqu'à 5 kg selon l'ANOC). **Les éleveurs enquêtés ont avancé que le poids moyen de la toison obtenu par ovin est de 1,8 kg**, mais le poids le plus fréquemment obtenu est de 2 kg.

La production potentielle de toison peut être estimée en se référant à l'unité zootechnique ovine (UZ), sur les mêmes bases que celles ayant permis de déterminer les effectifs d'ovins Siroua dans les deux collectivités.

Cependant, l'analyse des données issues des enquêtes éleveurs a montré qu'il était plus pertinent de faire se rapprocher les poids moyens des toisons de ceux exprimés au niveau des 121 éleveurs consultés dans les communes d'Assaisse et Siroua.

Ainsi, pour Assaisse, le poids moyen déclaré est de 1,45 kg par toison et, pour Siroua, de 1,8 kg.

Tableau N° 15. *Le calcul effectué pour estimer les quantités de toison est le suivant :*

Désignations	Assaisse	Siroua	Zone du massif du Siroua
Nombre d'ovins de race Siroua	20 200	33 200	250 000
Poids moyen de toison en kg	1,8 kg	1,8 kg	2 à 3 kg
Calculs de la masse totale en kg	20 200 X 1,8 = 36 360	33 200 X 1,8 = 59 760	-----
Masse totale arrondie (en tonnes)	**37**	**60**	**200 à 300**

Le barème retenu est donc : 1,8 kg par toison et ovin.

Ce qui donne les calculs suivants :
Assaisse : 20 200 ovins de race Siroua X 1,8 kg = 36 360 kg, arrondis à 37 Tonnes
Siroua : 33 200 ovins de race Siroua X 1,8 kg = 59 760 kg, arrondis à 60 Tonnes

Ensemble : 97 tonnes, arrondis à 100 tonnes.

Ces estimations ont été comparées aux informations fournies par les spécialistes de la laine dans la zone d'étude.

Selon les professionnels consultés dans le Grand Taznakhte, la quantité de toison de très haute qualité (liée au très bon mode de conduite du troupeau et dans les conditions idéales) ne dépasserait pas les 50 tonnes. Celle de la laine brute de qualité est estimée à près de 200 tonnes (selon l'étude de faisabilité de l'unité de filature), toutes communes confondues, sachant que le berceau de la race Siroua (noire et blanche) se trouve dans les collectivités d'Assaisse et Siroua.

Au final, la production potentielle de laine du Siroua estimée à 100 tonnes, y compris toutes les qualités, est corrélée avec ces estimations plus globales.

Ainsi, ces données peuvent paraître contradictoires. Ce sont des fourchettes sur lesquelles M&D pourrait se baser pour l'avenir, en considérant que la production minimale de laine brute de grande qualité est de 50 tonnes et en général, elle peut atteindre 200 tonnes, en l'état actuel des choses.

2.2. Les techniques de tonte et l'utilisation des toisons

a) Généralités

Selon Schoenian (2011) : « *La laine du mouton est une fibre dont la pousse est continue. Un mouton que l'on ne tondrait pas se retrouverait enveloppé d'un cocon de laine feutrée, sale, humide et moisie. Il est donc tondu au minimum une fois par an* ».

Les spécialistes soulignent les multiples avantages de la tonte : « *Après la tonte, les bêtes sont plus propres, plus légères et plus dynamiques* ». Cela « stimule l'appétit des brebis et des agneaux et augmente la vigueur des béliers » (Schoenian, 2011). La tonte contribue à améliorer l'hygiène vétérinaire en évitant l'apparition des parasites (tiques, myiase, gales…) et enfin, la tonte de l'arrière train permet d'enlever les parties crottées de l'animal.

S'agissant de la toison, celle-ci est souvent chargée de sable, de brins d'herbe et de saletés. Si l'éleveur évoque la baisse du prix, il faut savoir que le fabricant a besoin d'une laine propre, car, à l'exception de la lanoline, le reste est inutile. Par conséquent, l'intérêt de l'éleveur est de réduire le plus possible la quantité des déchets contenus dans la toison, dont la bonne préparation lui garantira un meilleur revenu à la vente**.**

La tonte aux ciseaux ou aux forces est peu pratiquée de nos jours, les tondeurs préférant utiliser la tondeuse. En effet, cela représente un énorme gain de temps (10 à 13 minutes aux ciseaux contre 2 minutes à la tondeuse, selon Petrie, 1995) et les fibres sont uniformes.

Dans les zones d'élevage d'ovins, la tonte peut se pratiquer de trois manières différentes :

- Par les éleveurs eux-mêmes : la tonte se fait en famille essentiellement pour les éleveurs ayant un effectif ovin très réduit.
- Par des tondeurs qui laissent la toison : c'est la manière la plus répandue, surtout pour les éleveurs ayant un effectif ovin élevé. Les tondeurs sont payés au nombre d'animaux.

- Par des tondeurs qui gardent la toison : une pratique ancienne qui serait de plus en plus abandonnée et que les tondeurs n'accepteraient que rarement.

b) Situation dans les communes d'Assaisse et Siroua

La tonte (*talassa*) se réalise en général une fois par an, entre fin avril et début mai, avant la période estivale, dans un espace réservé, à côté d'un enclos aménagé à cet effet.

La première tonte de l'agneau intervient à partir du 7ème mois, tandis que la seconde tonte, à partir de 18 mois, donne une toison ayant les caractéristiques idéales pour obtenir une laine de qualité.

Ce sont les éleveurs qui organisent cette activité, souvent dans le cadre de l'entraide ou avec l'appui d'un intermédiaire qui est rémunéré pour cela (*Ijellamen* ou les professionnels de la tonte), dès les premières heures de la journée. Cette activité est l'occasion d'une cérémonie où l'on sacrifie un animal, le mouton à tondre devant passer à cet endroit). En général, la tonte se fait au ciseau en fer, mais l'usage de la tondeuse électrique se répand de plus en plus car elle favorise un gain de temps et une meilleure qualité.

- **Les toisons noires ou blanches :**

Noire ou blanche, la toison coupée, tenue en une seule pièce, est étalée sur des bâches ou un endroit propre. Différentes parties sont privilégiées en fonction de la longueur et de la densité des poils, chaque quartier ayant ses critères qualitatifs : la tête, le cou, l'épaule, le dos et les pieds. Cette toison est ainsi triée grossièrement, par séparation entre ces différentes parties pour obtenir des qualités homogènes (meilleure qualité : épaules et flancs, moindre qualité : arrière train). Les différentes parties de toisons sont mises « en balle » par teintes similaires et qualités, dans des sacs en plastique tressés, qui sont ensuite stockés pour la vente ou l'utilisation dans la famille.

Cependant, les spécialistes font remarquer que les éleveurs n'accordent pas assez d'importance à la propreté de la toison. Ceci contribue à dévaloriser leur prix de vente et à détourner les acheteurs vers d'autres fournisseurs. Ceci est notamment le cas pour la laine noire, plus délicate à traiter que la blanche, vu qu'elle est utilisée telle que, sans être teinte. Cette situation pénalise également les femmes, puisqu'elles doivent trier plusieurs fois cette laine. C'est un facteur de plus, qui s'ajoute aux autres facteurs pour expliquer la préférence des tisseuses pour la laine industrielle.

La couleur noire, de qualité meilleure est plus chère car recherchée par les tapissiers. La blanche, donne, selon certains interlocuteurs (ANOC) une laine de deuxième qualité, parfois jaunâtre qui a d'autres utilisations (teinture possible).

En général, on tire entre 1 et 2 kg de toison par mouton, voire parfois 3 kg (jusqu'à 5 kg selon l'ANOC). Selon les éleveurs enquêtés, le poids moyen de toison obtenue par ovin est de 1,8 kg, mais le poids le plus fréquemment obtenu est de 2 kg.

Tableau N° 16. *Part autoconsommée et vendue selon les éleveurs par commune (en %)*

Utilisations	Eleveurs d'Assaisse	Eleveurs de Siroua
Autoconsommation :	45	42
Vente principalement :		
Au douar, chez l'éleveur	74	57
Au souk local hebdomadaire	20	96
A domicile et au souk	17 % chez les Ait Oubyale	100 % : Aït Semgane 7 cas sur 10 Ait Ouagharda

En moyenne, d'après les résultats de l'enquête auprès des éleveurs, environ 40 à 45 % des toisons sont réservées à l'usage familial (autoconsommation). Près de 60 % sont vendus à un acheteur extérieur qui se rend chez l'éleveur (surtout dans la commune d'Assaisse) ou dans les souks hebdomadaires locaux (notamment chez les Aït Tamassine, Commune de Siroua), ou par les deux canaux (surtout pour les tribus Aït Ouagharda et Aït Semgane dans la commune de Siroua). La conservation des toisons durant plus d'une année semble toujours pratiquée par les éleveurs et leurs familles.

Encadré N° 2. Expérience de l'ANOC

Le groupement ANOC du Grand Taznakhte insiste sur la qualité de la laine. De ce fait, des formations sont dispensées sur les techniques de la tonte et les femmes sont encadrées pour trier la laine au niveau de tous les quartiers de la toison. Chaque quartier possède ses critères qualitatifs. Les Quartiers de la toison sont : la tête ; le cou ; l'épaule ; le dos ; et les pieds.

Les critères qualitatifs de la laine, selon les responsables, dépendent des facteurs tels que:

- Les conditions climatiques favorables ;
- La couleur de laine est plus prononcée en montagne qu'en plaine ;
- La laine doit être vive (tonte de l'animal vivant et non à partir d'une peau) ;
- L'alimentation du troupeau à partir des plantes pastorales ;

Donc suivant la qualité, la laine est sélectionnée en L1, L2 et L3.

2.3. Les approvisionnements en matières premières

Il s'agit des toisons et des produits de teinture.

En général, l'approvisionnement en toison en suint se fait dans le cadre de l'autoconsommation, les femmes des éleveurs utilisant la quantité souhaitée pour tisser les produits destinés à la famille. Mais dans les plaines et parties basses des vallées où l'élevage d'ovins à laine n'est pas ou très peu pratiqué, les tisseuses achètent la toison au kilogramme, au souk hebdomadaire ; le plus souvent, ce sont leurs maris qui s'en chargent, en achetant chez l'éleveur ou au souk hebdomadaire (Assaisse ou Taznakhte).

Dans la commune de Siroua, il faut noter une première expérience menée par l'ANOC à l'échelle du Grand Taznakhte consistant à créer un centre de stockage de la laine brute d'origine Siroua. Ainsi, en 2018, 4,5 tonnes de toisons ont été achetées chez les éleveurs membres du groupement ANOC et ont été stockés dans son centre à Taznakhte. Cela permet de répondre, en continu, à la demande des tisseuses et des coopératives de tissage en laine de qualité, tout en assurant un revenu et un débouché aux éleveurs.
Également, le Ministère de l'Artisanat a subventionné, au profit des coopératives et des membres du GIE Takdift du Grand Taznakhte, une opération de mise à disposition de 4 tonnes de toison achetées directement chez les éleveurs.

- **Différentes qualités et origines :**

Selon les informations issues de l'enquête, on trouve les toisons de qualité essentiellement dans les villages situés dans les massifs montagneux (*Azilal*), notamment ceux où résident les tribus Aït Semgane, Aït Ouagharda, Aït Oubyale[15].

Pour l'ANOC, la qualité de la laine issue de la toison dépend de plusieurs facteurs : des conditions climatiques favorables, l'altitude (couleur plus prononcée en montagne qu'en plaine), l'alimentation de l'animal à base de plantes et son origine (toison issue de la tonte et non de la peau de l'animal mort).

Ainsi, la qualité conditionne les prix d'achat (au kg) et les diverses utilisations de la laine brute. La couleur (noire, blanche, jaunâtre) est un premier critère : la noire est de meilleure qualité, donc plus recherchée par les spécialistes, plus difficile à trouver et plus chère.

Trois niveaux de qualités existent actuellement, selon les critères de longueur, résistance, finesse, ondulation et couleur[16]. Le niveau 1 correspond à la meilleure qualité (épaules, dos et flancs), le niveau 2 à la qualité moyenne (arrière train) et le niveau 3 à la moins bonne (pattes). La laine morte (tirée de la peau de l'animal abattu) est de très mauvaise qualité.
Également, plusieurs types de laine existent selon les usages qui en seront faits : la toison de l'agneau peut être privilégiée (pour tisser des burnous, Henbel, sacs, tapis à poil ras, tentes, besaces), tandis que celle du mouton adulte (plus de 2 ans) sert plutôt à fabriquer des tapis.

[15] Ainsi que dans le douar d'Askaoun, dans la commune limitrophe d'Assaisse.

[16] SGK consulting, Projet PEDEL, Rapport de diagnostic : Etat des lieux sur la filière laine au niveau du grand Taznakhte, Version Provisoire – Septembre 2017, p. 20.

- **Les approvisionnements en produits de teinture de la laine et en laine industrielle :**

Garance vendue au souk

Pierres d'indigo

Photos : Exemple de produits végétaux et minéraux utilisés pour la teinture

Encadré N° 3. Les approvisionnements pour la teinture ou le tissage

Les plantes et racines les plus utilisées pour la teinture naturelle sont achetées chez les herboristes, dans les souks, ou ramassées sur site :
- Bouzida (ou titighrit) pour la couleur jaune
- Foua (taroubia) ou garance pour l'orange, racines d'arbres que l'on trouve dans les lits d'oued
- Takbout (racines d'arbre, Foum Zguid), pour la couleur marron
- Pour le violet : mélange du rouge et bleu, avec fixateur (soude caustique)
- Pour le gris, mélange laine noire et blanche

S'y ajoutent des minéraux : le Bleu indigo, acheté en poudre ou en morceaux (pierres de cobalt), et la pierre d'alun (Azaref), en tant que Fixateur.

Produits de teinture chimique :
De plus en plus répandus (marque Famacolor, Casablanca), ces produits s'achètent chez les commerçants des souks locaux et des villes (Taroudant, Marrakech…).
Leur avantage est la simplicité d'utilisation, leur moindre coût et le gain de temps de teinture par rapport aux plantes et minéraux, qui sont parfois chers et exigent une longue préparation.

Laine filée industriellement, de teinte naturelle ou teintée :
Les pelotes de différents types sont fabriquées dans des industries textiles de Rabat notamment, soit à partir de laine locale, soit à partir de laine d'Australie. Elles sont expédiées dans un centre de stockage à Marrakech, lequel permet d'approvisionner en laine filée les commerces de la grande région. Ainsi, la laine, de couleur naturelle ou teintée chimiquement, est vendue au kg dans tous les souks et commerces ruraux et urbains. Également, les fils de trame sont disponibles.

2.4. *Les étapes, techniques et organisation du travail, depuis la transformation de la laine brute à la fabrication du produit final*

Depuis les quartiers de toison jusqu'à l'obtention de la laine filée, plusieurs étapes complexes et exigeantes en technicité et en temps sont nécessaires. C'est pour cela que généralement les femmes s'entraident (par la *twiza*, souvent à deux ou trois) et font appel à celles qui sont les plus expérimentées pour exécuter ces différentes tâches, chacune pouvant effectuer une opération différente.

- **La fabrication de la laine nécessite plusieurs étapes** :

- Triage et séparation des différents éléments (poussières, débris de végétaux, etc.) ;
- 1er trempage, dégraissage, lavage et séchage ;
- Démêlage ;
- Cardage et éventuellement peignage ;
- Finissage (étirement en mèche) ou défeutrage (laine peignée), éventuel lavage ;
- Filage : étirage et torsion, à l'aide d'un fuseau, pour aboutir au fil de chaîne et de trame ;
- Mise en pelote.

Photos : Cardage (gauche) et filage (droite)

- **Les étapes suivantes aboutissent au produit tissé et/ou noué :**

  - Teinture éventuelle, puis séchage.
  - Préparation : ourdissage et montage du métier à tisser (à plusieurs, 3 au moins).
  - Tissage (seule ou à plusieurs).
  - Découpage du tapis (à plusieurs).
  - Lavage final et rinçage.
  - Séchage du tapis.

Photos : Tissage avec laine industrielle (gauche) et laine naturelle (droite)

- **Périodicité, temps et organisation du travail des femmes**

Etant donné que la laine brute est disponible à compter des mois de mai et juin et moins durant les mois de février et mars, et que les conditions climatiques durant l'été ne permettent pas d'accéder à l'eau, les opérations de lavage sont plutôt réalisées à compter des mois pluvieux (sauf si accès à l'eau). De même, les autres opérations, jusqu'au tissage sont plutôt concentrées sur les mois froids (hiver et printemps).

Au total, **l'ensemble des opérations, depuis le triage jusqu'au tissage et la finition du tapis,** peut prendre **deux à trois mois** si elles sont réalisées par une seule femme.
Les informations recueillies auprès des différents interlocuteurs et issues de l'analyse bibliographique permettent d'estimer le temps de travail par tisseuse comme suit :

Sur la base de 4 à 6 heures de travail journalier :
Temps de travail : 10 jours pour fabriquer 1 m² de tapis, soit environ 15 à 20 jours de travail par mois pour produire 2 m² de tapis
Sur la base d'un tapis de 3,75 m² (surface la plus répandue) : 37,5 jours à 2 mois de travail

Les associations et coopératives de tissage et de valorisation des produits locaux recensées dans les deux communes ont été créées pour notamment faciliter le travail des femmes, mais aussi accéder à des opportunités en termes d'approvisionnement et de commercialisation des produits.

L'entraide est pratiquée entre les femmes au sein de ces structures, comme dans le cadre traditionnel (travail à domicile) : « *si la femme travaille pour elle, il y a aussi twiza* » (entretien avec des femmes, commune d'Assaisse).

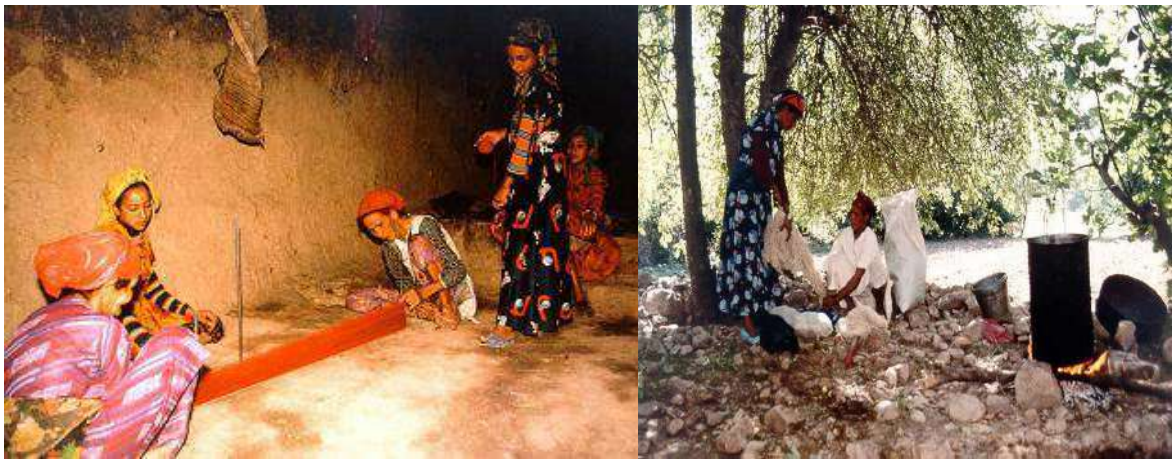

Photos : Entraide entre femmes pour certaines étapes (teinture, ourdissage)
Source : Internet

Ainsi, sur la commune d'Assaisse, il existe deux associations (Aglagal pour les tapis à Tagmoute et Isswak féminine à Tinider) et deux coopératives (Agersska à Imzilene et Coopérative féminine à Mazouade). Dans la commune de Siroua, ce sont trois associations (Tifaouine pour la femme rurale d'Anzal et Tisourfin à Tinzaline) et trois coopératives (Anzal pour les tapis, Bakiz et Tazerzit à Imghlay).

Il faut également mentionner l'existence **d'activités de traitement de la laine rémunérées**, qui sont réalisées par certaines femmes sous forme de prestations de services (triage de la laine brute, fabrication de laine filée, teinture payée selon le kilogramme obtenu) pour le compte d'autres femmes, ce qui permet de leur préparer la laine avant le tissage.

Des commerçants spécialisés dans la tapisserie à l'échelle internationale ont intégré toute la filière, de l'amont à l'aval, afin d'avoir une garantie de qualité. Ils opèrent de la même manière pour ces différentes tâches, jusqu'au tissage des tapis (rémunération au m²), lesquels sont conçus selon leurs attentes ou selon les commandes de clients.

C'est notamment le cas d'un bazariste de renom basé à Marrakech et travaillant à l'international, mais aussi d'une coopérative de Taznakhte qui commercialise les tapis directement auprès de clients étrangers. Cette pratique est également courante chez les commerçants de Taznakhte ou Taroudant qui proposent les produits dans leurs magasins.

2.5. Des savoir-faire ancestraux face aux changements des pratiques des femmes

a) Un savoir faire ancestral

Les femmes de la région ont su perpétuer au fil des générations leur savoir-faire dans le traitement de la laine des ovins du Siroua et dans le tissage artisanal, en inventant des motifs originaux et en faisant jouer les couleurs naturelles, pour produire des produits tissés hautement reconnus pour leur qualité et l'art qui s'y exprime, notamment à travers les tapis de type « Ouzguiti ».
Les multiples tapis confectionnés par les mains des femmes, chacun selon le style de la tribu ou de la famille, constituent l'essentiel de leur artisanat. Elles fabriquent également différents produits d'habillement ou d'intérieur, notamment : *djellabas* en laine, burnous (laine noire et blanche ou grise), *henbal* (couverture), *lahzem* (sorte de ceinture), *tahaïqt* (voile blanc pour couvrir la mariée ou la personne défunte), ainsi que des tentes, des sacs ou encore des selles.

Ces tapis et vêtements servaient auparavant surtout pour la consommation familiale mais aussi pour obtenir des revenus destinés à satisfaire les besoins familiaux.
Actuellement, ils ont toujours un usage familial, mais ils sont essentiellement destinés à être vendus : « *Actuellement, nous travaillons sur la fabrication de 3 tapis, en tiwizi, avec la laine achetée au souk. Nos objectifs sont de gagner de l'argent et garder le savoir faire (les motifs, symboles créés par les femmes). On les vend avec un prix au mètre…* » (Témoignage de femmes d'un douar de la commune d'Assaisse).

b) Des changements dans les pratiques et savoir-faire

Plusieurs facteurs ont contribué à modifier ces pratiques bien maîtrisées, outre la nécessité de satisfaire les besoins familiaux.

En effet, depuis les 25 dernières années, des changements majeurs sont intervenus à l'échelle nationale mais aussi locale, ce qui a modifié les conditions de vie des habitants du massif du Siroua, ainsi que la situation socio-économique des artisanes.

1. D'une part, avec la diminution drastique de la pluviométrie, les effectifs du cheptel ovins ont baissé, **diminuant d'autant la disponibilité de la laine brute**. Parallèlement à cela, **l'exode rural** s'est accru, ainsi que la **nécessité de détenir des sources complémentaires de revenus** pour satisfaire de nouveaux besoins (scolarisation des enfants, santé, habitat, eau, électricité…). La commercialisation de laine filée industriellement, disponible à un coût moindre que celle de la laine brute issue des moutons, amoindrie en qualité et plus chère, est ainsi devenue plus attractive pour les femmes.

Cette matière première prête à l'emploi, disponible et peu onéreuse, constitue, surtout pour les jeunes femmes, une opportunité, car tout en diminuant leur temps de travail, elles ont la possibilité de fabriquer un tapis qui sera vendu plus facilement. Ce d'autant que les colorants chimiques sont également disponibles et pratiques à utiliser.

2. D'autre part, la situation sociale des femmes a évolué, sous l'effet de la scolarisation et de leurs désirs d'acquérir plus d'autonomie.
Avec la scolarisation accrue des filles, ***les jeunes femmes*** n'ont pas pu consacrer assez de temps auprès de leur mère pour apprendre les différentes techniques de traitement de la laine et de tissage.
Par conséquent, les jeunes femmes ayant étudié jusqu'au collège ou au lycée expriment leur préférence pour la laine toute prête et pour fabriquer des tapis de plus petite taille, avec des motifs plus gros et plus faciles faire.

Les femmes mariées, notamment celles n'ont pas été alphabétisées, connaissent les techniques anciennes, mais elles préfèrent également fabriquer des tapis avec la laine industrielle (moindre travail, rapidité d'exécution en marge de leurs tâches domestiques et opportunité de vendre le tapis plus facilement car moins coûteux, répondant à un besoin d'argent à plus court terme).

Elles peuvent ainsi fabriquer un produit spécifique sur commande d'un client ou essayer de le vendre dans un souk hebdomadaire : « *C'est l'homme qui va vendre les tapis au souk* (grossiste) *hebdomadaire et à Taznakhte* » (témoignage de femmes, commune d'Assaisse). « *Parfois,c'est directement à l'acheteur qui vient au local de l'association, mais en été les prix baissent* » (témoignage de femmes, commune de Siroua).
Mais également, les femmes des environs de Taznakhte n'hésitent pas à assurer elles-mêmes la commercialisation de leurs produits.

Ce sont donc surtout ***les femmes plus âgées qui détiennent l'intégralité du savoir-faire*** et qui continuent de pratiquer les techniques manuelles, avec la laine naturelle et les plantes de la zone.

3. Parallèlement à cela, les différentes interventions étatiques, des ONG, des institutions internationales ou des centres de recherche et d'appui au développement ont contribué à introduire les **métiers à tisser métalliques**, ainsi qu'à encourager la **constitution des coopératives et des associations de tissage**. Ce qui a favorisé une certaine diversité organisationnelle et l'apparition de nouvelles méthodes de travail de la laine.

Des discussions avec les éleveurs lors de l'animation des focus group, on retient que la vente de la toison noire est plus cotée que la blanche, mais parfois la blanche peut baisser jusqu'à 5 Dhs par kg. La laine est considérée comme une production importante dans la zone.

Certains éleveurs préfèrent la tonte avec des machines modernes qui permettent un gain de temps et une qualité de la toison mais avec des formations à ce sujet.

2.6. Principaux atouts et contraintes de la filière laine du Siroua

Quatre principaux atouts et contraintes sont à retenir, parmi ceux identifiés pour le traitement et la fabrication de la laine et des produits qui en sont issus.

- **Au niveau des approvisionnements** :

La laine est de qualité supérieure, surtout si elle provient des ovins des massifs, comparée à la laine industrielle. Mais la sélection est insuffisamment rigoureuse en termes de qualité et l'approvisionnement n'est pas garanti toute l'année (saisonnier, surtout en mai et juin), notamment pour les toisons noires (plus que pour les blanches). A cela s'ajoute une concurrence de la laine industrielle qui amoindrit l'attractivité pour la laine brute naturelle.

- **Au niveau de la fabrication de la laine :**

Les savoir-faire sont bien maîtrisés par les femmes plus âgées, avec une organisation ancrée dans les pratiques locales. Cette activité est source d'emploi et représente un potentiel pour générer des revenus locaux. Mais vu le travail très exigeant et difficile, une certaine régression du savoir-faire est enclenchée. En outre, les étapes de fabrication nécessitant beaucoup d'eau (présence de rivière, saison d'hiver) et de temps de travail.

- **Au niveau de la teinture naturelle :**

Le renforcement de la qualité des produits, tapis ou autres produits issus de la laine, est en cours. Mais d'un autre côté, la surexploitation anarchique des espaces forestiers, notamment pour produire des PAM, fragilise la disponibilité des plantes tinctoriales ; en plus, le savoir-faire est en déclin et il y a la contrainte de la rareté de l'eau pour le lavage.

- **Au niveau de la fabrication des tapis :**

Le savoir-faire est bien maîtrisé par les femmes plus âgées et les femmes mariées. Egalement, c'est une activité génératrice de revenus locaux et d'emplois, mais elle s'inscrit dans un espace-temps social et culturel féminin qui répond à des logiques autres que celles de l'entreprenariat et elle fait face à un certain désintéressement de la part des jeunes femmes, surtout si elles ont été scolarisées.

Par ailleurs, l'irrégularité dans la fabrication est à noter, par la dépendance à l'égard des commandes et des clients et une insuffisante structuration et démarche de marketing de la part des femmes.

Pour conclure, les contraintes représentées par le traitement de la laine issue des ovins du Siroua sont nombreuses, bien que les atouts soient suffisamment évidents pour compenser celles-ci. Cependant, la perte du savoir-faire chez les jeunes générations de femmes constitue une menace importante pour le patrimoine artisanal local, que ce soit en termes de développement de filière ou de valorisation de la qualité des tapis Ouzguiti.

Section 3 : La filière viande, des qualités ignorées par le consommateur

Cette courte section est consacrée à l'estimation des productions et aux perspectives d'évolution de la filière.

3.1. Estimation des productions potentielles annuelles

La production de viande a été calculée sur la base de l'UZ /an. Elle est estimée à 9 kg, sachant, à titre de comparaison, que pour la race Timahdite c'est 12 kg et qu'en France, les races à viande ovine performantes peuvent atteindre 20 Kg.

L'estimation de la production potentielle annuelle de viande ovine est résumée ci-après.

Tableau N° 17. *Production potentielle de viande ovine au niveau des CT d'Assaisse et Siroua (en tonnes)*

Désignation	CT d'Assaisse		CT de Siroua	
	Nombre d'UZ	Production potentielle en tonnes /an	Nombre d'UZ	Production potentielle en tonnes / an
Total troupeaux	17 315	**156**	20 980	**189**
Troupeaux de race Siroua	9 350	**84**	16 350	**147**

3.2. Statistiques des abattages à Taznakhte

Les statistiques des abattages d'ovins moyens annuels sur 10 ans sont disponibles pour la zone du grand Taznakhte (ONSSA, Ouarzazate).

Tableau N° 18. *Statistiques d'abattage*

	Effectifs	Viandes en kg	Abats en Kg
Ovins	39 287	365 499	117 712
Poids moyen carcasse (en kg)	---	9,3	3,0
Par semaine	604	5 623	1 811

Il faut noter que les sièges des collectivités Siroua et Assaisse ne sont pas équipés en abattoirs. Les approvisionnements se font essentiellement à partir de Taznakhte, pour les ménages de Siroua, et de Taliouine pour les ménages d'Assaisse.

3.3. Des perspectives de valorisation

D'une part, il faut noter que l'agneau du Siroua figure parmi les produits du terroir identifiés par le MAPM dans le cadre de ses actions de valorisation des productions locales et d'appui à leur promotion.

Malgré les qualités inédites précédemment citées de la viande du mouton de Siroua, certains spécialistes jugent que la consommation de sa viande devrait se pratiquer à son très jeune âge du fait des milieux de son élevage (montagne). Celle-ci serait beaucoup plus appréciée en grillade ou en méchoui.

Encadré N° 4. Eléments saillants des entretiens avec les acteurs

Selon les entretiens animés avec les éleveurs, il ressort que la commercialisation de la viande d'ovins du Siroua connaît des difficultés liées aux voies d'accès et du fait qu'ils préfèrent une vente directe localement aux maquignons (intermédiaires) que d'aller au souk et d'être à la merci de l'offre et de la demande, en plus du paiement des charges de transport (parfois, même si le prix de vente est bas, l'éleveur ne peut pas reprendre son produit vers l'exploitation). Selon les mêmes sources, la plupart des points de vente ne sont pas organisés (aspects liés à la surveillance, aux conditions d'hygiène, autres matériels et accessoires de pesage, d'abris, etc.).

Pour la COPAG, des opportunités de collaboration avec M&D existent. La commercialisation des produits de viande labellisée « viande Siroua » reste conditionnée à un ensemble de règles à satisfaire et au respect rigoureux des cahiers des charges, qui demandent pour le moment un travail en profondeur tels que l'organisation des producteurs, le mode de conduite et de contrôle sanitaire, les équipements de transport, la formation des agents de veille et l'engagement pour un approvisionnement continu.

La formation par apprentissage des fils des éleveurs pourrait être soutenue par la COPAG au sein des associations « maisons familiales rurales » (MFR), sous réserve de prévoir des contributions locales. S'agissant de la construction d'un abattoir moderne, il est à signaler que sa réalisation reste conditionnée par la validité de l'étude financière.

Des partenariats seraient envisageables pour mettre en œuvre ces propositions d'actions en commun tels que le partenariat M&D-COPAG et le partenariat M&D-MFR, avec possibilité de partager les structures, équipements et équipes et de rechercher ensemble si besoin les compétences particulières pour les formations.

Les perspectives de commercialisation de la viande d'agneau du Siroua sont envisageables à long terme, ce qui suppose de maintenir le dialogue avec les différents acteurs, éleveurs, bouchers et COPAG.

Section 4 : Etude des marchés

Cette section comporte trois parties : une partie introductive, une consacrée aux marchés de la laine et des produits tissés et la troisième aux marchés de la viande.

4.1. Du diagnostic des potentialités socio-économiques à la promotion des produits des terroirs de la zone d'étude

Comme proposé dans les termes de référence, l'étude des marchés vise à approcher de manière succincte l'aval des filières laine et viande issus des ovins Siroua, et notamment au niveau des deux collectivités territoriales de Siroua et Assaisse.

L'étude contribue à dresser le profil socio-économique des territoires ciblés et à identifier les opportunités de croissance et de développement par l'entrepreneuriat sous toutes ses formes. Elle est évolutive, dans la mesure où elle est appelée à être améliorée et enrichie par les feedbacks des utilisateurs, et par des cas concrets et d'expériences vécues sur le terrain. Elle est supposée s'adapter à la diversité et aux spécificités des territoires diagnostiqués. Celle-ci ne reflète pas nécessairement les positions de M&D et n'engage en aucune façon ses responsabilités.

Par ailleurs, il est à noter que les évaluations du marché local se sont appuyées sur les analyses des marchés régionaux existants, qui sont faites par les différents départements publics et les programmes de développement portés par les organismes nationaux et internationaux.

Les microprojets concernent tous les secteurs d'activité (primaire, secondaire et tertiaire). La détermination des secteurs des micro-entreprises se fera localement selon les activités courantes du site d'intervention, ses potentialités naturelles, culturelles, économiques, écologiques, technologiques, etc. Par ailleurs, une grande importance est à accorder aux projets élaborés selon l'approche filière ou chaîne de valeurs.

Selon le catalogue national « *Produits phares du terroir des régions du Royaume* », édité en 2014 par le Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes, la fiche technique de l'agneau Siroua figure parmi ces produits, comme précisé précédemment.

Encadré N° 5. *Fiche technique de l'agneau Siroua*

Dénomination :
Nom scientifique : Ovis aries
Appellation en Français : Agneau Siroua
Appellation en arabe dialectal : Kharouf Siroua

Terroir de production :
Le terroir de production de l'agneau Siroua est le massif du Siroua d'où cette race ovine tire son nom. Ce terroir se situe entre le plus haut sommet du Haut Atlas (le Toubkal) et le désert. Il s'agit de larges espaces pastoraux relevant des cercles d'Amerzgane et Taliouine abritant un effectif ovin Siroua dépassant les 200.000têtes élevées en système pastoral extensif.

Spécificités :
C'est une race ovine rustique de petit gabarit du type longiligne ayant une ossature fine, de poids moyen 30 Kg chez les mâles et 24 Kg pour les femelles. La tête fine est allongée chez la femelle et elle est plus large et massive chez le mâle. La laine est uniformément blanche ou noire avec une toison de poils longs. La longueur des fibres atteint 28 cm au niveau du cou. Le poids de la toison est de 2 à 4 Kg. L'ovin Siroua est une population conduite dans le massif du Siroua et une partie du Haut Atlas occidental.
Les caractéristiques physiques et comportementales de cette population en font une race parfaitement adaptée à la transhumance et à la conduite en grands troupeaux valorisant les zones arides et accidentées du Haut Atlas et du Siroua.
Cette race est élevée principalement pour la qualité de sa laine (toute noire ou toute blanche) qui est à l' origine de la renommée du Tapis de Taznakhte (Tapis des Ait Ouzguiti). Cependant, l'ovin Siroua a des performances, de production et de reproduction, inferieures à celles des autres races locales de parcours.

Usages :
Les produits utilisés sont la viande ovine Siroua, très appréciée pour ses excellentes caractéristiques nutritionnelles et organoleptiques et une laine de bonne qualité.

Source : MAPM, Produits du terroir du Maroc, Catalogue national Edition 2014

Les activités conduites dans le cadre de l'étude ont permis une connaissance relativement fine de l'état des lieux des filières de l'élevage ovin notamment de race Siroua, de la laine, de la phase de production jusqu'aux phases de finition et commercialisation des produits, et de la viande, de l'étape de production potentielle jusqu'à la phase de consommation et commercialisation. Il a été tenu compte dans la mesure du possible des dimensions culturelles, sociales, historiques, politiques ou environnementales influençant les activités économiques, cela en s'appuyant sur des questionnements stratégiques.

Ceux-ci sont à considérer comme une réflexion visant à éclairer les décideurs potentiels territoriaux afin d'adapter les modes de planification des projets générateurs de revenus au profit de groupements sociaux, aussi bien formels qu'informels, afin de les inscrire dans les mutations constantes du contexte global.

Il s'agit d'une optique où l'information locale est structurée autour de trois axes tels que :

- L'identification des potentiels existants dans le mode de développement local ;
- Le repérage des voies d'amélioration par rapport au mode de développement traditionnel, aux sources de déséquilibre et de mal-développement issues de son inadaptation au contexte global ;
- L'appréciation des voies d'évolution probables pour les micro-entreprises à l'avenir.

4.2. Les marchés de la laine et des produits tissés

L'utilisation de laine comme fibre textile aurait été introduite par les babyloniens, environ 4000 ans av. J.C., notamment en raison de ses qualités physiques et chimiques spécifiques[17].

a) Historique

Selon les informations disponibles au sein du ministère de l'Artisanat, au début du XXème siècle, la laine était toujours fournie par les fileuses des tribus avoisinantes du souk de Taznakhte et celles résidant dans les villages proches des massifs montagneux. Cependant, devant la demande croissante sur le tapis, la société africaine de filature et de tissage, créée en 1929 à Rabat, commençait à approvisionner le marché de Marrakech en fil et à partir de Marrakech, les commerçants acheminent les fils vers le sud du Haut Atlas. Ce nouveau commerce a entrainé la régression de l'activité de production du fil filé à main. Ainsi, quand les conditions économiques et climatiques le permettaient, les souks d'Ouarzazate, Taznakhte, Tizzaki Nouzalim et celui de Tikkirt étaient plus au moins alimentés en fil de produit industriellement.

Après l'indépendance, une unité de filature a été créée à Marrakech en tant que principal fournisseur de fil industriel pour tout le sud du Haut Atlas et il faisait travailler des techniciens payés au kilogramme de laine filée.

Au fil du temps, et face au développement de la production du tapis à l'échelle nationale au début des années 70, cette période a été marquée par l'ouverture de nouvelles usines de filage, qui s'est accompagnée d'une baisse de la demande au niveau de l'unité de Marrakech, laquelle a été fermée entre 2000 et 2006.

[17]ANOHA, Bureau d'études et de conseil, Etude sur la matière fibreuse en laine utilisée dans le tissage des revêtements du sol fait main. Partie 1 Diagnostic, Centre technique de création d'innovation et d'encadrement du tapis et de tissage / Ministère du commerce et de l'artisanat, République tunisienne, 2013, p. 48.

La continuité de l'approvisionnement se faisait alors par le biais d'autres sociétés de Marrakech, où un investisseur originaire de Taznakhte avait ouvert une unité de filage et de teinture qu'il a ensuite transféré à Ouarzazate, où il n'a pas pu cependant maintenir son activité face à la forte concurrence.

Depuis cette période, les fils de laine et les colorants chimiques sont fabriqués à Rabat et Casablanca essentiellement. D'après les informations recueillies, le dépôt de Marrakech (au Souk Bétana) est le principal point d'approvisionnement pour les détaillants de la région.

b) Evolution de l'offre et de la demande

Comme vu précédemment, la production potentielle annuelle est estimée à près de 100 tonnes de laine issue des moutons de race Siroua, toutes qualités comprises et provenant des deux collectivités territoriales (*voir section filière laine*).

Au niveau national, la consommation individuelle en produits à base de laine a régressé parallèlement aux effectifs des ovins toutes races confondues. Il s'agit d'un résultat paradoxal compte tenu de l'importance des filières textiles et artisanales (fabrication de tapis) dans le pays. Il existerait donc à priori une marge de manœuvre permettant un accroissement de la production nationale.

- **Situation actuelle des approvisionnements en laine et produits de teinture**

Rien qu'à Taznakhte il existerait actuellement près d'une dizaine de magasins qui commercialisent les fils de laine et les colorants chimiques. Ce sont des détaillants qui vendent des fractions de kilogramme de laine. Ils s'approvisionnent tous par le biais des transporteurs (laine fabriquée à Rabat essentiellement) et indiquent que la laine provient d'une même source (fournisseur basé au Souk Bétana, Marrakech) car il n'y a pas de grossiste parmi eux.

Concernant les colorants, tous déclarent que ces produits proviennent de la société Famacolor à Casablanca. Quant aux couleurs les plus demandées, les réponses sont très diverses ; presque la totalité des couleurs a été citée (naturel, blanc, gris, noir, bleu marine).

Les colorants ont des appellations distinctes : rouge Madrid, jaune Métanyl (prix de 50 Dhs/kg) ou noir Serbta (près de 40 Dhs/kg).
Ces colorants sont utilisés à raison de 250 à 300 grammes pour teindre 4 kg de laine.
Concernant le fil de chaîne, deux qualités existent : le fil de chaîne de Rabat (près de 45 à 50 Dhs/kg) et la chaîne Fitex (40 à 45 Dhs/kg).
Pour les fils de nœuds, également plusieurs qualités sont disponibles :
- fil retord de première qualité : 35 et 40 Dhs/kg,
- fil monobrin de première qualité : 30 à 35 Dhs/kg,
- fil monobrin de qualité simple : 15 à 20 Dhs/kg

Les tapis de conception récente sont généralement achetés par des intermédiaires, qui les lavent, les exposent au soleil puis les commercialisent, à savoir que les commerçants avertis et spécialisés confirment qu'ils sont de qualité très inférieure, comparés aux tapis qu'ils ont l'habitude de commercialiser.

- **S'agissant de la teinture végétale :**

Il faut rappeler que le Grand Taznakhte a connu des générations d'artisanes, qui savaient mélanger avec délicatesse les produits, tout en contrôlant les différentes étapes. La majorité de ces « maîtres artisans » d'hier a peu à peu cédé la place à la teinturerie moderne.

Aujourd'hui, la teinture végétale semble être revalorisée par les différents interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette étude.

Néanmoins, le retour à la teinturerie végétale peut représenter une arme à double tranchant, tout au moins pour les deux communes du projet ACACTAE. En effet, même si son aspect naturel est actuellement recherché par les consommateurs, ses répercussions sur l'environnement peuvent être difficilement surmontables. La région a de faibles dotations en ressources forestières, d'où la difficulté de s'approvisionner en matières végétales, sans porter atteinte à ces ressources. Car les couleurs fondamentales de la teinturerie végétale sont extraites de racines, d'où les conséquences nuisibles pour les arbrisseaux.

L'hypothèse d'importer ces matières végétales pour pouvoir préserver la flore locale aurait un effet sur les prix des tapis et tissages, en augmentant leurs coûts de revient.

c) Les circuits de commercialisation de la laine : un marché existant mais non organisé

La commercialisation des laines brutes se fait, à 80 %, au niveau des souks locaux, pour les éleveurs de la commune de Siroua, tandis que ceux de la commune d'Assaisse privilégient la vente locale, dans leur village (questionnaires auprès des éleveurs).

Cependant, une petite proportion affirme vendre leur toison par les deux voies, le souk et leur village. Les souks les plus importants sont ceux d'Askaoun, Taznakhte et Khouzama, ainsi qu'Assaisse.

- **Deux principaux modes de commercialisation fonctionnent :**

- Dans les villages, les acheteurs sont soit les maris des tisseuses, soit les gérants de coopératives, soit des commerçants grossistes de la zone ou venant d'ailleurs.
- Dans les souks où les commerces (Taznakhte) : les éleveurs peuvent déposer une quantité de laine auprès du commerçant, celle-ci étant vendue au kg, par type (noire, blanche, mélangée). Les tisseuses ou leurs maris viennent y acheter la laine.

Ce marché se caractérise par une dispersion des vendeurs (les éleveurs) sur tout le territoire des deux communes et par **une multitude d'acheteurs internes** (utilisateurs de laine, en majorité les tisseuses, par l'intermédiaire de leurs maris, les gérants des coopératives et des commerçants locaux) et externes à la zone (les intermédiaires et grossistes, les bazaristes intégrant toute la filière).

- **A ces circuits, s'ajoutent les initiatives récentes de l'ANOC et du Ministère de l'Artisanat pour le grand Taznakhte**.

Celle du Ministère de l'Artisanat a consisté à subventionner l'achat de 4 tonnes de toison, qui ont été distribuées parmi les coopératives adhérentes au GIE Takdift du Grand Taznakhte.

L'ANOC a lancé en 2018 une opération de collecte de 4,5 tonnes de laine brute de qualité Siroua auprès des éleveurs membres de son groupement. Cette laine est stockée dans son centre de collecte à Taznakhte (partenariat avec Swisscontact). La sélection se fait sur la base de la qualité (L1, L2 et L3). Cette organisation offre l'avantage de rendre un service à la fois aux éleveurs et aux tisseuses. Les femmes peuvent ainsi acheter les quantités souhaitées, après triage par leurs soins, à un prix fixé librement, selon les trois niveaux de qualité et la couleur (noire, entre 12 et 18 Dhs/kg, et blanche, entre 10,50 et 13 Dhs/kg), ce qui leur revient moins cher, pour une qualité meilleure, comparativement à ce qu'elles pourraient acheter sur le marché. Le règlement est pris en charge par l'ANOC pour chaque éleveur, via le compte du groupement.

Comme le précise le président du groupement de l'ANOC : « *La tapisserie familiale est un circuit important, chaque foyer d'éleveur possède deux métiers à tisser, ce qui permet d'améliorer le revenu familial* ».
La dispersion des villages, notamment pour certains, près des massifs montagneux, et l'état du réseau routier dans les deux communes, constituent une contrainte pour le développement du marché de la laine. La commercialisation via le centre de collecte est ainsi un moyen pertinent pour raccourcir les circuits et relier les deux maillons de la filière.

Figure 2 : Principaux circuits de commercialisation des laines brutes :

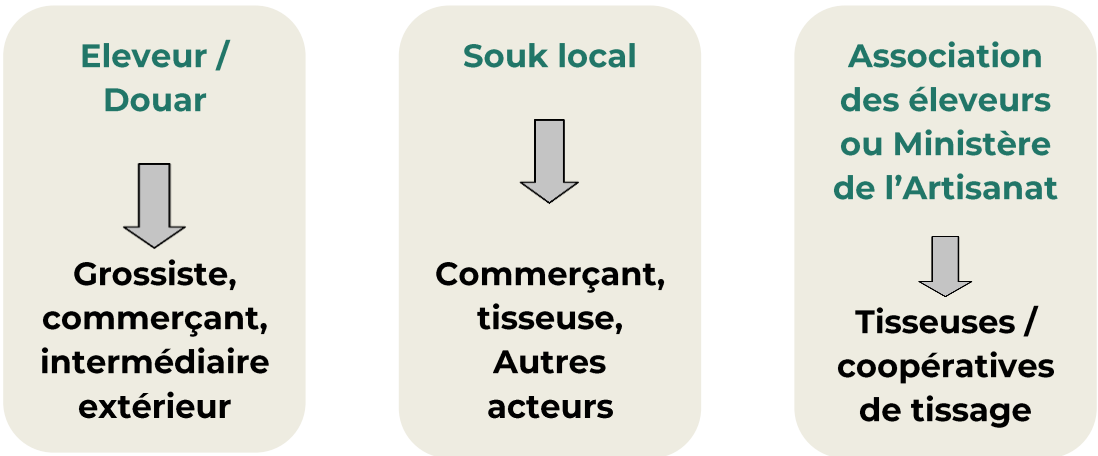

Photos : Toisons en vrac vendues dans des commerces de Taznakhte

- **Conclusions :**

La disponibilité en toisons de qualité est insuffisante par rapport à la concurrence des laines et produits industriels disponibles sur le marché

A la question de savoir si les approvisionnements en laine des ovins du Siroua peuvent être garantis en quantité et en qualité et si la demande serait assez importante pour stimuler plus cette offre, on peut présumer que **le potentiel de production en laine locale existe bel et bien (des stocks existeraient dans les maisons des éleveurs, par manque d'utilisateurs et d'acheteurs).**

Si le marché de la laine existe bien, il est déstabilisé par la dispersion de l'offre et la diversité des acheteurs, ainsi que par la **concurrence de la laine filée industrielle** et des **colorants chimiques**, moins coûteux et plus pratiques d'utilisation, malgré leur niveau de qualité moindre.

d) Le marché des produits tissés à base de laine, un potentiel à renforcer

La fabrication de produits tissés à base de laine du Siroua est partie intégrante du patrimoine local de la région.

- **Estimation de la production potentielle de produits tissés et de tapis**

On peut estimer ce potentiel de production dans les deux communes, en se basant sur la population active féminine, ayant entre 25 et 59 ans, et sur les informations bibliographiques récentes.

Sachant que la grande majorité des femmes sont spécialisées dans ces opérations de traitement de la laine jusqu'au tissage, la moyenne produite par jour est, d'après les professionnels consultés, de 10 jours de travail pour tisser un m².

Modes de calcul :

Sur la base de 10 mois travaillés annuellement, avec des journées de 4 heures journalières consacrés aux opérations de tissage, on obtient ainsi une base de calcul moyen :
10 jours à 4 heures par jour X 10 mois = 10 X 10 = 100 jours
Soit, 10 m² fabriqués par femme par an[18]

La dimension moyenne d'un tapis est de 3,75 m²

Tableau N° 19. *Estimation de la production potentielle de tapis dans les deux communes*

Description	Assaisse	Siroua
Population féminine âgée de 25 à 59 ans	1 479	1 952
Base 10 jours / m², pour une année	100	100
Estimation de m² tissés par an	10	10
Production potentielle de tapis (tous types confondus) par femme	37,5 : arrondi à 38	37,5 : arrondi à 38
Production potentielle totale de tapis par commune	**14 790 m² 3 944 tapis**	**19 520 m² 5 205 tapis**

En rapprochant ces estimations minimales (10 m² par an et par femme au lieu de 12 m² ou plus) de la production potentielle de laine (respectivement, 39 et 60 tonnes dans les deux communes), on peut conclure que **la production de toison serait suffisante pour renforcer et développer les activités féminines de tissage à base de laine dans la région**.

Notamment, une coopérative travaillant avec une démarche de qualité et professionnelle produit 500 m² de tapis (en faisant travailler une cinquantaine de femmes). La production dans la zone du Grand Taznakhte est estimée à 528 000 m² (en 2016)[19].

- **Etude de cas : les prix de revient et de vente d'un tapis :**

Des entretiens avec des artisanes ont permis d'estimer les prix de revient et les marges éventuelles réalisées dans le cadre de la fabrication d'un tapis à base de laine locale.

[18] Selon l'étude d'AFC consulting, la production annuelle par femme est ainsi : 12 m² s'il s'agit de la préparation de la matière première (1m² par mois) et 24 m² (si la matière première est achetée au souk, donc 2 m² par mois). Source : AFC Consultants international (B. Pöschk), Analyse de la chaîne de valeur tapis de Taznakhte, Province de Ouarzazate, Projet PEDEL-GIZ, février 2016, page 6.
[19] AFC Consultants international, p. 11.

Tableau N° 20. *Calcul du prix de revient pour la fabrication d'un tapis de type Aghnif*

(2,5 m X 1,5 m, soit 3,75 m²)

Dépenses	%	Coût estimatif	Observations
Achat de la laine	18	270,00	Laine Siroua de 2ème qualité
Frais de triage, lavage, cardage....	25	375,00	Travail des femmes
Achat de produits de teinture	12	180,00	Produits chimiques
Frais de main d'œuvre	35	525,00	Main d'œuvre féminine
Frais de déplacement et de transport	10	150,00	Divers
Total charges	**100**	**1 500,00**	**Tapis de 3,75 m²**
Prix moyen de revient au m²	-	400,00	-
Prix de vente	**-**	**2 000,00**	**-**
Marge moyenne des bénéfices	25	500,00	Pour un tapis, bien entendu en marge des activités domestiques (ménage, éducation des enfants et autres)

On constate que la fabrication d'un tapis peut dégager une marge de 500 Dhs, soit 25 % du prix de vente, qui correspond à la rémunération du travail, mais en tenant compte du fait que le plus souvent, les femmes travaillent à deux pour fabriquer un tapis d'une telle dimension, dans le cadre de l'entraide (main d'œuvre alors non rémunérée).
Au final, la rémunération de chacune serait de l'ordre d'environ 500 Dhs.

Tableau N° 21. *Relevé de prix de produits de teinture chez un herboriste de Taroudant*

Produits	Prix par kg	Utilisations
Teinture chimique (marque Famacolor Casablanca)	80	Cuirs, laines et paniers
Poudre, pour couleur bleue indigo (chimique)	80	Laine
Pierre d'indigo	20 Dhs les 100 grammes	Couleur bleu / blanchiment du linge
Racines « ballot »	50	Teinture laine
Ecorce de noyer	150	
Ecorces de grenade	30	
Fleurs ibiscus	60	
Garance (*foua*)	80	
« *Tacot* »	20	Teint aussi le cuir

Ce commerçant précise que les jeunes femmes préfèrent les produits chimiques, car ils sont plus simples à utiliser.

e) Les principaux lieux de commercialisation des produits tissés

Le tapis sous toutes ses variantes, de modes de tissage, motifs, couleurs ou dimensions, représente actuellement la majorité des produits fabriqués à base de laine locale**.** Quelques autres produits sont disponibles (ceintures, burnous, Djellabas) et sont souvent fabriqués sur commande particulière.

- **Les circuits de vente les plus courants sont les suivants :**

- ***Domicile familial, atelier de la coopérative ou local de l'association*** : c'est le mode de commercialisation le plus pratiqué par la plupart des femmes. Les produits sont fabriqués à la demande ou bien vendus aux visiteurs de passage ou aux intermédiaires, grossistes ou bazaristes. De fait, la commercialisation est très aléatoire.

- ***Festivals, salons et foires expositions :*** c'est autant un moyen de marketing, de communication que de vente, mais ce circuit est également très aléatoire.

- ***Bazars, centres artisanaux, commerces de Taznakhte, Taroudant et surtout de Marrakech (plaque tournante de l'artisanat marocain et vis-à-vis de l'extérieur) :***

La vente via ce circuit est quelque peu aléatoire, car cela dépend de la fréquentation du lieu par les différents clients (visiteurs, touristes surtout), ainsi que du dynamisme et de la notoriété du commerçant ou de l'intermédiaire qui a acheté le tapis à la tisseuse (le marketing qu'il assure, la qualité qu'il garantit). Mais d'un autre côté, les tisseuses n'ont pas à se préoccuper de la commercialisation.

Par ailleurs, le GIE Takdift regroupant 27 coopératives locales de tissage du Grand Taznakhte assure cette intermédiation avec le marché, tout en valorisant le savoir-faire et la qualité. En cas de vente dans ses locaux, les adhérentes obtiennent une meilleure rémunération de leur travail (plus équitable), car les prix sont plus élevés (1 000 à 1 500 Dhs/m²).

Il faut également mentionner que des labels, local et national, sont attribués par les services du Ministère de l'Artisanat aux coopératives respectant le cahier des charges qui a été fixé nationalement par celui-ci (utilisation de laine de Siroua, couleurs naturelles, respect des contenus du cahier des charges)[20], ce qui pourrait motiver les tisseuses à privilégier la qualité de leurs produits, à la condition cependant de garantir un contrôle effectif et indépendant du respect du cahier des charges.

- ***Acheteurs étrangers ou grands commerces spécialisés, sur commande spécifique*** : ces circuits plus rares, à haute valeur ajoutée, car basés sur la qualité (laine ovine, couleurs naturelles, savoir-faire manuel) sont le fait de quelques opérateurs situés à Marrakech.

[20] D'après les entretiens avec les représentants du Ministère de l'Artisanat, à Taznakhte, le label local est le plus fréquemment attribué : 10 coopératives du Grand Taznakhte l'auraient obtenu. Le label national n'a été attribué qu'à 4 coopératives au Maroc.

L'organisation de la filière est basée sur l'achat des matières premières par l'opérateur et la fabrication des produits sous forme de prestations de services. Cela garantit une régularité de rémunération pour la tisseuse, avec un prix plus élevé pour son travail, et une reconnaissance de son expertise.

Encadré N° 6. Synthèse des entretiens semi structurés avec des bazaristes

Contacté dans le cadre de cette étude, l'un **des bazaristes du centre de Marrakech** a avancé que la laine noire des ovins Siroua est une très belle laine qui n'existe seulement que dans 2 à 3 endroits dans le monde. Mais elle fait face à trois types de problèmes : (i) le traitement et la conduite sanitaire de l'ovin (perte de couleur au lavage), (ii) un manque de suif et (iii) un traitement manuel de la laine qui revient trop cher : certes, il faut une production de qualité mais avec des prix corrects : « selon les essais réalisés, le prix de revient est de 185 Dhs /kg pour la laine naturelle teintée ». La nécessité d'un accompagnement à l'amélioration de la qualité s'avère incontournable. Le marché peut être satisfait et dans la durée (50 ans) car le tapis marocain est bien connu, mais il faut diversifier les produits et miser sur la qualité.

Un autre bazariste rencontré dans la médina de Marrakech, vendeur des tapis des Ait Ouagharda (tissé/noué), déclare que le prix d'achat aux tisseuses peut atteindre 3 000 Dhs (1,20 X 3,50), soit 714 Dhs le m2, mais il peut atteindre dans certains cas 12 000 Dhs.

Un commerçant gérant d'une coopérative (Marrakech), vendeur de pelotes de laine industrielle teintée et naturelle (Origine : Australie) venant de Rabat et de Marrakech reconnaît que les producteurs à Taznakhte s'approvisionnent au même souk en laine teintée industrielle à 20 Dhs/kg et en laine naturelle d'Australie à 50 Dhs/kg, dont 90 % est utilisée pour fabriquer des tapis.

Un bazariste, au souk de Taroudant, déclare que les tapis à base de laine de Marrakech sont achetés à leur tour à Taznakhte (chez les Ait Ouagharda) au prix variant entre 2 000 et 3 000 Dhs selon la qualité. Il propose de développer le tourisme solidaire.

Un bazariste, du centre de Taznakhte précise que le tapis Aghnif, fabriqué avec la laine de Siroua, et une couleur naturelle, se vend au **prix moyen** de 1 900 à 2 000 Dhs l'unité.

Des opportunités réelles existent pour développer le marché de la laine, depuis la toison aux produits finis. **En conclusion, le marché potentiel de la laine et des produits à base de laine du Siroua existe, à condition de structurer plus efficacement la filière laine.**

Encadré N° 7. Le secteur de l'artisanat au Maroc

Le tapis est un secteur employeur de main d'œuvre (32,7 % des emplois en milieu rural), mais en termes d'exportation il figure parmi les produits marocains les plus exportés (17,6 %, en termes de métier).
En valeur : la vente de tapis représentait 77 Millions de Dhs en 2015 contre 71 MDhs en 2014, la commercialisation se faisant surtout au départ de Marrakech et de Rabat, villes où il y a le plus d'artisanat dans le pays.
Le secteur du tapis représentait 34 766 emplois en milieu rural.

Sources : Panorama de l'artisanat, 10ème édition de l'observatoire national de l'artisanat marocain 2016, Ministère de l'artisanat et de l'ESS, données 2015

f) Synthèse : contraintes, atouts et propositions des acteurs

L'enquête auprès des acteurs de la filière a permis d'identifier plusieurs atouts et contraintes majeures, à savoir :

- **Des contraintes :**

- Une diversité d'opérateurs et une certaine opacité dans leurs stratégies, notamment ceux qui assurent la commercialisation des produits (intermédiaires externes, grossistes, commerçants, structures étatiques, entrepreneurs d'art et décoration). Cette situation se reflète au niveau des éleveurs eux-mêmes ainsi que des tisseuses, lesquels malgré leurs multiples savoir-faire et pratiques de partage et de gestion de leurs biens collectifs, sont insuffisamment informés des conditions du marché et ne se concertent pas suffisamment avec les autres acteurs locaux pour améliorer leur situation.
- Une structuration insuffisante des activités d'élevage et de traitement de la laine, qui complexifie toute démarche d'amélioration des systèmes d'élevage et productifs et ne donne pas suffisamment de visibilité sur la qualité des produits et des savoirs faire locaux (marketing quasi inexistant, sauf quelques opérateurs).

En quelque sorte, ce sont les intermédiaires qui font la loi…

- **Des atouts certains :**

L'étude a montré que l'activité d'élevage dans la zone représente un potentiel réel pour développer une filière basée sur les produits à base de laine naturelle, cela d'autant plus que la valeur des tapis fabriqués localement est reconnue, même à l'international.

- **Propositions émises par les acteurs consultés :**

Les acteurs consultés ont émis un certain nombre de propositions d'amélioration :

Pour les tisseuses, notamment pour les jeunes femmes, il s'agit essentiellement de:

- Accéder à des formations sur les procédés de fabrication du tapis et le filage (vue la perte du savoir-faire chez les jeunes), sur les techniques de teinture naturelle, mais aussi sur la gestion et le marketing des produits ;
- Améliorer leurs conditions de travail.

Pour les commerçants et les spécialistes du tapis de qualité, il s'agit de :

- Développer la culture de la qualité (motifs originaux, couleurs naturelles, savoir-faire féminin) et être responsable sur toute la chaîne, pour pouvoir la garantir au client.
- Améliorer les soins aux animaux (meilleure alimentation, propreté et hygiène, techniques de tonte et de stockage de la laine), seul moyen d'obtenir une laine de meilleure qualité (notamment pour la noire).

4.3. La filière de la viande Siroua, des opportunités à saisir

a) Introduction

En ancien français, viande signifiait plutôt « nourriture », venant du latin *vivenda,* « ce qui sert à la vie ». La viande en tant que « chair animale » était désignée par un mot de la même famille, « la carne ». Plus précisément, la viande désigne toutes les parties comestibles d'un animal.

La production de la viande est issue, depuis des millénaires, de la chasse et de l'élevage des animaux. L'élevage est apparu lorsque l'Homme a, grâce aux outils qu'il a inventés, fabriqué des clôtures permettant de retenir les bêtes et de s'en approprier les « produits », l'élevage ayant pour but la production d'animaux adultes afin de les multiplier. Au travers d'une sélection, d'un logement, de l'alimentation ainsi que des soins, l'intensification de l'élevage fournira à l'exploitant une quantité d'animaux permettant de produire de la viande et la matière annexe (cuir, fourrure, poil, corne) et de la vendre si tel est son intérêt.

b) Présentation de la filière de viande issue de la race Siroua

La viande issue de l'agneau de race Siroua est un produit de terroir du massif Siroua d'où il tire son nom. Ce terroir se situe entre le plus haut sommet du Haut Atlas (le Toubkal) et les chaînes de l'Anti-Atlas sur de larges espaces pastoraux.

Les caractéristiques physiques et comportementales de cette population en font une race parfaitement adaptée à la transhumance et à la conduite en grands troupeaux valorisant les zones arides et accidentées des zones de montagne.
Les produits de viande ovine Siroua, sont très appréciés pour leurs excellentes caractéristiques nutritionnelles et organoleptiques.

c) Estimation des productions potentielles annuelles

La production potentielle annuelle totale de viande ovine est estimée à 345 tonnes, pour les deux collectivités territoriales objet de l'étude. Cependant la production potentielle totale de la race Siroua pour les deux collectivités représente près de 67 % (UZ soit 232 tonnes /an.

d) Statistiques des abattages à Taznakhte

Les statistiques des abattages d'ovins moyens annuels sur 10 ans sont disponibles pour la zone du Grand Taznakht (ONSSA, Ouarzazate).

Tableau N° 22. *Statistiques d'abattage*

	Effectifs	Viandes (en kg)	Abats (en Kg)
Ovins	39 287	365 499	117 712
Poids moyen carcasse	---	9,3	3,0
Par semaine	604	5 623	1 811

Comme préalablement signalé, il n'y a pas d'abattoir au niveau des sièges des communes de Siroua et Assaisse. Les habitants de Siroua achètent la viande essentiellement à Taznakhte tandis que ceux d'Assaisse vont à Taliouine.

e) Destination des produits issus des ovins

- **L'autoconsommation**

Au niveau d'Assaisse, l'autoconsommation de viande ovine correspond à 590 têtes, soit 6 % de l'effectif total, à raison d'environ 10 têtes par foyer en moyenne annuelle, avec un minimum de 4 chez les petits et 25 chez les grands éleveurs.
Au niveau de la CT de Siroua, le nombre de têtes autoconsommé est de 652, soit 6.4 %, ce qui correspond approximativement à 11 ovins par foyer par an, avec une variation de 4 à 50.

Cette autoconsommation pourrait s'expliquer par le fait que les exploitations sont éloignées des centres d'approvisionnement, compte tenu de la topographie du terrain et du petit gabarit de la race. L'abattage des ovins a lieu à l'occasion de l'Aïd Adha, des cérémonies familiales (mariage, naissance, circoncision des enfants, etc.) et de l'accueil d'invités par les notables.

- **La commercialisation**

Concernant la commune d'Assaisse, environ 3 000 ovins (1 600 mâles et 1 400 femelles) sont vendus, aussi bien au niveau des souks qu'au niveau local, par des intermédiaires (faux maquignons) qui se rendent sur les lieux par camionnettes.
La commercialisation concerne, au niveau de la commune de Siroua, 3 530 ovins, avec 34 % de l'effectif total, soit 2 550 mâles et 980 femelles, selon les résultats de l'enquête. La vente des antenaises est peu répandue ; 11 % de l'effectif est destiné la réforme des vieilles brebis. Ce chiffre se situe dans les normes des autres élevages ovins constatés ailleurs.

L'âge à la commercialisation varie de 1 à 3 ans.

La commercialisation se fait généralement au souk, du fait de la proximité du souk de Taznakhte.
Au niveau du principal souk de la région (centre de Taznakhte), l'enquête fait ressortir qu'il est difficile de distinguer chez les bouchers les viandes de race Siroua des autres races ovines, au point où même le boucher n'arrive à faire de différence. Il faut remarquer également que les services vétérinaires ne distinguent pas la qualité de viande de race Siroua des autres races.

Comme présenté dans la figure ci-après, le **circuit de commercialisation des ovins est organisé de la façon suivante :**

- Vente directe localement chez l'éleveur, soit par un intermédiaire ou par le boucher qui se déplace par ses propres moyens pour chercher les animaux et les acheminer avec son véhicule (photo dans la figure 3) ; le prix est négocié sur place.
- La vente au souk, soumise à l'offre et à la demande, est destinée à un intermédiaire ou au boucher.
- Une fois la marchandise acquise par l'intermédiaire, elle est revendue, soit aux bouchers, soit au niveau d'autres souks locaux ou régionaux.

Figure 3 : Circuit de commercialisation de la viande

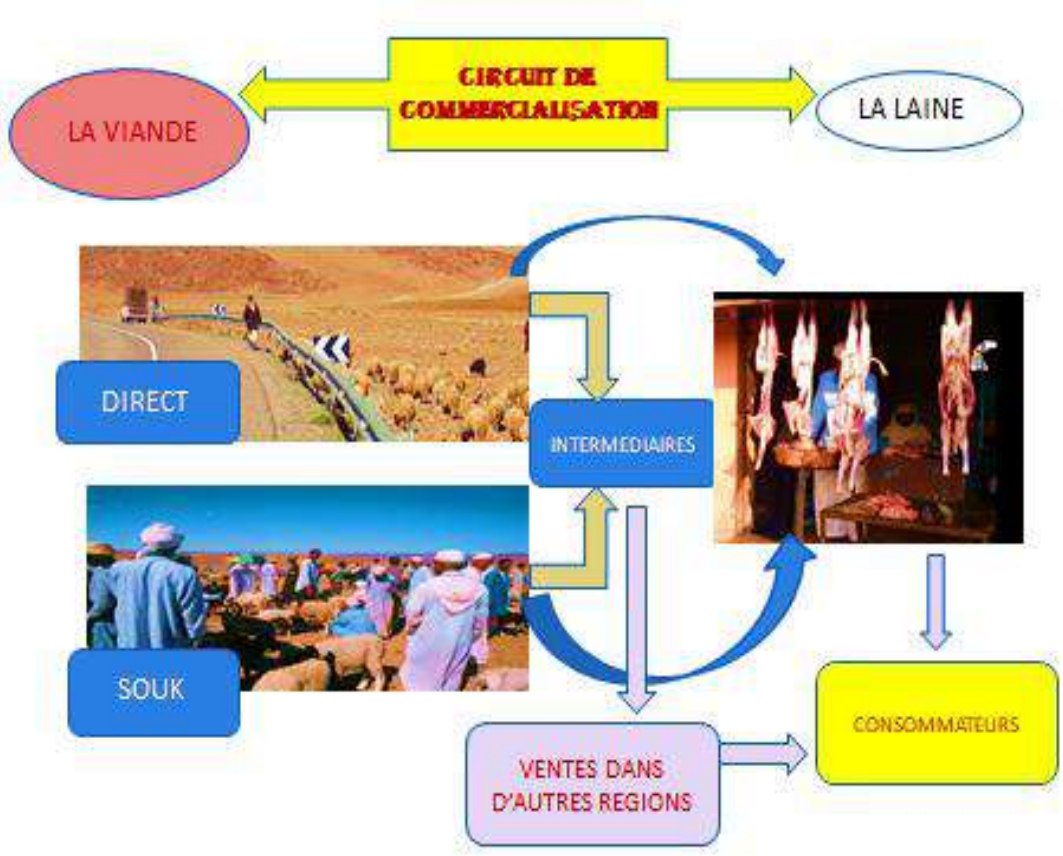

Le souk de Taznakhte est un marché de bétail très fréquenté. La commercialisation du mouton Siroua est très importante dans la mesure où presque 30 % de l'offre est orientée vers les grandes agglomérations, notamment Marrakech, Agadir, etc. (selon le service vétérinaire de l'ONSSA de Ouarzazate). La demande pour l'agneau de cette race est justifiée par sa qualité viandeuse moins grasse et sa petite taille, qui est adaptée pour le méchoui ou les grillades en satisfaisant les traiteurs et les gargotiers.

Une étude est en cours pour organiser la filière à deux niveaux (ONSSA, 2019) :

- Le circuit de commercialisation des ovins Siroua de l'amont à l'aval, en négociant pour constituer des chevillards en relation avec les maquignons et les bouchers.
- Une labellisation de la viande Siroua éventuellement.

Par ailleurs, l'organisation de la filière viande se schématise comme suit :

Eleveurs ➡ intermédiaires ou ➡ maquignons ➡ chevillards ➡ bouchers ➡ consommateurs.

Normalement, c'est le maquignon qui achète directement à l'éleveur mais parfois, un intermédiaire peut s'intercaler dans le circuit.

Section 5 : Des atouts et contraintes aux potentialités

Cette section est consacrée à une analyse en termes d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces (Analyse SWOT) des trois filières axées sur l'élevage des ovins de race Siroua, avec une attention pour l'ensemble de la filière ovins du Siroua.

Elevage ovins de race Siroua	Laine Siroua	Viande de race Siroua	Ensemble
Forces			
Des effectifs d'ovins Siroua importants, une race spécifique adaptée à son milieu	Une production importante en toison noire et blanche	Une viande jugée de bonne qualité	Les élus(es)des deux collectivités territoriales très engagés pour valoriser les produits de terroir
Des pratiques de conduite des troupeaux ancestrales	Des pratiques de sélection et de transformation de la laine en évolution	Commercialisation en priorité dans les localités de Taznakhte et de Taliouine	Des relations inter acteurs bien appréciées
Des conditions naturelles relativement favorables	Qualité de la laine, surtout si elle provient des ovins des massifs, comparé à la laine industrielle	La fiche technique de l'agneau de race Siroua parmi les produits phares au Maroc	Intérêt évolutif des bailleurs de fonds et de partenaires
Présence d'associations et de coopératives à même si elles sont dans un état de fragilité	Un savoir-faire bien maîtrisé par les femmes plus âgées, avec une organisation ancrée dans les pratiques locales mais aussi structurée en coopératives et associations	Centre de Taznakhte bien repéré au niveau national et de passage fréquent pour les touristes : points de restauration	Le Grand Taznakhte en tant que centre rayonnant sur plus de cinq collectivités territoriales et des communautés agraires détentrices des pouvoirs de décision
Adhésion de certains éleveurs de la commune de Siroua à l'ANOC	Approvisionnement en matières premières de laine et de teinture et commercialisation au centre de Taznakhte pour les artisanes de Siroua (proximité)		

Faiblesses			
Organisation des éleveurs très peu développée	Très peu d'associations dotées de visions précises en termes d'insertion des jeunes dans la commercialisation de la laine	Difficultés de commercialisation des produits à base de viande	Découpage administratif qui sépare les deux collectivités
Très peu de programmes d'encadrement liés à la conduite des troupeaux et à la santé animale	Des souks hebdomadaires très peu porteurs et fréquentés Concurrence de la laine filée industrielle qui amoindrit l'attractivité pour la laine brute naturelle	Rigidité voire inadaptation des procédures permettant de favoriser l'accès à la formation	Eparpillement des acteurs d'encadrement à l'échelle des deux collectivités
Des douars dispersés	Très peu d'implication des femmes au niveau des deux collectivités		Des formations inadaptées aux besoins des groupes cibles
Pression accentuée sur les ressources naturelles, dégradant les pâturages	Surexploitation anarchique des espaces forestiers, notamment pour cueillir des PAM, fragilisant la disponibilité en plantes tinctoriales		Faible qualification des acteurs
Présence de conflits inter éleveurs, ce qui les affaiblit face aux transhumants extérieurs	Insuffisante diversité dans les produits à base de laine (surproduction de tapis) et éparpillement des initiatives nuisant à leur visibilité	Absence d'organisation et de vision permettant de valoriser les spécificités de la viande ovine locale	Une insuffisante mise en convergence des stratégies des différents acteurs intervenant
Très peu d'implication des jeunes garçons et filles	Travail très exigeant et difficile, avec une certaine régression du savoir faire		
Persistance d'une vision d'assistanat et peu de programmes d'orientation	Un savoir-faire moins répandu parmi les jeunes femmes, surtout si elles ont été scolarisées	Persistance d'une vision d'assistanat et peu de programmes d'orientation	

Opportunités	
Réponse de l'Etat	De nombreux textes juridiques et une stratégie nationale concrétisée par la mise en œuvre du Plan Maroc Vert offrant de nouvelles perspectives aux éleveurs via la Loi sur la transhumance
Contexte économique	Favorable à la promotion des produits du terroir
Acteurs	Dotés d'une forte volonté pour le changement de la situation
ONG	Présence dans le territoire de Migrations & Développement, avec un fort intérêt d'accompagnement selon la problématique

Menaces
Des conflits qui influent constamment sur l'organisation des éleveurs
La lenteur dans la mise en œuvre de programmes spécifiques aux zones de montagne
La persistance des taux élevés de pauvreté et de vulnérabilité

Section 6 : Cartographie des acteurs

Acteurs	Identité	Missions	Apports attendus
Collectivités territoriales : Communes d'Assaisse et de Siroua principalement, Provinces et Régions	Instances élues dont le fonctionnement est régi par les lois 111.14- 112.14-113.14	Attributions beaucoup plus axées sur les responsabilités du développement du territoire avec un rôle de mobilisateur de ressources dans le cadre du travail en partenariat	Plus d'intérêt aux activités d'élevage en tant que sources de revenus pour les ménages. Inscription de la problématique de conservation de la race ovine Siroua dans les PAC
Office régional de mise en valeur agricole d'Ouarzazate (CMV de Taznakhte et subdivision de Taliouine)	Organisme semi public chargé de l'encadrement des agriculteurs	Accompagnement à l'amélioration qualitative et quantitative de la production agricole et animale	Prêter plus d'attention aux zones de montagne dont font partie les deux collectivités territoriales
Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires	Organisme semi public chargé du contrôle sanitaire des produits alimentaires et de l'état sanitaire des productions animales	Soutien pour la protection sanitaire des consommateurs et l'amélioration de la santé animale	Prêter plus d'attention aux zones de montagne dont font partie les deux collectivités territoriales
Coopératives et associations	Des organisations de portée transversale régies par les lois en vigueur	Les missions et les rôles sont définis par leurs statuts. Elles s'inscrivent dans le cadre des processus de la décentralisation et de la déconcentration que connaît le pays depuis fort longtemps	Conception et montage de programmes et de projets participatifs sur la base des besoins exprimés par les populations
Entraide nationale (Direction provinciale d'Ouarzazate et Direction régionale de Drâa Tafilalet)	Etablissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière	Aide et assistance, sous toutes leurs formes, aux populations démunies et concourir à la promotion familiale et sociale Dans l'ensemble, soutien pour améliorer leurs conditions de vie	Soutien en formation et logistique, notamment en faveur des jeunes filles et des jeunes garçons et cofinancement de projets

Directions provinciale et régionales du Ministère de l'Artisanat	Département public rattaché au ministère de tutelle	Mise en œuvre de la politique nationale en matière d'artisanat et du soutien aux unités de production locales, notamment celles portées par les femmes (coopératives, GIE Takdift)	Plus d'attention aux activités porteuses de valeur ajoutée en zone de montagne, notamment celles initiées par les femmes et les jeunes filles dans le domaine de la production d'articles artisanaux
Division de l'Action sociale (DAS) au niveau des provinces d'Ouarzazate et de Taroudant	Organe d'appui technique et administratif au comité provincial du développement humain	Mise en œuvre et suivi de la politique d'appui et du soutien selon les programmes et les approches de l'INDH	Plus de soutien aux projets portés par les organisations de la société civile au niveau des deux collectivités territoriales
Agence de développement social, coordination régionale d'Er-Rachidia et d'Agadir	Etablissement public chargé de promouvoir le développement durable au Maroc	Mise en œuvre et suivi de la politique d'appui et du soutien selon les programmes et les approches de l'ADS	Plus de soutien aux projets portés par les organisations de la société civile au niveau des deux collectivités territoriales
Académies régionales et Directions provinciales de l'Education et de la Formation d'Ouarzazate et de Taroudant	Département public rattaché au ministère de tutelle	Mise en œuvre de la stratégie de l'éducation et de la formation	Etudier les possibilités de renforcer les systèmes de scolarisation des enfants des éleveurs : écoles mobiles, écoles communautaires
Direction régionale et Directions provinciales de la santé d'Ouarzazate et de Taroudant	Département public rattaché au ministère de tutelle	Mise en œuvre de la stratégie de la santé	Etudier les possibilités de renforcer les systèmes de couverture sanitaire des ménages des éleveurs : unités mobiles, campagnes médicales,
Association nationale ovine et caprine(ANOC), groupement du grand Taznakhte	Organisation professionnelle régie par les lois en vigueur	Accompagnement des groupements d'éleveurs pour l'amélioration de la race ovine Siroua	Œuvrer pour l'élargissement du rayon d'action

Migrations & Développement	Organisation de la société civile dotée d'un accord de siège au Maroc	Accompagnement de groupes cibles pour une mise à niveau, en vue d'une intégration dans le processus de développement territorial participatif	Mobiliser les acteurs des terroirs autour de programmes intégrés d'objectifs communs
Sociétés labellisées RSE	Organismes privés	Contribuer à l'amélioration des indicateurs de développement	Contribuer au financement de programme
Coopération technique belge (ENABEL) à Ouarzazate	Organisme d'appui au développement	Soutenir des actions de développement dans le cadre de la coopération décentralisée.	Contribuer aux études techniques et au financement de programme
Swisscontact	ONG Suisse d'appui au développement	Soutien d'actions de développement en milieu rural (éleveurs, coopératives de tisseuses)	Contribuer aux études techniques et au financement de programmes
GIZ, Bureau d'Ouarzazate	Organisme d'appui au développement	Accompagnement aux processus de développement territorial par la mise en œuvre de projets locaux	Contribuer aux études techniques et au financement de programmes

Section 7 : Des zones de montagne porteuses de filières à valeur ajoutée

De ce qui précède, et partant des analyses des données collectées, de la recherche bibliographique et des constats et observations de terrain, il a été relevé plusieurs défis et enjeux pour les différentes filières.

Le projet ACACTAE est basé sur un processus continu de recherche-action, s'inscrivant dans le développement durable.

7.1. Trois types d'objectifs à concilier

En cela, **le défi consiste à concilier trois objectifs pouvant être parfois contradictoires**, à savoir :

1) La conservation, voire le maintien et le développement technique de l'élevage des ovins de race Siroua, sur la base de sa vocation économique (source de revenu des ménages) et culturelle (mode d'habitat, mode de conduite des troupeaux par la transhumance et des savoir-faire ancestraux en tapisserie et fabrication d'articles artisanaux).

2) L'amélioration des conditions de vie des ménages, à vocation sociale (scolarisation des enfants, santé familiale, modalités de circulation de l'information, prise en compte de la dimension genre et ouverture sur les différents contextes, etc.).

3) La protection des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité, à vocation environnementale (organisation, respect du processus de régénération du couvert végétal, etc.).

Autrement dit, il s'agit **d'assurer un équilibre entre la difficile équation de la durabilité, en faisant en sorte que le développement local, dans toutes ses dimensions, sociale et économique, mais aussi culturelle et institutionnelle, rime avec l'écologie**.

Ces objectifs considérés comme des objectifs stratégiques ne pourraient éventuellement se concilier entre eux qu'à travers le recours à une approche intégrée, élaborée dans une vision de convergence autour d'une finalité commune et d'un partenariat multiacteurs.

La présente étude sur la filière des ovins du Siroua a permis de démontrer combien les activités pratiquées autour de cet élevage, dans les deux communes où est mis en œuvre le projet ACACTAE, et au-delà, dans le massif du Siroua, détiennent un **capital social, économique et environnemental qu'il est important de valoriser.** C'est un **double enjeu**, qui doit concilier la préservation des ressources agro-forestières avec la culture et le développement socio-économique.

Plusieurs produits et sous-filières sont donc concernés : la laine, les produits à base de laine (laine filée, produits tissés), mais aussi la viande ou encore les peaux (filière tannerie).

7.2. Développer la filière des ovins du Siroua au regard de l'enjeu du développement durable

L'enjeu, à travers cette étude, est de renforcer et de mieux structurer les systèmes d'élevage et de production locaux à base des ovins de race Siroua, de façon à maintenir et/ou développer l'emploi au niveau local dans les deux communes d'intervention, mais aussi, valoriser les savoir-faire locaux agro-pastoraux et artisanaux.

Il s'agit donc de maintenir cet équilibre fragile recherché à travers le projet, entre ressources agro-sylvo-pastorales et activités socio-économiques (élevage, transformation de la laine, commerce des produits locaux issus à base de laine ou de viande, tourisme, ...), tout en s'inscrivant dans une **perspective de durabilité**. Cette perspective vaut, autant par rapport à l'intervention de Migrations & Développement, que par rapport à la situation des habitants de la zone ou encore au maintien de la biodiversité.

L'articulation étroite entre les différentes composantes de la filière peut permettre de répondre à cet enjeu. Les activités d'élevage et de ses sous filières (ovin / laine / viande) sont étroitement articulées entre elles. En effet, celles-ci relèvent des pratiques très anciennes qui ont fonctionné jusqu'à présent en symbiose au sein des systèmes agro-pastoraux locaux et dans le cadre des rapports sociaux entre hommes et femmes strictement encadrés par l'organisation tribale. De ce fait, le social est imbriqué dans l'économique, et vice-versa. Egalement, chaque activité s'inscrit dans la proximité avec l'espace (le champ, les parcours, la forêt) et dans le temps (le calendrier agricole et pastoral).

En résumé, l'élevage est une source de prestige et d'apport de revenus, grâce à la vente des animaux et des toisons. Par ailleurs, les activités de transformation de la laine, à usage familial, ont de plus en plus, un objectif d'obtention de revenus grâce à la commercialisation des tapis. Ces revenus sont utilisés pour satisfaire des besoins divers (scolarisation, santé, habitat, événements familiaux...).

Au vu de tout cela, comment répondre à ces enjeux de durabilité et de développement de la filière des ovins du Siroua, en respectant les fragiles équilibres en termes d'évolution sociale, de modernisation économique et de maintien de la biodiversité ?

La contribution de cette étude est de montrer qu'on peut répondre aux attentes des acteurs, en agissant simultanément sur chacun de ces éléments de la chaîne.

7.3. Des atouts mais aussi des risques à mesurer

Les deux communes d'Assaisse et Siroua disposent de plusieurs atouts qu'il importe de rappeler :

- Une superficie en forêts et pâturages ;
- Une biodiversité importante, malgré la baisse des pluies et la surexploitation ;
- Des effectifs d'ovins suffisants, mais pas en surnombre, avec une race typique et adaptée au milieu, reconnue pour la qualité de sa laine et le goût de sa viande ;
- Des savoir-faire féminins reconnus (filage, tissage, le produit Ouzguiti) ;
- Une région à fort potentiel touristique et agro-pastoral.

Cependant, il existe un certain nombre de risques qui doivent être mesurés avant d'orienter l'accompagnement de la filière issue des ovins du Siroua selon l'option privilégiée (développer les potentialités de la zone ou ne pas prendre en compte ses richesses) :

Il s'agit de :

- ***Pour l'élevage et les filières viande et production de laine :***
- L'augmentation trop rapide des effectifs, face à une fragilité de l'organisation des parcours (règles de transhumance non respectées) et une faible amélioration de la qualité (en laine, viande) ;
- La continuation de l'exode des jeunes et la disparition de la pratique d'élevage ;
- La disparition de la diversité des PAM ;
- La disparition ou l'affaiblissement des savoir-faire.

- ***Pour la transformation de la laine :***
- La surproduction ou l'irrégularité de la production ;
- L'insuffisante organisation des artisanes et diversification des produits et motifs ;
- La transmission des savoir-faire entre générations non systématique et l'évolution des savoir-faire à prévoir ;
- La non régularité dans la qualité des produits ou la non valorisation de la transformation de la laine.

7.4. Propositions de pistes d'actions

Pour relever ces défis et enjeux, **une démarche** visant la professionnalisation des acteurs de la filière, l'ancrage territorial des actions et leur **positionnement par rapport au marché**, ainsi que la **valorisation** et le partage des expériences, semble pertinente.

1) **<u>Par rapport aux objectifs précédemment cités, des questionnements stratégiques pertinents se posent :</u>**

- S'agit-il *de maintenir, voire d'améliorer et valoriser les activités actuelles en termes de produits de terroir qui en sont issus, à travers des programmes à vocation socio-économique* en vue de renforcer la stabilité des ménages ruraux, qui sont eux-mêmes exposés au phénomène de l'exode rural, parallèlement à leur fort attachement à la terre, et aux fléaux de l'analphabétisme, des faibles opportunités d'accès aux services de base dans ces territoires de montagne, sachant que les collectivités territoriales sont relativement dépourvues de ressources financières propres ?

- Ou encore, s'agit-il *d'œuvrer inlassablement pour préserver la biodiversité et la protection de l'environnement face à une dégradation de plus en plus inquiétante* et qui risque de remettre en cause les revenus des ménages et d'accélérer le rythme de l'exode rural, sans toutefois tenir compte des différentes conséquences sur le patrimoine naturel et des contraintes que cela fera peser sur les générations futures.

- Dans tous les cas de figure, l'enjeu est de rechercher dans un premier temps à inscrire le territoire dans une politique de développement territoriale locale, provinciale, régionale et nationale, en reconnaissant les défis à relever, en valorisant l'existant et en priorisant la qualification humaine pour plus d'adhésion et, en conséquence, plus de participation et de travail en partenariat.

2) **<u>Les propositions prioritaires par activités ou sous-filière se déclinent en plusieurs axes :</u>**

Ces propositions sont inclues dans le plan d'action. Il s'agit de préciser celles qu'il s'agira de mettre en œuvre prioritairement.

Dans l'ensemble, celles-ci s'inscrivent dans une vision articulée sur l'ensemble de la filière, de l'amont à l'aval, chaque maillon ayant un rôle à jouer dans la valorisation de l'ensemble des chaînes de valeur.

Globalement, il s'agit d'améliorer et de valoriser la qualité des produits, par plus de traçabilité, de suivi et de responsabilisation des acteurs. Par ailleurs, il s'agit d'assurer une diversification plus large des produits et des débouchés.

a) La filière élevage d'ovins de race Siroua

Il s'agit d'accompagner l'évolution des pratiques des éleveurs, en termes de techniques de conduite d'élevage mais aussi de commercialisation des produits, ce qui nécessite la conception et la mise en œuvre de programmes de formation et d'information et le soutien à l'organisation professionnelle, cela par diverses voies

- **Une action extérieure au niveau de la filière, à savoir :**

- Contribuer à ***faire reconnaître l'ovin blanc à laine au même titre que l'ovin noir de race Siroua*** (distinction avec la blanche de montagne), et pour cela, se rapprocher des services de l'ORMVAO (production animale) et de l'ANOC en initiant un travail en partenariat.

- ***S'éloigner surtout des actions ponctuelles*** qui s'inscrivent dans le cadre des activités ordinaires non évaluables.

- **Des programmes d'activités en direction des éleveurs par :**

- ***La mise en œuvre de formations et d'un accompagnement des éleveurs, des bergers et des femmes d'éleveurs,*** aussi bien organisés formellement qu'informellement, en vue de rechercher une convergence de vues autour de toutes les questions ayant trait à la conduite des troupeaux.
Les jeunes, notamment les fils d'éleveurs, seront plus impliqués sur la filière de commercialisation, autant que sur les techniques de l'élevage, voire même les métiers de la boucherie.
Des formations adaptées (formation par apprentissage) devront être dispensées en partenariat avec les centres de formation agricole ou associatifs (MFR, COPAG, etc.) ou encore des formations pratiques selon la démarche de M&D.

- ***La création d'un système de suivi et de traçabilité des actions*** à entreprendre.

- ***L'organisation de rencontres d'échanges*** et l'établissement ***d'un programme annuel pour mieux recenser les ovins blancs et noirs du Siroua***, et favoriser l'amélioration de la production de laine.

- Un ***partenariat avec l'ORMVAO, la DRA et l'ANOC*** pour éventuellement développer les centres de collecte de la laine.

b) La filière laine

Il est primordial de prévoir une diversification, que ce soit des produits à base de laine, mais aussi des motifs et des techniques de fabrication.

Cette diversification s'inscrit dans une démarche de valorisation des savoir-faire locaux des femmes de la région (tapis Ouzguiti) et de recherche de qualité et d'authenticité**.**

Autrement dit, la **nécessité de diversification concerne autant le produit (autres que le tapis) que les niveaux de qualité** (haute qualité reconnue à qualité moyenne).

Plusieurs actions semblent nécessaires pour cela :

1/ <u>Renforcer les capacités des femmes</u>, en s'adressant autant aux jeunes qu'aux anciennes, de façon à favoriser les échanges de savoirs et d'expériences, cela en inscrivant ces actions dans un programme annuel, évolutif et en prenant en compte leurs préoccupations et besoins.

Ces activités cibleront les différents groupes de femmes :

- ***Les jeunes filles (notamment certaines ont eu accès à l'éducation et/ou à l'université) :***

Plusieurs types de formations d'ordre technique pourront renforcer leurs savoir-faire :
- *formations aux techniques traditionnelles* (avec l'appui des anciennes qui interviendraient dans les formations) ;
- *ateliers d'échange et de conception* pour faire évoluer les motifs, tout en préservant les motifs traditionnels ;
- *formations en gestion d'activité* (modèle petite entreprise ou coopérative) ;
- *formations à l'élaboration de nouveaux modèles* (par exemple : vêtements d'hiver, couvertures légères en laine mélangée au coton, produits pour la maison) et en techniques de couture.

- ***Les femmes actives dans le traitement de la laine :***

Pour ces femmes généralement déjà expérimentées, il s'agira de :
- *formations en gestion d'activité et d'élaboration de nouveaux motifs et modèles*, pouvant être assurées avec les jeunes filles ;
- *renforcement des savoir-faire traditionnels :* en mettant l'accent sur la qualité et l'utilisation des produits locaux.

- ***Les femmes expérimentées :***

Il serait possible de proposer à certaines d'entre elles de se spécialiser dans le filage de la laine noire, blanche et grise. Cela aboutirait à la création d'AGR.

- ***Pour l'ensemble des femmes : organiser des échanges de savoir-faire intergénérationnels dans les villages :***

Ces ateliers permettront autant de renforcer le lien entre femmes de différents âges, mais aussi de valoriser les pratiques et savoir-faire féminins locaux en matière de traitement de la laine et de tissage, afin de favoriser l'émergence d'idées de produits à élaborer, de modes d'organisation économique entre les femmes.

2/ Accompagner les femmes dans leurs activités, afin de diversifier l'offre à base de produits issus de la laine du Siroua et d'élargir les perspectives d'accès au marché :

Ceci suppose de réaliser un appui et un suivi de leurs activités de transformation de la laine de façon à :

- valoriser les savoir-faire anciens (motifs élaborés, tapis plus coûteux), mais aussi à faire évoluer ces savoir-faire (tapis modernes, adaptés aux attentes des consommateurs, en termes de mensurations, motifs modernes, qui seraient plus faciles à réaliser et moins coûteux) ;
- Développer d'autres produits à base de laine avec un mélange de tissus en coton (manteaux, couvertures, poufs, voire produits tricotés) ;
- Développer des produits mêlant laine noire et blanche, plus grise (mélange).

En parallèle, les actions devront prévoir :

- Un appui au fonctionnement des coopératives et associations pour les faire évoluer vers une gestion de type petite entreprise, voire développer des micro-unités artisanales ;
- Un appui en marketing (par exemple, en partenariat avec la GIZ) et l'inscription de la filière dans les circuits économiques du pays.

Dans ce sens deux options sont proposées :

- ***Créer et équiper une unité de filature pour les artisanes de deux collectivités***, organisées en coopérative, ayant pour points forts de développer les capacités des femmes en tant qu'actrices institutionnelles capables d'assurer la durabilité, de mobiliser des financements additionnels, de promouvoir et valoriser le produit et d'augmenter la production. Cependant, les coûts d'investissement seraient plus élevés, ainsi que les risques de voir des conflits surgir à cause du manque d'expérience et des possibilités de récupération.
- ***Doter en équipements de filature certaines femmes, au niveau de ménages pilotes,*** avec comme points forts l'opportunité de leur permettre de travailler à domicile, de s'initier à plus d'ouverture et de respect des pratiques, et de minimiser les coûts des investissements, en attendant de développer plus un esprit de travail en coopération.

3/ Assurer une traçabilité sur la filière, pour garantir la qualité sur toute la chaîne :

Cela en élaborant de façon participative, avec des groupes de tisseuses (femmes expérimentées et femmes plus jeunes), un référentiel de matières premières, techniques (teinture à base de plantes et tissage) et produits fabriqués (tapis et autres produits).
Ceci pourrait prendre la forme d'un catalogage, appuyé par des montages audiovisuels.

4/Organiser des ateliers d'échanges « professionnels », entre femmes de la région et avec des tisseuses d'autres régions du Maroc

Cette proposition d'action est articulée avec la proposition d) ci-après.

c) La filière viande

Au lieu de créer un abattoir communal de proximité, il est plus pertinent de moderniser les abattoirs existants et les espaces des souks.

Les actions pourront s'articuler autour de plusieurs axes :

- Accompagnement des éleveurs pour la sélection des animaux à vendre ;
- Formation et accompagnement de jeunes (bouchers) ;
- Information des éleveurs sur les conditions de la mise en marchés (prix, critères de qualité, lieux de vente et de commercialisation) ;
- Organisation d'ateliers de travail, en partenariat avec ONSSA, ORMVAO, ANOC et COPAG (partage d'expériences), avec les éleveurs et les bouchers pour : identifier les critères de qualité de la viande et les modalités de sa labellisation en AGP ou IGP (comme l'agneau du Siroua, répertorié par le MAPM) et étudier les opportunités de commercialisation.

La création d'un abattoir rural :

S'appuyant sur les conditions prévues par le cahier des charges émis par les pouvoirs publics (exigence d'un abattoir moderne), les investigations opérées sur les terrains d'étude, la production potentielle de viande et l'implantation géographique des collectivités territoriales par rapport aux centres de commercialisation, il est proposé d'opter pour le moment pour des **appuis en aménagement des abattoirs de Taznakhte, Assaisse et Askaoun**.

d) La valorisation des produits locaux par l'organisation d'un festival ou de journées d'échange sur les ovins du Siroua

Cette activité, annuelle, mobiliserait les habitants, notamment éleveurs, femmes spécialistes du travail de la laine, jeunes hommes et femmes, coopératives et associations, et serait porté par les communes, avec l'appui des institutions intervenant localement.
Cela en assurant des ateliers, débats et exposition-ventes, et en permettant de susciter les échanges d'informations et d'expériences sur les métiers et les perspectives en termes de développement.
Une démarche de recherche-développement serait intéressante, car elle permettrait d'élargir la réflexion à un niveau plus global.

A noter qu'il serait important et pertinent d'y associer des structures expérimentées dans l'organisation d'initiatives similaires. Notamment, on peut citer l'association Platane pour le développement durable d'El Hajeb, qui organise dans cette ville, depuis sept années, le festival *Talassa* de la tonte (autour de la race Timahdite)[21]. Egalement, le Collectif des Races de Massif (CORAM) a organisé en 2018 la 2ème édition de la Semaine Européenne des Races locales des Massifs, sur le thème "Pastoralisme et Races Locales »[22]. Enfin, le festival des transhumants est organisé annuellement à Aïn Chouater (province de Figuig).

e) L'accompagnement au développement des circuits touristiques dans le Siroua

Il s'agit ici d'amener les acteurs des filières de s'approprier les techniques, outils et de développer des démarches professionnelles pour pouvoir intégrer leurs produits dans les circuits touristiques du massif du Siroua.

f) Une stratégie de valorisation des filières passant par différents choix, à savoir :

- Maintenir les effectifs en misant sur la qualité au lieu de la quantité ;
- Améliorer la conduite du troupeau (compléments en alimentation à base de céréales locales – orge hydroponique – soins aux animaux, amélioration des abris…) ;
- Développer et améliorer la tonte (propreté, premiers tris, emballage…) ;
- Valoriser la laine et diversifier les produits, en misant sur la qualité : laine filée, diversité des motifs et produits fabriqués (tapis, manteaux, couvertures légères, tentures, poufs et tissus d'ameublement), développement de produits à base de laine et coton mélangés, éventuellement produits tricotés, donc un élargissement des activités et des produits, au-delà des produits plus classiques qu'il est important de revaloriser (tapis, *haïk*, *Henbel*, *Djellaba*…) ;
- Renouveler les troupeaux (abattages annuels pour la filière viande).

[21] Source :https://www.facebook.com/pages/category/Community/Association-Platane-pour-le-d%C3%A9veloppement-durable-El-hajeb-698897356878986/
[22] https://www.facebook.com/events/158100531689624/-

Récapitulatif des propositions majeures :

Concernant les femmes et la filière laine :
Une dotation de programme dans ce sens serait bénéfique en vue de :
- Opter pour des choix de la qualité laine de race Siroua ;
- Élargir la transformation aux habits et autres débouchés ;
- Investir et promouvoir des marchés d'écoulement.

Concernant les éleveurs, filière élevage et viande, orienter les actions sur :
- La communication (éleveurs peu informés sur les réunions, manifestations et méconnaissance des actions menées par les ONG) ;
- L'organisation d'une façon générale à tous les niveaux de la chaîne des valeurs ;
- La formation de tous les acteurs : éleveurs, gardiens, tondeurs, commerçants et l'implication des jeunes dans tous les processus et surtout l'organisation.

Conclusion : une approche orientée vers le changement

La mise en œuvre des propositions d'actions pour valoriser les filières issues des ovins du Siroua s'inscrivent dans une approche orientée vers le changement.

En effet, le projet ACACTAE porte une dynamique centrée sur les acteurs locaux qu'il s'agit d'accompagner pour porter et réaliser le changement, selon leurs besoins et attentes. Cela suppose de porter le questionnement par rapport aux évolutions passées et en cours (qu'est ce qui a changé pour les gens qui vivent de la filière ? : au niveau de l'élevage, des conditions de vie, des activités féminines du cardage au tissage, de la situation des jeunes ...) et aux actions à mener ensemble pour faciliter le changement, tout en maîtrisant l'adaptation des savoir-faire, des pratiques spécifiques à celui-ci, de façon à ce que le changement soit approprié au contexte et aux aspirations de ces acteurs.

Dans ce sens, il s'agit d'une action collective qui est combinée aux différentes initiatives individuelles. Cette action collective, insufflée par le projet et par la philosophie de M&D est à même de contribuer à l'empowerment, social, économique et politique des habitants du massif du Siroua.

Section 8 : Plan d'action

Programme intégré pour le renforcement des capacités techniques, cognitives, organisationnelles et juridiques des groupes communautaires femmes et hommes œuvrant pour la valorisation des produits des terroirs							
Plan d'action indicatif pour les deux collectivités territoriales							
Modules	**Objectifs**	**NB**	**Durée**	**Méthodes**	**Programmation**		
					A1	**A2**	**A3**
Groupe d'éleveurs							
Techniques de conduite des troupeaux, de sélection, de production et de commercialisation	Soutenir pour une performance des troupeaux, une amélioration des revenus et une valorisation de la race ovine Siroua. S'offrir des opportunités d'échange de savoir-faire et de partage d'expériences	100	50 J	Organiser les éleveurs en groupe de 10 autour d'un éleveur pilote en s'appuyant sur l'approche de formation horizontale entre éleveurs via les écoles aux champs (Fields Farms Schools, FFS) à raison de 5 jours par groupe de 10 à répartir en ½ journée et en rotation			
Les systèmes agraires et la conservation de la biodiversité	Evaluer le rôle de la conservation de la biodiversité dans une conduite viable des troupeaux	100	10 J	Animation d'ateliers de formation à raison de 2 jours par groupe de 20 éleveurs			
Groupe des bergers/gardiens de troupeaux							
La santé animale et les choix des couloirs de transhumance	Anticiper sur les maladies courantes et définir des critères des choix des couloirs de transhumance	100	15 J	Formation pratique sur les lieux à raison de ½ journée par groupe de 5 bergers			

Groupe des professionnels de la tonte							
Les techniques de tonte en lien avec la santé animale et la qualité de la laine	Améliorer les connaissances des professionnels de tonte	30	3 J	Formation par apprentissage sur le tas			
Groupe des femmes aux foyers des éleveurs							
La sélection des toisons, les techniques de filage, l'hygiène familiale et les techniques de gestion du ménage	Améliorer la qualité de la laine brute et diversifier l'offre de laine naturelle filée Renforcer, en le valorisant, le rôle des femmes dans la gestion familiale	30	5 J	Animation de formations techniques, échanges de savoir faire, discussions en petits groupes			
Groupe des dirigeants des coopératives et des associations							
La gestion des entités coopératives	Renforcer pour développer des stratégies d'action commune	30	3 J	Animation d'ateliers de formation			
Les techniques de montage de projets et de valorisation des produits de terroirs	Se doter d'outils pour dispenser des services aux ménages de la zone	30	18 J	Animation d'ateliers de formation pour 3 jours et suivi de proximité pour 15 jours à répartir en ½ par entité			
Le travail en partenariat	Promouvoir l'action en partenariat	30	2 J				
Groupe des jeunes garçons							
Les techniques de gestion de microprojets et les avantages de travail en groupes	Initier des dynamiques participatives par des jeunes. Permettre un accès à l'amélioration des revenus	30	5 J	Animation d'ateliers de formation pour 3 jours et mise en application pour 2 jours			
Groupe des jeunes filles							
Les activités porteuses de valeur ajoutée en zone de montagne, le montage de micro-projets et les avantages du travail en groupe	Susciter des actions innovatrices des jeunes filles. Permettre un accès à l'amélioration des revenus et au développement de micro-entreprises	20	6 J	Animation d'ateliers de formation pour 3 jours et mise en application pour 3 jours			

Groupe des acteurs d'encadrement							
Les techniques de conception et de montage de programmes intégrés	Soutenir pour la mise en place de programmes structurants et convergents	25	3 J	Animation d'ateliers de formation			
Les lois et mesures réglementant la pratique de la transhumance	Etaler les informations sur les lois et mesures en vigueur	25	2 J	Animation d'ateliers de formation			
Le développement territorial concerté, approches de développement et les rôles des acteurs dans le cadre de la décentralisation et de la déconcentration	Inscrire des interventions des acteurs dans une dynamique de développement des territoires	25	3 J	Animation d'ateliers de formation			
Groupe des femmes pratiquant la transformation de la laine							
Les techniques de transformation de la laine et de teinture, la gestion du temps et les techniques de sélection	Améliorer la qualité des produits à base de laine (laine filée, produits tissés, notamment les tapis) Diversifier les revenus des femmes et favoriser leur autonomie économique et sociale	40	6 J	Animation d'ateliers de formation pour 1 jour pour un groupe de 20 femmes et 2 jours de formation pratique sur le tas			
Groupe des bouchers							
Les mesures d'hygiène et les techniques de présentation des produits	Augmenter les demandes sur les produits de viande de race Siroua	20	2 J	Animation d'atelier de formation pour 1 jour et formation pratique sur le tas pour 1 jour			

Actions de renforcement des échanges de savoir-faire et de partage d'expériences							
Plan d'action indicatif pour les deux collectivités territoriales							
Thèmes	**Objectifs**	**NB**	**Durée**	**Méthodes**	**Programmation**		
					A1	**A2**	**A3**
Visite d'échanges au profit des éleveurs des ovins de race Siroua	Améliorer les pratiques de conduite des troupeaux	40	10 J	Organiser des voyages d'échange pour des éleveurs en groupe de 20 à raison de 5 jours par groupe			
Organiser 2 journées d'étude sur la conservation de la biodiversité et l'agriculture écologique	Identifier la problématique et définir de manière participative les pistes à creuser	100	4 J	Animation de séminaire à raison de 2 jours par groupe de 50 acteurs/intervenants			
Organiser 4 tables rondes sur la conduite des troupeaux en lien avec la transhumance	Promouvoir les liens entre la performance des troupeaux et la transhumance	100	4 J	Animation de tables rondes à raison de 4 jours par groupe de 25 acteurs/intervenants			
Organiser un séminaire sur les changements climatiques	Améliorer les connaissances des pratiquants d'élevage sur les effets des changements climatiques sur la conduite des troupeaux	50	1 J	Animation de séminaire			
Organiser un séminaire sur le partenariat et la coopération décentralisée	Elargir les champs du travail en partenariat Renforcer les opportunités de financement des actions	50	1 J	Animation de séminaire			
Organiser 4 tables rondes sur la gestion positive des conflits	Améliorer les connaissances des pratiquants d'élevage sur les effets positifs et négatifs des conflits	100	4 J	Animation de tables rondes à raison de 4 jours par groupe de 25 acteurs/intervenants			

Organiser des journées d'échange entre tisseuses de la région et des régions environnantes Renforcer la participation des femmes aux salons et foires d'exposition	Valoriser les savoir-faire des femmes dans le domaine du tissage et favoriser leur autonomie sociale Soutenir pour la valorisation des produits des terroirs	20	A.I	Visites d'échanges sur 2 jours sur la base de critères de sélection			
Organiser des festivals des éleveurs et bergers de race ovine Siroua et des savoir-faire locaux (laine, tapis, etc.)	Promouvoir l'image de la région et valoriser les produits des terroirs	A.I	A.I	Implication des acteurs du développement des territoires			
Renforcer l'animation territoriale par le recrutement et l'accompagnement de 2 animateurs et 2 animatrices, en tant qu'agents relais au niveau des 2 collectivités.	Soutenir pour un maintien des méthodes de planification et des activités de terrain	4	3 A	Sur la base de fiches missions et des objectifs			

Actions d'accompagnement et de dotation en outils de transformation et de valorisation des produits des terroirs							
Plan d'action indicatif pour les deux collectivités territoriales							
Actions	**Objectifs**	**NB**	**Durée**	**Méthodes**	**Programmation**		
					A1	**A2**	**A3**
Dotation des bergers/gardiens de troupeaux de trousses adaptées sur la base d'une sélection au-delà d'un concours annuel 10 bergers à primer	Susciter les intérêts pour un attachement bénéfique à l'exercice de fonctions de gardiennage	30	A.I	Organiser des concours de sélection des bergers à primer par année			
Dotation des femmes pratiquant la transformation de la laine et de filature de lots de matériel de transformation adapté sur la base d'une sélection	Promouvoir la qualité des produits	40	A.I	Définir les critères et organiser une enquête			
Dotation de 4 groupes de jeunes filles et garçons répartis au niveau des deux collectivités en deux lots de moyens de gestion de petites entreprises	Soutenir pour l'insertion des jeunes via la création et la gestion de micro entretiens	20	A.I	Accompagner aux étapes de création et conception d'itinéraires d'action			
Dotation des professionnels de la tonte en lots de matériel adapté sur la base d'une sélection	Améliorer sensiblement les techniques de tonte	20	A.I	Définir les critères et organiser une enquête			
Dotation des associations et des coopératives en lots de matériel de bureau et en informatique	Réconforter les conditions de travail des entités associatives et coopératives	20	A.I	Définir les critères et organiser une sélection			

CHAPITRE III :
Conclusions et recommandations

CHAPITRE III : Conclusions et recommandations

3.1. Conclusions

La conduite de cette étude a pu montrer combien les expériences menées, par les porteurs des activités d'une part, et les acteurs intervenant dans les territoires d'autre part, sont diversifiées et constituent relativement et ensemble une valeur ajoutée au profit des ménages des deux collectivités territoriales. Ainsi, les métiers porteurs ont pu être identifiés et touchent pratiquement tous les secteurs d'activités (élevage, artisanat, organisation sociale, services, etc.).

La totalité des acteurs consultés, aussi bien publics que communaux, associatifs ou privés, ont manifesté une volonté concrète de prendre part à la conduite d'actions visant à améliorer la situation actuelle.

Les actions réalisées sont caractérisées par de l'aléatoire et ne sont pas inscrites dans le cadre de plans communs pour pouvoir se prononcer sur leurs apports.

Les structures enquêtées sont animées de très bonne volonté pour s'engager dans les dynamiques initiées localement en vue de mieux améliorer les pratiques et les méthodes d'intervention spécifiques à chaque secteur. Elles font face à des insuffisances en programmes de renforcement des capacités et en équipements et articles nécessaires à l'amélioration de la qualité des produits conçus et développés.

Les deux collectivités territoriales sont dépourvues de centres capables de créer des échanges et de stimuler la commercialisation des produits. Elles sont implantées dans des territoires ayant très peu d'opportunités d'accessibilité et de communication, voire même d'accessibilité aux différents douars.

Compte tenu des indicateurs précédemment cités caractérisant chacune des deux collectivités, les acteurs de développement du territoire font face à la satisfaction des besoins pressants exprimés par les usagers en plus de leur visibilité et de leur image qu'ils tiennent à conserver à tout prix. Par contre, ceux rattachés à la province d'Ouarzazate, notamment les services d'encadrement agricole, sont au moins plus présents et engagés pour des actions selon les moyens dont ils disposent.

De cette expérience, il semble que les principaux déterminants pour la régulation des relations inter acteurs résident dans la mise en commun de programmes préalablement planifiés, dotés de financements, évaluables et à objectif d'amélioration des conditions de vie des ménages tout en optant pour plus d'implication des usagers eux-mêmes.

Le rapprochement interacteurs et le croisement des logiques d'intervention (verticales et transversales), autour de la problématique de la conservation des ressources naturelles, la valorisation de la race ovine Siroua et les produits qui en découlent (notamment laine et viande), restent peu abordés par les structures de base au niveau local et ont pour conséquence un retard à rattraper pour une action commune et convergente.

Les informations disponibles présentent également un éparpillement de données, peu synthétisées, pour en permettre une exploitation fiable dans le but de planifier en conséquence.

Les processus d'insertion des jeunes ruraux garçons et filles semblent négligés, ne serait ce qu'au niveau des programmes d'action communaux (PAC).

3.2. Recommandations

Compte tenu des résultats probants de cette expérience, issue d'une action concertée, quelques pistes de réflexion ont également été identifiées et permettent d'aller plus loin que son analyse propre et d'améliorer la définition de futures interventions en programmes/projets.

A l'issue de cette étude de terrain, plusieurs recommandations peuvent être formulées et pour lesquelles au moins huit pistes sont proposées :

Piste 1 : Encourager le travail en partenariat stratégique multiacteurs ayant pour objectifs d'introduire des nouvelles approches et de disposer de moyens financiers nécessaires relativement à la satisfaction des besoins des ménages. Les départements publics (l'agriculture et les départements qui y sont rattachés, l'artisanat et l'économie sociale, l'environnement et le développement durable, le tourisme solidaire), le département du développement social, de l'éducation et de la formation, les collectivités territoriales et les chambres professionnelles, les associations professionnelles et les ONG nationales et étrangères sont interpelés, chacun selon sa stratégie, à renforcer les actions à initier par M&D en vue de lui permettre d'accomplir sa mission, telle qu'elle a été définie dans le cadre de sa vision de développement de la région.

Piste 2 : Œuvrer pour la continuité de ce projet au-delà de son échéance, compte tenu de l'ampleur de la problématique, des caractéristiques monographiques des zones de sa mise en œuvre, des besoins pressants soulevés par les groupes d'éleveurs et les élus (es) lors des activités de terrain. M&D est sollicitée pour :

i) une capitalisation sur les expériences porteuses en zones de montagne en termes d'amélioration de revenus en vue de développer une multitude d'approches adaptées à la conception de programmes intégrés où tout un chacun trouverait sa place pour la contribution ;

ii) un rapprochement des CT au moment de l'actualisation de leurs PAC, en vue d'envisager les possibilités d'inscrire et d'intégrer les aspects liés à l'insertion des jeunes, la conduite de l'élevage de race Siroua ainsi que les questions liées aux activités féminines pour la production des cultures notamment du safran et la transformation de la laine. Cette recommandation est d'autant plus importante pour la mobilisation des partenaires et la communication institutionnelle. L'objectif étant de maintenir et d'inscrire l'action dans la durabilité pour que tout le travail engagé ne tombe pas à l'eau.

Piste 3 : Se doter d'une stratégie de conservation des ressources naturelles, qui reposerait sur le développement durable et l'amélioration du niveau de vie des populations. Cette stratégie aura pour objectif d'alléger les pressions sur le milieu naturel (biodiversité, sols,...) et d'inverser les tendances, en redynamisant les écosystèmes, à travers la stimulation de leurs fonctions biologiques. Plusieurs approches complémentaires sont à développer, notamment l'approche territoriale intégrée. M&D devrait dans la mesure du possible initier l'élaboration de cette stratégie de manière participative et concertée. Il s'agit d'une opportunité qui consiste à faire décliner à la base les stratégies nationales telles qu'elles sont prédéfinies et parallèlement à l'arsenal juridique en vigueur.

Piste 4 : **Se pencher sérieusement sur les questions de communication institutionnelle**, de **coordination inter-acteurs**, de **renforcement des capacités des acteurs** toutes vocations confondues (se référer au plan d'action) au profit d'actions qui améliorent les indicateurs de développement communaux et humains dans leur ensemble. M&D devrait attacher du prix à ces actions ayant pour finalité une mise à niveau pour pouvoir aller plus loin.

Piste 5 : Mobiliser des partenaires, des bailleurs de fonds et des entreprises labellisées RSE **en les interpelant en** particulier pour qu'elles appuient les processus, dans le sens d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment des jeunes, des femmes et le soutien à la scolarisation et à la santé familiale.

Piste 6 : Initier plus de coopération décentralisée, dans un objectif de participation à la satisfaction des attentes des populations autochtones, notamment dans les domaines du mode de conduite des troupeaux et d'appui à la transhumance selon des programmes conçus à ces fins. Il s'agit de constituer une banque de données à la lumière des études réalisées dans des différents domaines et de plaider pour le maintien des traditions locales à effets positifs sur la conservation des ressources naturelles

Piste 7 : Accorder plus d'attention à l'organisation, à la formation et à la dotation en logistique au profit des groupes de jeunes garçons et filles pour qu'ils puissent se professionnaliser et prendre en charge certaines activités liées à la gestion et à la gouvernance territoriale (commercialisation des produits de terroir aussi bien pour les filières de l'élevage, de la laine et de la viande).

Piste 8 : Rechercher, avec l'appui des autres acteurs, les possibilités de créer un fonds régional renouvelable, réservé aux financements des initiatives destinées à améliorer les conditions de vie des personnes actives porteurs de projets en vue de contribuer à faire face aux changements climatiques et à la lutte contre l'exode rural. L'alimentation de ce fond devrait être assurée en premier lieu par les instances élues (collectivités locales, conseil régional et provincial) en plus de dons à mobiliser auprès du secteur privé, des prélèvements en subvention des secteurs publics et des financements de programmes.

Projet ACACTAE

« Articuler Communautés Agraires et Communes rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une Transition Agro-Ecologique »

Mis en œuvre par :

Migrations & Développement

Terre & Humanisme
l'agroécologie se cultive

الأرض والإنسانية - المغرب
Terre et Humanisme - Maroc

Avec l'appui financier de :

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

SGP The GEF Small Grants Programme 25 YEARS

Supported by:
Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation, Building and Nuclear Safety
based on a decision of the German Bundestag

UNDP

gef

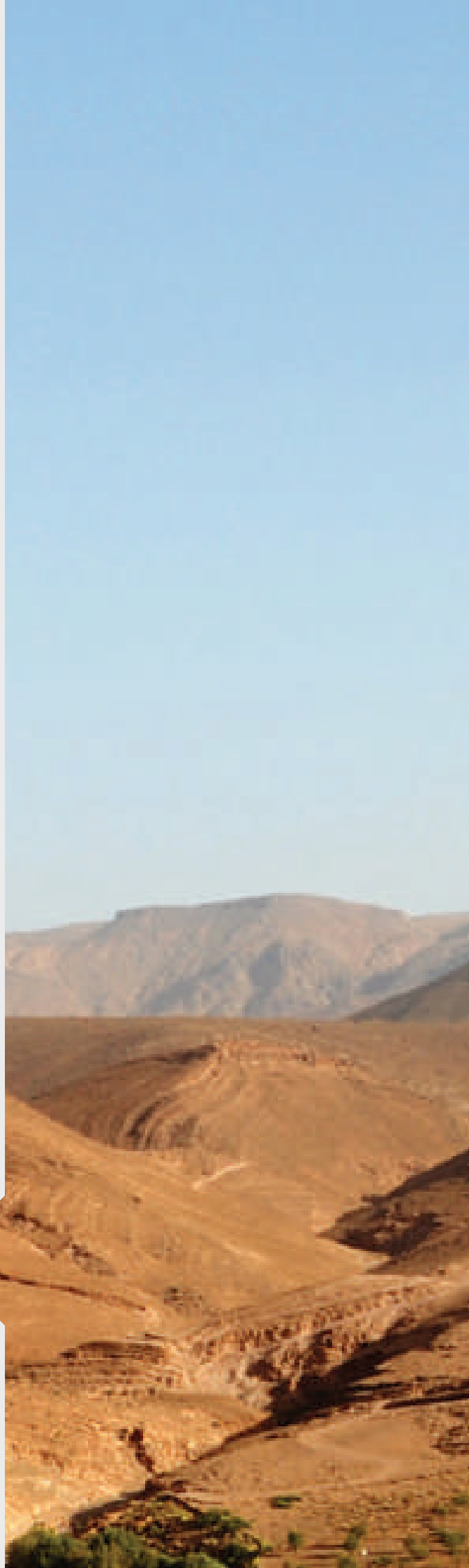

Etude réalisée en octobre 2019 par SAEFE.

Rapport édité par Migrations & Développement – www.migdev.org
Conception et impression : UMEED
Crédits photos : Migrations & Développement